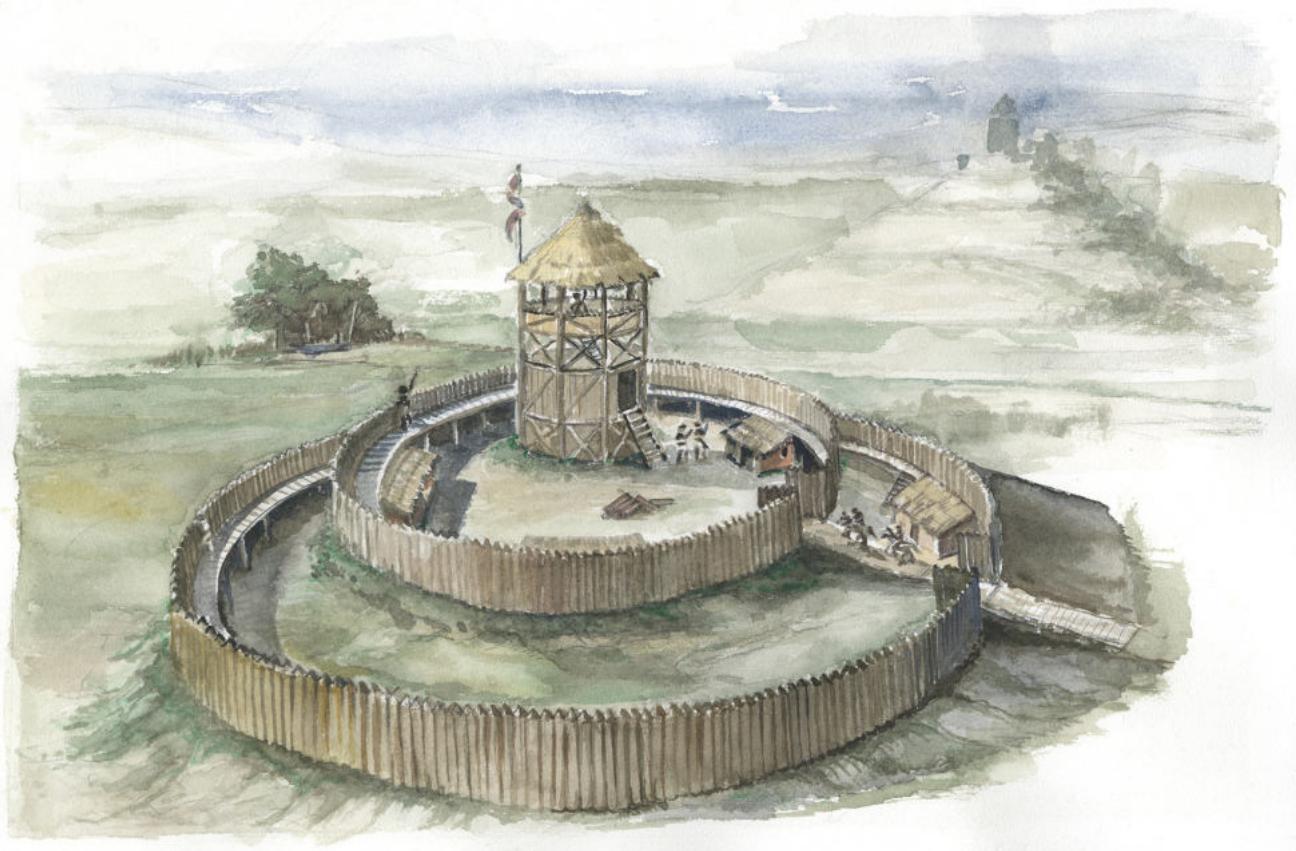


LE CHATEAU ET LA SEIGNEURIE DANS LE JURA

— XI^e-XV^e siècles —

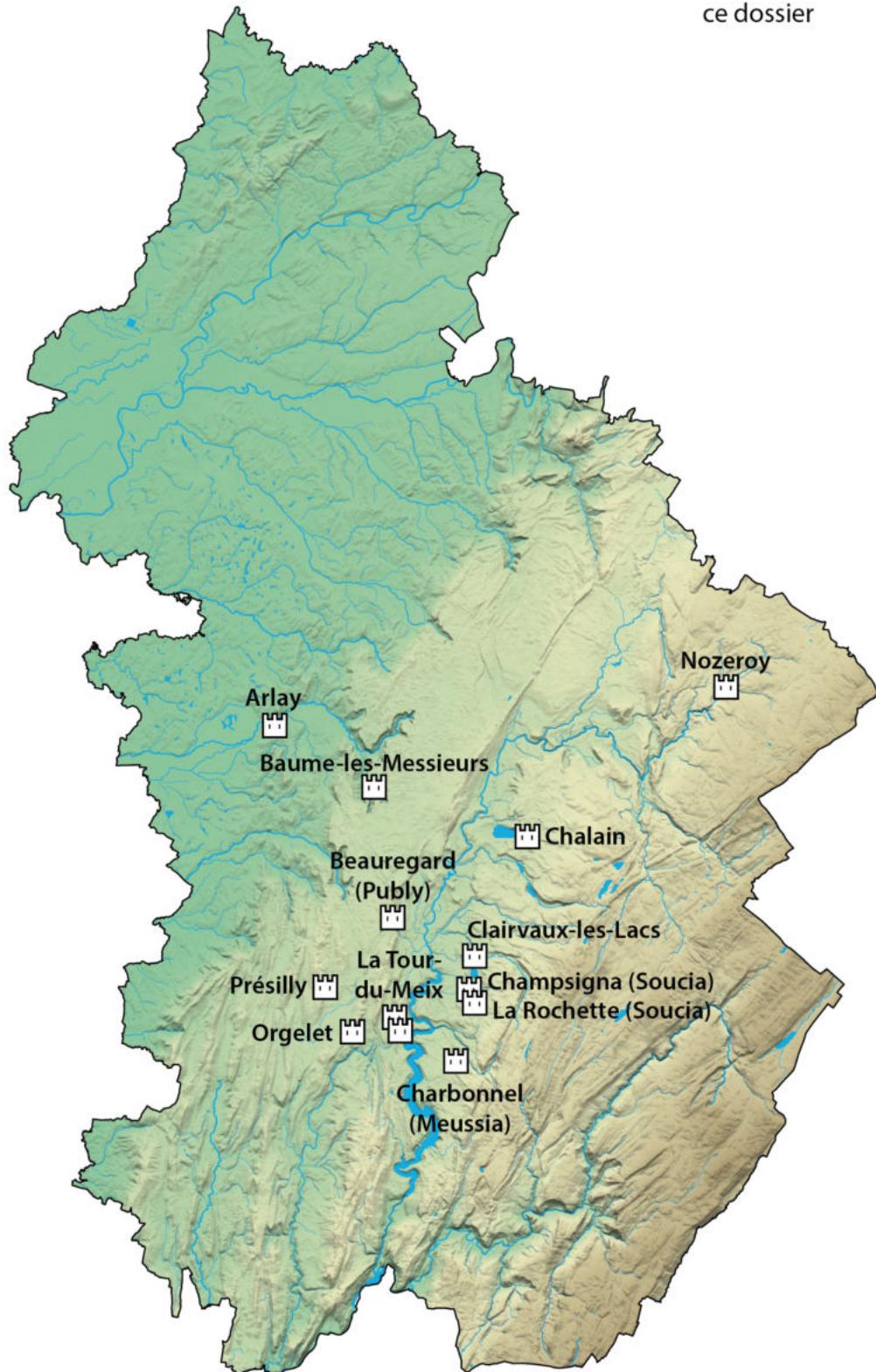
Dossier pédagogique réalisé sous la direction de
Serge DAVID, professeur, Service éducatif du Musée,
et Jean-Luc MORDEFROID, directeur, Musée d'Archéologie du Jura



Musée d'Archéologie du Jura — Service éducatif

2011-2012

Sites défensifs jurassiens
évoqués dans
ce dossier



Carte David vuillermoz / Musée d'Archéologie du Jura d'après IGN RGE 2012

0 20 km

AVERTISSEMENT

Avec le *Château et la seigneurie dans le Jura*, le service éducatif du Musée d'Archéologie du Jura à Lons-le-Saunier présente sa quatrième mallette pédagogique.

Cette mallette s'inscrit dans la deuxième partie du programme d'histoire de la classe de cinquième consacrée à l'Occident féodal (XI^e-XV^e siècles).

Elle peut être utilisée pour les thèmes 1 et 2 (*Paysans et seigneurs ; Féodaux, souverains et premiers Etats*) et même en partie pour le thème 3 (*La place de l'Eglise*).

Centrée sur le château, qui est l'expression même du pouvoir seigneurial, elle aborde aussi le fief, les liens vassaliques, et, à travers les moulins, les aspects économiques de la seigneurie.

Nous présentons une documentation locale variée et en grande partie inédite pour permettre une approche concrète de ces thèmes à travers des pistes pédagogiques. Sont ainsi mis à contribution des fortifications, des sceaux, des carreaux de pavage, des documents d'archives et le produit de fouilles récentes. Les différents types de fortifications sont présentés. Nous proposons une restitution de la motte castrale de Champsigna (commune de Soucia) découverte à l'occasion de ce travail. La seigneurie de Clairvaux-les-Lacs est abordée à travers ses fortifications (motte castrale de Champsigna, château de Clairvaux-les-Lacs, forteresse de La Rochette, château de Meussia, château de Beauregard) et les liens vassaliques établis grâce aux documents d'archives. L'histoire d'un lignage est reconstituée. Des dénombrements de la seigneurie d'Arly permettent une approche concrète du fief et en montrent la complexité. Les aspects économiques de la seigneurie sont abordés avec les moulins de Thervay et de la vallée du Hérisson, qui permettent en outre de mettre en valeur le rôle de l'archéologie médiévale.

Comme pour les mallettes précédentes, l'enseignant trouvera ici des accès divers et variés dont témoigne le sommaire.

CONTRIBUTEURS

Serge DAVID, professeur, Service éducatif du Musée d'Archéologie du Jura

Stéphane GUYOT, SGInvestigations Archéologiques, UMR 7044

Yves JEANNIN, conservateur en chef du patrimoine honoraire

Jean-Luc MORDEFROID, directeur, Musée d'Archéologie du Jura

REMERCIEMENTS

Stéphanie DEPROST

Justo HORRILLO ESCOBAR

Bernard LABET

Pascale NEGRI

Sandrine UNY

David VUILLEMOZ

ainsi que les

Archives départementales de la Côte-d'Or

Archives départementales du Doubs

Archives départementales du Jura

SOMMAIRE

I. DIVERSITE DES SYSTEMES DE DEFENSE	P. 5
. CHATEAUX DE TERRE DU JURA	P. 6
Yves JEANNIN	
. LES MOTTES CASTRALES DANS LE PAYSAGE JURASSIEN	P. 8
Stéphane GUYOT & Yves JEANNIN	
. DE LA MOTTE AU CHATEAU :	
DECOUVERTE ET ANALYSE DU SITE DE CHAMPSIGNA-LA ROCHETELLE	P. 10
Serge DAVID	
. DE LA MOTTE AU CHATEAU : PISTES PEDAGOGIQUES	P. 21
Serge DAVID	
. CHATEAUX DE PIERRE : BILANS ARCHEOLOGIQUE ET ARCHITECTURAL	P. 24
Stéphane GUYOT	
. LA MAISON FORTE : L'EXEMPLE DE CHALAIN	P. 27
Serge DAVID	
II. DEFENSE, ESPACES ET FONCTIONS	P. 29
. ORGANISATION DU CHATEAU : TYPOLOGIE CASTRALE JURASSIENNE	P. 30
Stéphane GUYOT	
. EVOLUTION ARCHITECTURALE DU DONJON	P. 34
Stéphane GUYOT	
. ANALYSE DE L'ESPACE CASTRAL A PRESILLY : PISTES PEDAGOGIQUES	P. 41
Serge DAVID	
. QUELQUES TYPES DE CHATEAUX JURASSIENS	P. 43
Stéphane GUYOT	
. VILLES ET MONASTERES FORTIFIES :	P. 61
LA CITE DE NOZEROY ET L'ABBAYE DE BAUME-LES-MESSIEURS	
Serge DAVID	
III. VASSALITE, DROITS SEIGNEURIAUX ET FAMILLES FEODALES	P. 66
. LES LIENS VASSALIQUES : PISTES PEDAGOGIQUES	
P. 67	
Serge DAVID & Jean-Luc MORDEFROID	
. LIENS VASSALIQUES ET DROITS SEIGNEURIAUX A ARLAY : PISTES PEDAGOGIQUES	P. 72
Serge DAVID & Jean-Luc MORDEFROID	
. AU COEUR DE LA SEIGNEURIE ET DU SYSTEME FEODAL : LES MOULINS	P. 75
Serge DAVID	
. QU'EST-CE QU'UN LIGNAGE ?	P. 86
L'EXEMPLE DE LA FAMILLE DE LA ROCHELLE (XII ^e -XIV ^e SIECLES)	
Jean-Luc MORDEFROID	
. LES CHEVALIERS DU PAVAGE DU CHATEAU D'ORGELET (FIN DU XIII ^e SIECLE)	P. 89
Serge DAVID	
. LES SCEAUX, TEMOINS DE L'UNIVERS MENTAL ET MATERIEL DE L'OCCIDENT MEDIEVAL :	
PISTES PEDAGOGIQUES	P. 91
Serge DAVID	

I. DIVERSITE DES SYSTEMES DE DEFENSE

CHATEAUX DE TERRE DU JURA

Yves JEANNIN

LES SITES FOSSEYES

Composant élémentaire de la fortification médiévale, le site fossoyé est une enceinte fermée, de petite dimension, délimitée et protégée par un ou plusieurs fossés.

Le fossé est assez large et profond pour présenter une réelle difficulté de franchissement et nécessiter l'emploi d'un pont, pour le franchir et pénétrer à l'intérieur de l'enceinte, qui protège l'habitat seigneurial.

Rejetée à l'intérieur, la terre du fossé :

a – forme un parapet qui sera surmonté d'une palissade : c'est une **enceinte fossoyée**.

b – forme un tertre surélevé qui domine l'environnement : **la motte**.

Le fossé peut être double. Il reste sec ou est mis en eau (inondé par la déviation d'un cours d'eau voisin ou par sa propre capacité de rétention (sol argileux).

L'enceinte est destinée à protéger un habitat seigneurial : ensemble de bâtiments résidentiels et de service, c'est alors une Maison forte, détenue par un petit seigneur local, souvent détenteur d'un pouvoir sur les paysans du voisinage et lui-même propriétaire-exploitant.

La motte est généralement surmontée d'une tour, qui sert de résidence, le donjon, parfois accompagné de bâtiments de service. Le « donjon » est l'emblème matériel du pouvoir et le siège de la seigneurie féodale.

Au début de l'époque féodale, au XI^e siècle, de nombreux petits chevaliers locaux s'installent en maîtres indépendants sur le territoire, d'où de nombreux conflits avec les propriétaires en place et en particulier avec l'église, dotée de droits fonciers qui assurent sa subsistance (textes ci-dessous). Au fur et à mesure de l'évolution des droits féodaux, ces seigneurs sont contraints de devenir vassaux de plus puissants. Les nouvelles constructions de châteaux sont alors soumises à autorisation, et certains sont abandonnés.

La période des sites fossoyés court des environs de l'an mil (vers 1050) au XV^e siècle, où les progrès de l'artillerie à feu rend illusoire la protection d'un simple fossé palissadé.

LES TYPES DE CHATEAUX DE TERRE

On rencontre les deux types évoqués : des mottes de plan circulaire et des enceintes fossoyées.

On peut considérer que les mottes, circulaires, étaient généralement couronnées d'une tour : le donjon.

Aux environs de l'An Mil, on voit fleurir de nombreuses fortifications de plan circulaire. C'est une mode, sans doute inspirée plus ou moins des représentations de la Jérusalem céleste. Ce plan, facile à tracer au sol, est adopté pour les villages dans de nombreuses localités du Midi : on leur a donné le nom de « circulades ». Exemples jurassiens : le village de Sainte-Agnès et sans doute l'enceinte du prieuré d'Arbois. Le cercle permet de protéger le maximum de surface dans une longueur minimum d'enceinte. Ce plan a servi à régulariser le tertre rocheux où a été implanté le château d'Arinthod, qui ressemble donc à une motte.

Quant aux enceintes, elles peuvent adopter également un plan circulaire, d'autres sont carrées ou rectangulaires.

L'abandon de ces petites forteresses, puis leur destruction, a souvent entraîné leur mise en culture avec effacement progressif des reliefs et comblement des fossés : leurs traces ne sont plus repérables qu'en photo aérienne.

LES MOTTES CASTRALES DANS LE PAYSAGE JURASSIEN

Stéphane GUYOT & Yves JEANNIN

Les mottes castrales prennent une place importante dans le paysage jurassien. Comme l'illustre la carte [Fig. 1], leur implantation est essentiellement concentrée dans les plaines du Nord-Ouest. Cette situation résulte essentiellement de l'absence de relief permettant une surélévation naturelle. L'absence de substrat effleurant pourrait également admettre la persistance de la motte. Plusieurs autres sont en revanche placées sur les plateaux de manière éparses.

Au total, 197 mottes sont recensées dans la région Franche-Comté, dont 109 sont mentionnées dans le Jura.

LA MOTTE : INDIGENCE DES ETUDES

Contrairement aux châteaux de pierre sur relief naturel, les mottes —exclusivement anthropiques— n'ont fait l'objet que de très peu de recherche récente dans l'entité. Les dernières remontent aux années 1970-80 (G. Chouquer, les frères Aubert, B. Callois ou P. Augé) et les autres sont plus tardivement, du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (J. Feuvrier, Fransquin, D. Monnier, M. Piroutet ou A. Rousset). C'est sans aucun doute J. Feuvrier qui a engagé les investigations les plus poussées, en effectuant des recherches archivistiques et documentaires avant de mener des prospections systématiques sur le terrain [Fig. 2]. Les résultats de ses pérégrinations aboutissent parfois à un sentiment négatif des interprétations, excluant l'identification de certaines mottes.

L'indigence des études récentes résulte sans nul doute de l'absence de structure en élévation, n'engendrant pas l'urgence de consolidations, comme c'est le cas des châteaux de pierre. Les sites sont ainsi reconnus en réserve archéologique. Seule la motte particulière de Nogna —butte rocheuse taillée— a fait l'objet d'une investigation archéologique préventive afin d'implanter un lotissement.

JULIEN FEUVRIER : DES ETUDES INEDITES ET TOUJOURS D'ACTUALITE

D'après son travail, on apprend que les mottes adoptent un plan circulaire, majoritairement, ou elliptique mais aussi quadrangulaire. Leurs dimensions oscillent entre 35 et 100 m [Fig. 3] de diamètre à la base avec une grande proportion autour de la cinquantaine. Les élévations constatées au début du XX^e siècle circonscrivent un profil souvent tronconique de un à une douzaine de mètres des terrains environnant. La majeure partie d'entre-elles se concentrent toutefois vers trois à quatre mètres de

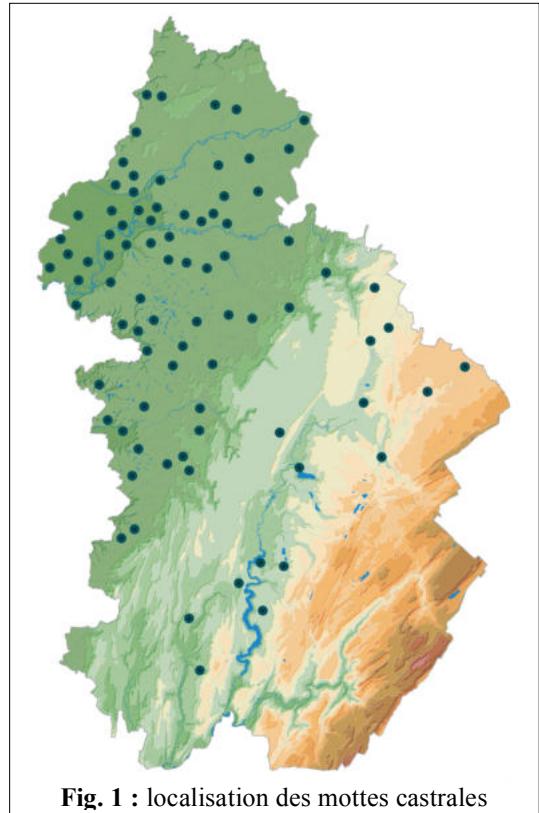


Fig. 1 : localisation des mottes castrales

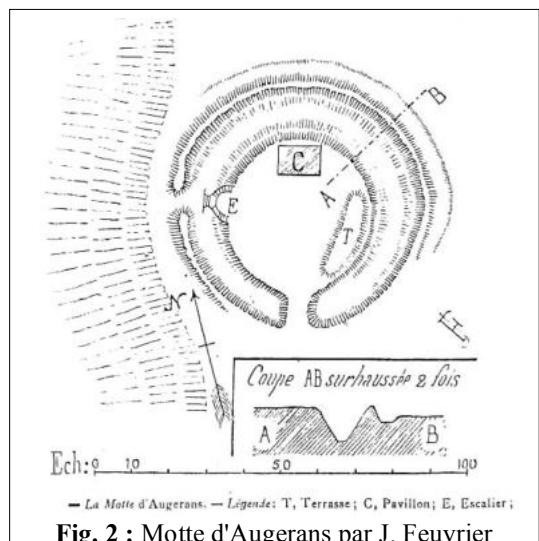


Fig. 2 : Motte d'Augerans par J. Feuvrier

hauteur. Un fossé et plus rarement deux —huit cas— entourent le *vallum* central. Leur largeur d'ouverture est de un à une vingtaine de mètres (Vaudrey) à leur sommet. Hormis ces mesures, l'auteur relate ses multiples observations et plus particulièrement la présence ou non d'alimentation en eau des fossés. Neuf mottes s'avèrent ainsi encore partiellement ou entièrement ceinturées. Enfin, il mentionne les sources ou les descriptions de ses contemporains dans le cas de description, de mention de châteaux ou de découvertes archéologiques. Une exposition et un catalogue furent organisés et publiés sur J. Feuvrier en 2009 au musée de Dole.

LES PROSPECTIONS PEDESTRES AUX PROSPECTIONS AERIENNES

Excepté peut-être quelques monographies, aucun travail n'est venu confirmer ou compléter ces recherches. On sait que la sécheresse exceptionnelle de 1976 fit apparaître de nombreuses traces de vestiges archéologiques qui furent alors photographiées d'avion par divers spécialistes nationaux. Ce fut le signal du développement de la prospection archéologique aérienne, qui fut alors prise en compte par des chercheurs locaux, à partir de bases plus rapprochées des terrains à prospecter et en utilisant les vues obliques réalisées à partir des petits avions de tourisme des aéroclubs.

Passionné par l'histoire de l'évolution du paysage, G. Chouquer se lança dans la reconnaissance des vestiges archéologiques détectés au sol dans le Finage (villas et agglomérations d'époque antique). Ceci l'amena tout naturellement à repérer également les vestiges des mottes féodales. Le recensement de J. Feuvrier lui fournit la base incontournable de cette recherche. Dès 1976, G. Chouquer remettait aux services régionaux de l'archéologie (Direction des Antiquités de Franche-Comté) le résultat de ses prospections et plus particulièrement les clichés des enceintes et mottes de Chemin [Fig. 4], La Loyer et Vaudrey. Depuis, les prospections combinées à l'analyse de la topographie parcellaire lui ont fourni régulièrement des compléments sur les vestiges signalés par J. Feuvrier. D'autres chercheurs se sont joints à cette prospection aérienne, qui a d'ailleurs été étendue bien au-delà du Finage.

G. Chouquer reste le seul à avoir publié le résultat de ses prospections dans des articles grand public. Il organisa avec le musée de Dole une exposition internationale *Europe Dix mille ans d'histoire* en 1980. En 1985, un article plus purement scientifique concerne le site abandonné de *La Chassagne*. Sur le Finage, une synthèse est présentée en collaboration avec Hans De Klijn, *Le Finage antique et médiéval* et un ouvrage grand public, *Histoire d'un paysage... entre Bourgogne et Franche-Comté*.

L'étude des mottes de la région doloise a donc bénéficié de ces compléments de recherche pendant que, dans le même temps, était créée au C. N. R. S. une équipe de recherche (1978-ERA 761 puis UA 1008), qui s'est surtout attachée à l'étude des mottes de Haute-Saône (E. Affolter et J.-C. Voisin, 1982) et du Nord-Franche-Comté (E. Affolter, P. Pégeot et J.-C. Voisin, 1986). La carte archéologique régionale a pu ainsi s'enrichir et contribuer à mieux gérer ce patrimoine fragile.



Fig. 3 : Motte d'Annoire en vue aérienne —G. Chouquer



Fig. 4 : Motte de Chemin en vue aérienne —G. Chouquer

LA MOTTE JURASSIENNE ANTHROPIQUE AUX CHATEAUX DE PIERRE

En ce qui concerne l'interprétation de ces vestiges, on admet que mottes et enceintes ont été le siège de châteaux ou de maisons-fortes appartenant à l'aristocratie locale ou attachées au domaine du comte de Bourgogne. Aucune fouille n'a été entreprise dans la région sur ce type de vestige anthropique. Pour l'instant, seules la typologie ou les recherches de mentions dans les documents historiques peuvent nous fournir un complément d'information. Le plan circulaire qui les affecte paraît s'être particulièrement développé à partir de l'an mille. Mais cette mode a pu longtemps perdurer. Les recherches de mentions nous permettent d'affirmer que plus de la moitié des sites signalés par J. Feuvrier étaient occupés à la fin du XIII^e siècle. Les enceintes devaient être protégées par des palissades de bois. Les constructions qui les surmontaient (tour maîtresse ou donjon et bâtiments annexes) devaient être construites le plus souvent en pans de bois. Cet usage du bois et de la terre explique leur disparition. J. Feuvrier a noté parfois la présence de brique cuite (mais la brique crue a sans doute été également utilisée). La reconstruction des édifices en pierre paraît particulièrement rare (enceinte de Chemin).

La transition ou le passage entre la motte féodale et le château de pierre s'effectue cependant de manière différente selon les sites, c'est du moins ce qu'indique les sources archivistiques. Si la plus part d'entre elles cessent d'être mentionnées dès la fin du XIII^e siècle et plus volontiers dans le courant du XIV^e siècle, plusieurs signalements de "motte foussoyée" sont rencontrés à la fin du XVI^e siècle. Ces chronologies permettent ainsi d'envisager une certaine persistance des mottes dans la plaine doloise, avant leur remplacement par les constructions en pierre. Cette adéquation entre abandon de la motte et construction en pierre semble donc s'opérer sur près de deux siècles.

Des mesures de protection au titre des Monuments Historiques ont été prises en faveur de deux vestiges de châteaux de terre du Finage : enceinte circulaire du Vieux-Château de La Chassage et motte d'Annoire (Inscription à l'Inventaire supplémentaire des M. H.).

Sources et orientation bibliographique

Sources : Musée de Dole

- FEUVRIER (J.), Carnet de note n° 1, 1903-1905, 100 p.
FEUVRIER (J.), Carnet de note n° 2, 1905-1910, 133 p.
FEUVRIER (J.), Fiches de description.

Orientation bibliographique

- CHOUQUER (G.), "Jura, Bresse : l'apport des inondations dans le repérage des mottes féodales", *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 22, mai-juin 1977 (numéro spécial-archéologie aérienne), pp. 44-47.
CHOUQUER (G.), "Les mottes féodales (dossier)", *Initiation à l'archéologie et à la préhistoire*, Dijon, n° 6, mai 1979, pp. 23-38.
CHOUQUER (G.), "Archéologie aérienne : prospection en Franche-Comté", *Archéologia*, n° 131, juin 1979, pp. 54-61.
CHOUQUER (G.), "Traitement d'images et paysages médiévaux", *Archéologie médiévale*, 1985, t. XV, pp. 7-30.
CHOUQUER (G.), *Histoire d'un paysage... entre Bourgogne et Franche-Comté*, Paris, Errance, 1993, 119 p.
CHOUQUER (G.) et KLIJN (H. de), "Le Finage antique et médiéval", *Gallia*, t. XXXVI, 1989, pp. 261-297.
CHOUQUER (G.), *Histoire d'un paysage... entre Bourgogne et Franche-Comté*, Paris, Errance, 1993, 119 p.
Exposition au Musée de Dole : "Découvertes d'archéologie aérienne : Europe, 10 000 ans d'histoire", catalogue : *Les Dossiers de l'archéologie*, n° 43, mai 1980.
GUYOT (S.), *Inventaire des châteaux de pierres en Franche-comté. 7 édifices du département du Jura. Rétrospective des recherches de Julien Feuvrier sur les mottes castrales dans la région de Dole*, D.F.S. dactylographié, C. N. R. S./U. M. R. 7044, Arbois, 2009, 125 p.
FEUVRIER (J.), "Les enceintes et défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole", *Congrès Préhistorique de France. 9^{ème} session, Lons-le-Saunier (Jura)*, 1913, pp. 686-786.

DE LA MOTTE AU CHATEAU :
DECOUVERTE ET ANALYSE DU SITE DE CHAMPSIGNA-LA ROCHETTE

Serge DAVID

UNE MOTTE CASTRALE RECEMMENT DECOUVERTE

Un document d'archives

C'est un plan de 1811 conservé aux Archives départementales du Jura qui a permis de découvrir à proximité du hameau de Champsigna (commune de Soucia) une motte castrale jusqu'à présent inconnue.

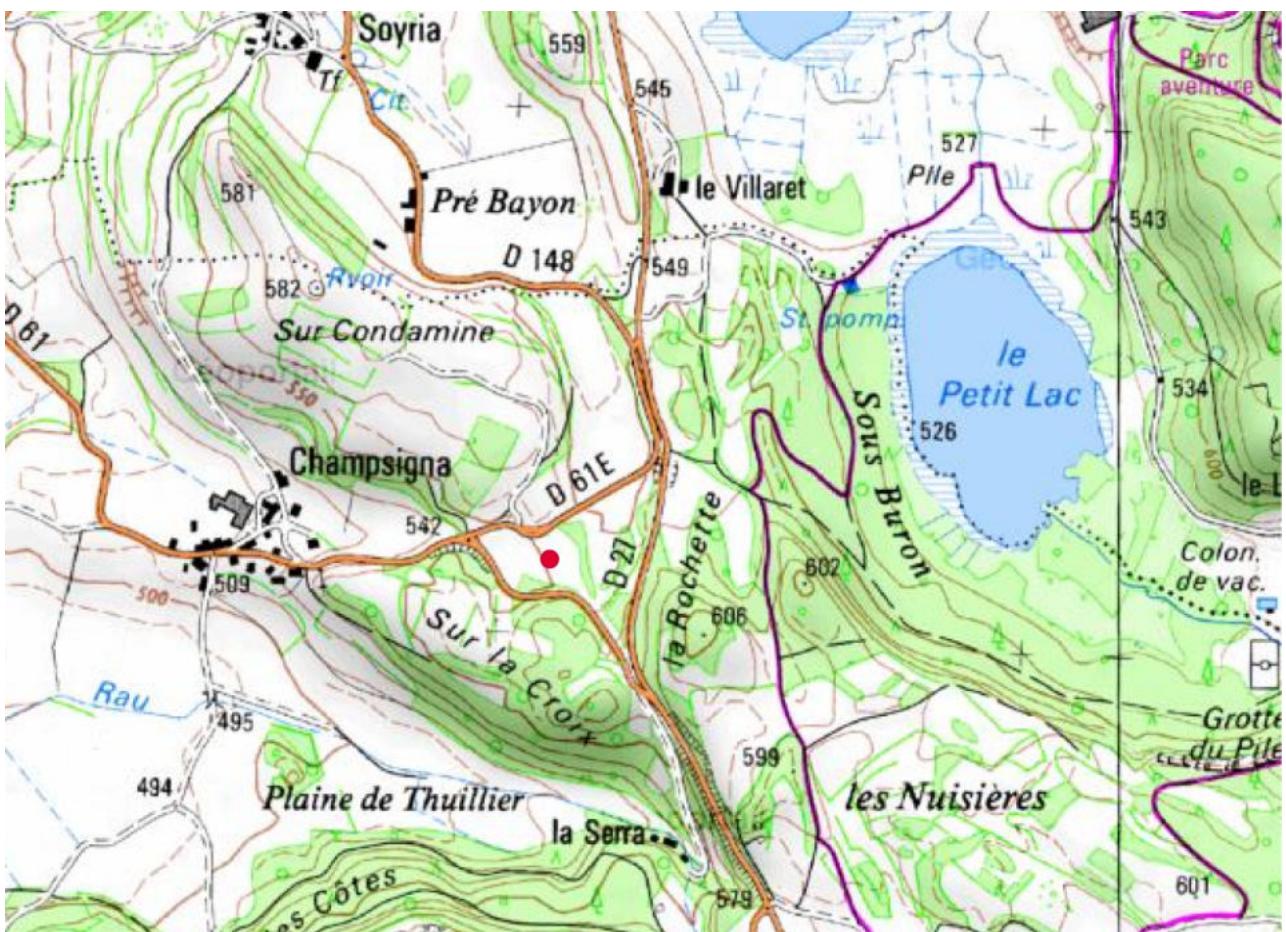


Fig. 1 : Localisation de la motte de Champsigna (point rouge).
Extrait de la carte IGN 1/25000.

Sur ce plan [Fig. 2] apparaît une motte circulaire remarquablement conservée. On distingue nettement deux enceintes: une enceinte extérieure surmontée à l'origine d'une palissade et, séparée de la première par un fossé, une enceinte intérieure peut-être elle-même palissadée, avec, au centre, une tour. L'ensemble formait un tertre surélevé. Il n'est pas possible de savoir si le fossé était en eau, mais cette hypothèse ne peut être exclue car l'eau se trouvait à proximité. Une passerelle bien visible sur le plan donnait accès à l'enceinte intérieure. Elle est orientée de telle façon que des agresseurs ayant franchi la première enceinte offrent leur côté droit c'est-à-dire le côté découvert, sans bouclier, aux défenseurs.

Ce plan remarquable mentionne également des dépendances du château et un captage d'eau qui rappelle combien la présence de l'eau était déterminante pour l'implantation d'un château. On

distingue aussi en rouge une grange, dont l'âge médiéval est probable. Cette grange est desservie par un chemin.

Ces constructions liées à la motte castrale étaient-elles protégées par une enceinte ? Nous n'avons aucune information sur ce point. L'existence d'une enceinte est cependant possible, car d'autres exemples montrent que la motte est en effet souvent intégrée à un ensemble plus vaste protégé par une fosse et une palissade, la “basse-cour” avec des bâtiments agricoles et même parfois une chapelle.

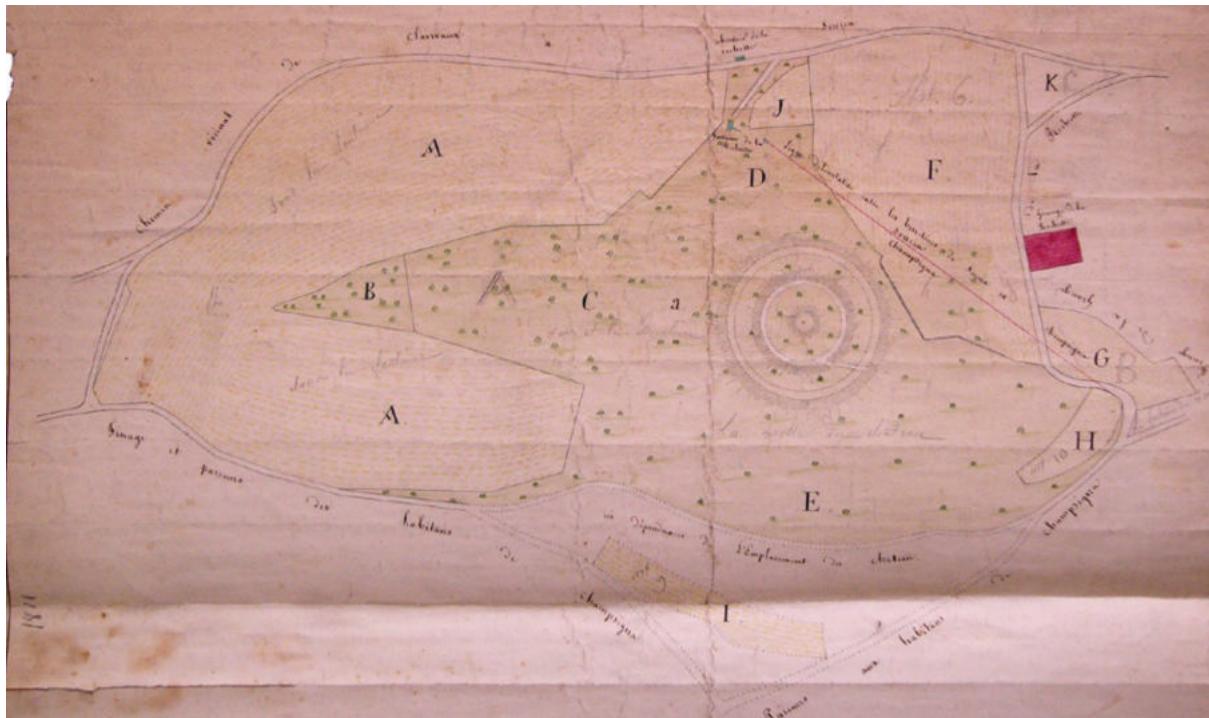


Fig. 2 : La motte castrale de Champsigna. Plan de 1811.
Archives départementales du Jura.

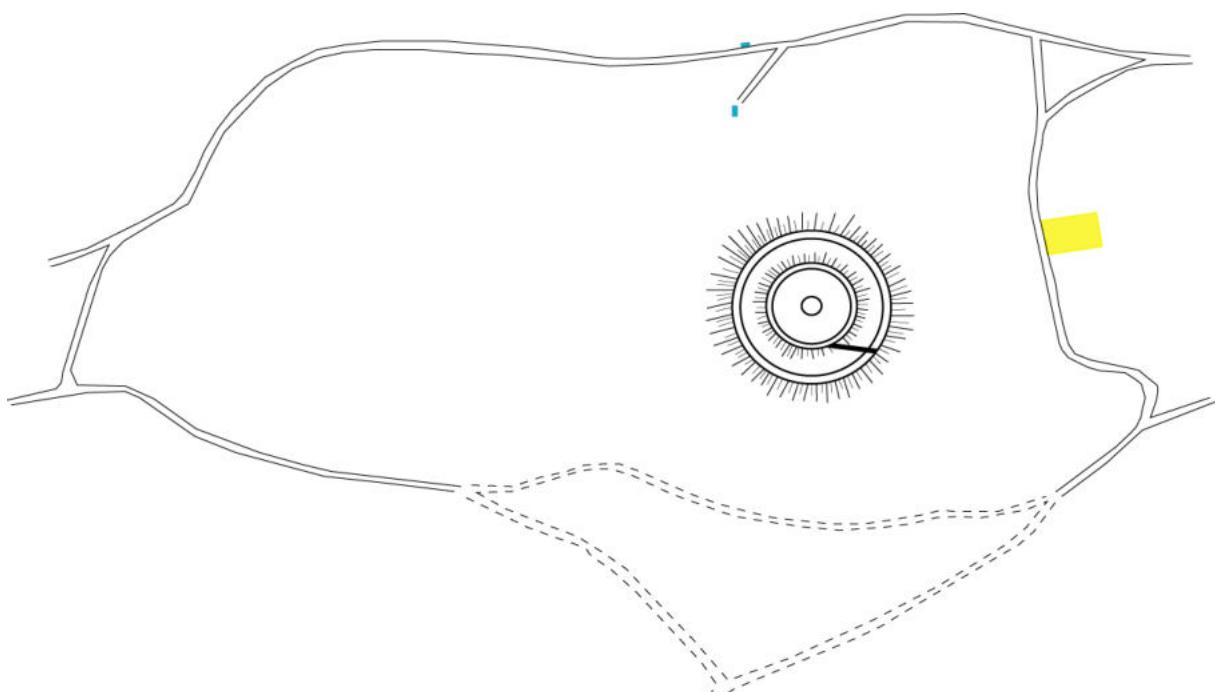


Fig. 3 : La motte castrale de Champsigna. Calque du plan de 1811.
En bleu, les captages d'eau ; en jaune, la grange. Dessin Serge David.

Sur le terrain...

La motte castrale figurant sur le plan de 1811 est aujourd’hui presque complètement arasée. Il en subsiste cependant quelques traces nettes : une élévation du terrain bien visible [Fig. 4 et 5] et, sous d’autres angles, la marque circulaire de l’enceinte extérieure [Fig. 6].



Fig. 4 : La motte castrale de Champsigna aujourd’hui vue de l’ouest.
Cliché Serge David.



Fig. 5 : La motte castrale de Champsigna aujourd’hui vue du nord.
Cliché Serge David.



Fig. 6 : La motte castrale de Champsigna aujourd’hui vue depuis le sud.
Cliché Serge David.

Et en photo aérienne...

Parfois invisibles au sol, des traces de constructions arasées peuvent apparaître en photo aérienne. Des fondations peuvent par exemple donner des traces plus claires. Inversement, un ancien fossé comblé riche en matière organique laissera une marque sombre en raison de la végétation plus fournie qu'il porte.

On distingue nettement sur la photo [Fig. 7] la marque circulaire de l’enceinte extérieure et des traces plus claires qui doivent correspondre aux creusements (n°1). L’ancien chemin desservant la grange est souligné par une haie (n°2).

Sur le relevé [Fig. 8] ont été portés également la grange (en jaune), dont aucune trace ne subsiste, les points d’eau, indiscernables aujourd’hui, et, à l’est, la tour de La Rochette, bien plus imposante que la motte castrale.



Fig. 7 : Vue aérienne des sites de Champsigna et La Rochette.
D’après Géoportail, Institut Géographique National.

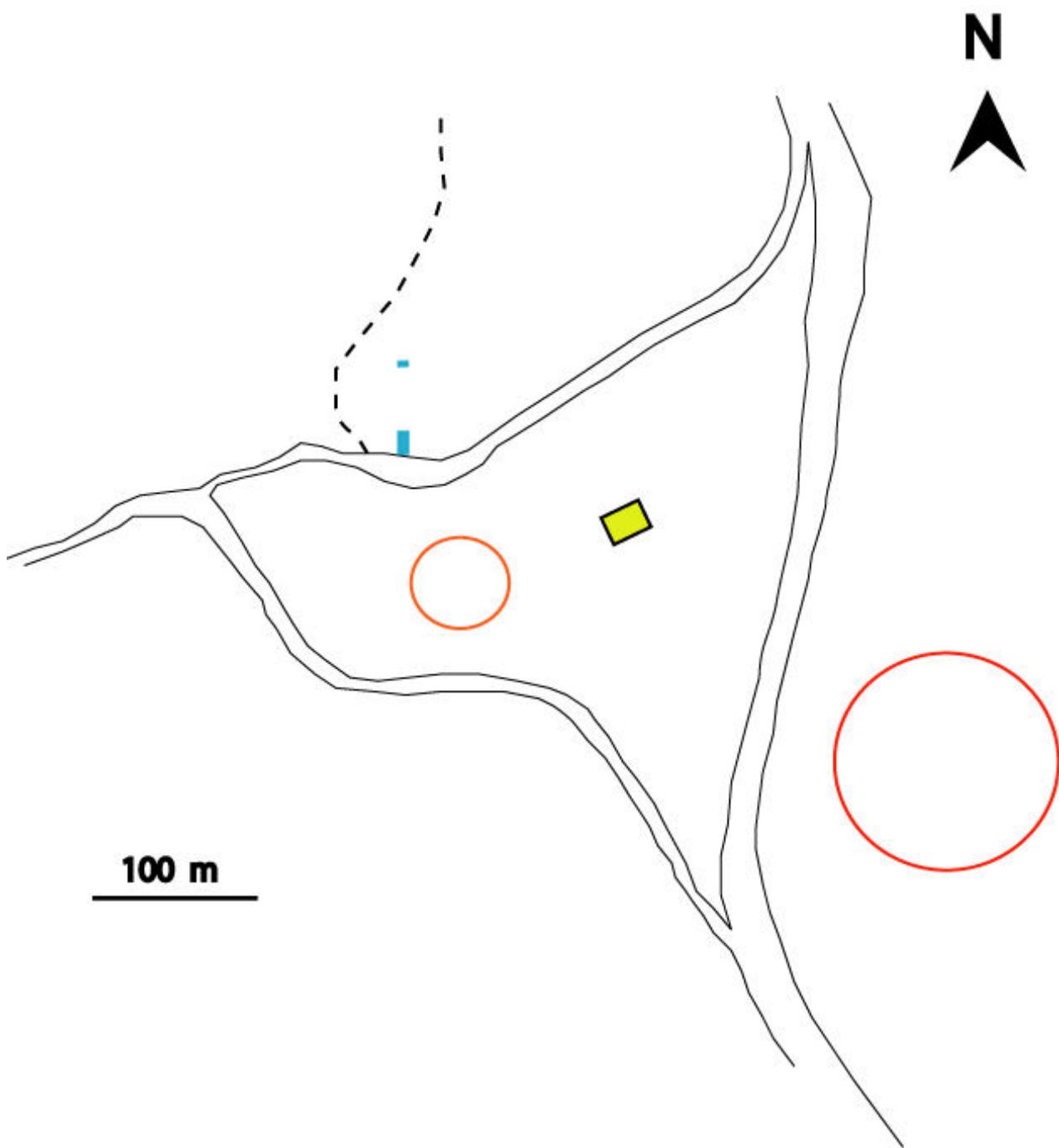


Fig. 8 : Relevés des sites de Champsigna et de La Rochette d'après Géoportail.
La grange est marquée par le carré jaune et les captages d'eau par les rectangles bleus.
Dessin Serge David.

DE LA MOTTE CASTRALE DE CHAMPSIGNA A LA FORTERESSE DE LA ROCHELLE ?

A quelques centaines de mètres à l'est de la motte castrale se dresse la tour de La Rochette. La proximité des deux sites permet de formuler l'hypothèse du déplacement d'un premier château en bois et en terre vers un site de hauteur où est installée une forteresse beaucoup plus puissante contrôlant l'accès au bourg de Clairvaux-les-Lacs par le Sud. Fouillée dès la fin du XIX^e siècle et interprétée à tort comme une tour romaine, cette construction a fait l'objet de prospections en 2010-2011, conduite par Serge David.

La forteresse est établie sur une esplanade naturelle en bordure du plateau de Soucia. Elle est flanquée d'un chemin creux qui descend vers les lacs de Clairvaux [Fig. 9].



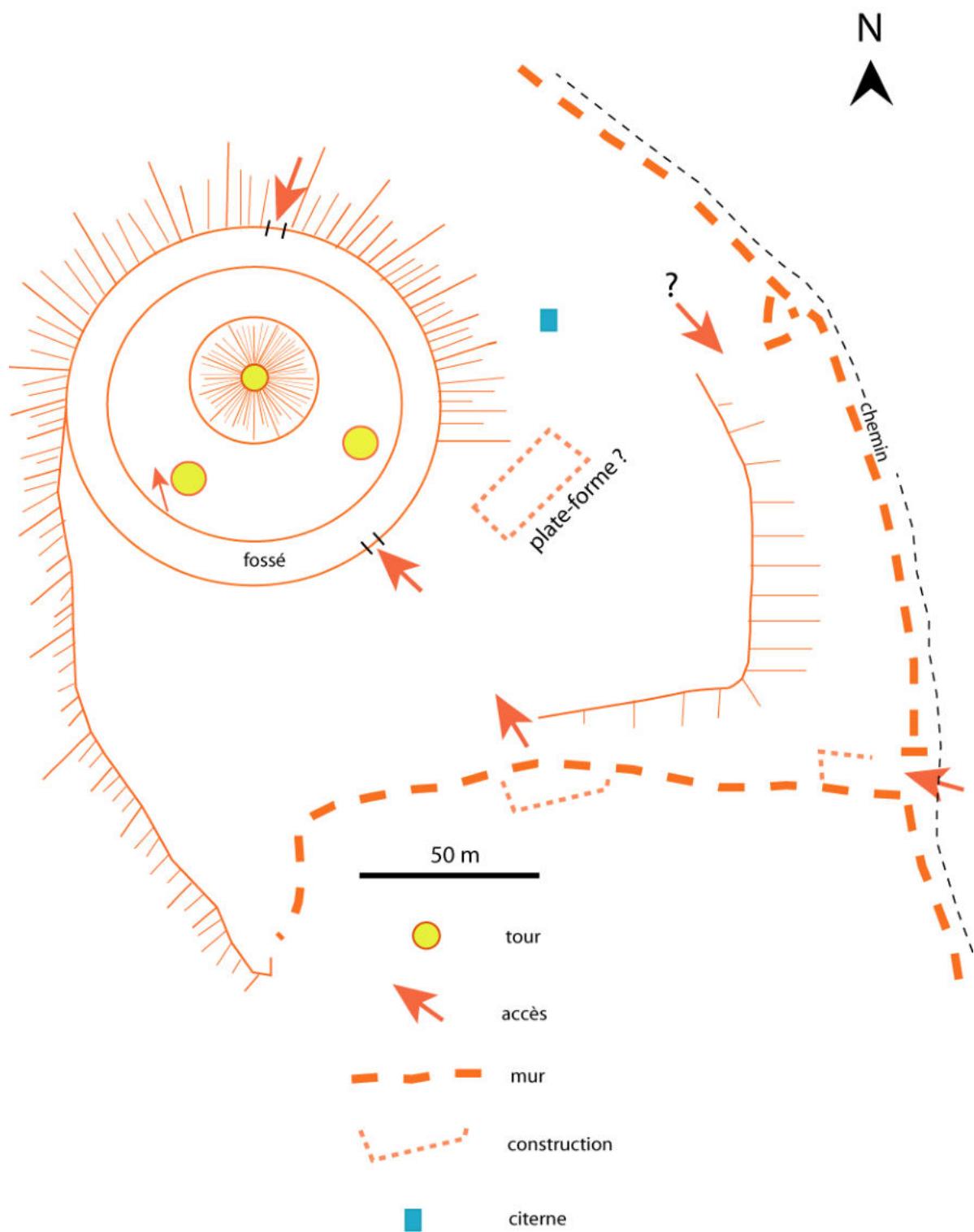
Fig. 9 : Vue du chemin creux à l'est de la forteresse.
Cliché Serge David.

L'existence de constructions à l'est du chemin est certaine. Une tour est en effet mentionnée sur la carte d'état-major. Cependant l'envasissement de la zone par des broussailles rend toute reconnaissance impossible aujourd'hui.

Si les murs qu'on remarque aujourd'hui sont bien médiévaux, ce qui est probable, l'ensemble forteresse-dépendances couvre une surface d'au moins 6 hectares [Fig. 10]. On y accède par une porte à l'est, où se trouvait vraisemblablement un bâtiment de garde. Au pied de l'esplanade, au nord, on observe un autre passage sans doute en liaison avec une citerne [Fig. 12 et 13]. L'accès au château lui-même se faisait en suivant le mur sud, le long duquel on remarque les restes d'une autre construction [Fig. 14]. Plusieurs dispositifs protégeaient probablement l'entrée du château. Le mieux conservé est porté sur le plan [Fig. 15].

Un autre accès, très abrupt, se remarque au Nord [Fig. 16].

Un fossé large de plusieurs mètres [Fig. 17] entoure une motte tronconique portant une tour principale décalée vers le nord. Cette tour est encore partiellement debout, bien que très ruinée [Fig. 18]. Au sud de la tour principale, l'emplacement de deux tours annexes est bien visible. Un chemin d'accès passait à proximité de la tour située à l'ouest [Fig. 19].



LE SITE DE LA ROCHETTE

Fig. 10 : Le site de La Rochette.
Relevé et dessin Serge David.



Fig. 11 : Vue des murs extérieurs et de l'entrée est avec les vestiges d'un bâtiment.
Photographie prise depuis l'esplanade naturelle portant la forteresse. Cliché Serge David.



Fig. 12 : Vue de la citerne.
Cliché Serge David.



Fig. 13 : Vue de l'entrée nord au pied de l'esplanade avec les vestiges
d'un dispositif de flanquement (?).
Cliché Serge David.



Fig. 14 : Bâtiment accolé au mur sud.
Cliché Serge David.



Fig. 15 : Dispositif de protection de l'entrée principale de la forteresse ?
Cliché Serge David.



Fig. 16 : Entrée nord du château.
Cliché Serge David.



Fig. 17 : Vue du fossé.
Cliché Serge David.



Fig. 18 : Sommet de la tour principale.
Cliché Serge David.



Fig. 19 : Chemin d'accès longeant la tour annexe située à l'ouest,
dont l'emplacement est marqué à droite par une légère dépression
dans la topographie.
Cliché Serge David.

DE LA MOTTE AU CHATEAU : PISTES PEDAGOGIQUES

Serge DAVID

LE TRAVAIL SUR LA MOTTE DE CHAMPSIGNA ET LA TOUR DE LA ROCHETTE PERMET DE MONTRER LA DIVERSITE DES SOURCES ET DES METHODES DE L'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE.

Les **archives** sont une source importante. On peut prendre l'exemple du **plan de 1811** et repérer la motte castrale de Champsigna.

D'autres documents anciens peuvent être utilisés : par exemple la **carte d'état-major** (disponible sur Géportail), qui mentionne une deuxième tour à l'est de la tour principale de La Rochette.

Les documents d'archives sont aussi des **textes** qui permettent (rarement, hélas) d'identifier le maître de la forteresse et apportent des données sur son histoire.

Par chance, nous disposons ici d'un document d'archives qui permet d'identifier la famille de La Rochette installée dans le château voisin, mais qui a peut-être aussi construit la motte castrale de Champsigna.

Le **passage sur le terrain** est nécessaire pour vérifier s'il reste des traces de la construction [Fig. 4 à 6]. On constate ici que, sous certains angles, des traces sont visibles : une élévation du terrain et même un aménagement circulaire. Le passage sur le terrain confirme ainsi les données du plan. Un **sondage** peut dans certains cas s'avérer nécessaire, mais il ne donne généralement pas de résultats spectaculaires quand il s'agit de mottes castrales arasées.

La démarche peut être inversée, c'est-à-dire partir d'observations sur le terrain et chercher des informations dans les documents d'archives.

La **photographie aérienne** apporte une aide précieuse. Des structures comme les fondations ou les creusements apparaissent en couleur claire. Sur la figure 7, la zone claire à l'ouest de la motte de Champsigna correspond sans doute au secteur dont ont été extraits des matériaux pour former un parapet portant la première palissade. Ce parapet est marqué par un arc vert foncé. La figure 7 montre aussi les limites de la photographie aérienne quand le couvert végétal est dense : si la motte de Champsigna est bien visible, il n'en est pas de même de la tour de La Rochette, masquée par la végétation. Tout au plus observe-t-on une trace circulaire grâce aux fossés. A l'est de la première, la deuxième tour, beaucoup plus petite, est légèrement soulignée par la végétation.

En conclusion, c'est en croisant des documents de nature différente qu'on peut établir un fait historique, ici l'existence d'une fortification en bois et en terre.

DE LA MOTTE AU CHATEAU : PROPOSITION DE TRAVAIL SUR LA MOTTE DE CHAMPSIGNA ET LA TOUR DE LA ROCHETTE

Documents à utiliser : figures 1 à 19 et restitution.

L'objectif est de comparer les deux structures en faisant apparaître les points communs et les différences et d'illustrer le passage de la motte au château.

La motte castrale

. Partir d'une description de la motte castrale avec le plan et la restitution ; identifier les éléments défensifs ; montrer que la motte était bien visible dans le paysage médiéval : **ouvrage défensif, elle est aussi la marque dans le paysage du seigneur détenteur du pouvoir banal.**

. Montrer également qu'elle n'est pas isolée : la grange et les dépendances mentionnées sur le plan en font le centre d'une exploitation agricole ; autour s'étendent les terres des paysans.

Une petite seigneurie est ainsi inscrite dans le paysage

Le calque du plan de 1811 peut être distribué aux élèves qui le complèteront en indiquant les deux enceintes de la motte, la passerelle, la tour, les voies de communication, la grange, les points d'eau, les dépendances du château et l'emplacement supposé des terres des paysans (autour de l'ensemble circonscrit par les voies de communication).

La tour de La Rochette

A partir du relevé des sites de Champsigna et de La Rochette, on fait apparaître la similitude des formes. La forteresse de La Rochette, qui se trouve à quelques centaines de mètres de la motte de Champsigna est, comme la motte castrale, de forme circulaire, mais elle est beaucoup plus grande et beaucoup plus complexe. On se réfère ici à la figure 10 et à la description de la forteresse pour en présenter les principaux éléments. Le croquis du site peut être distribué aux élèves qui le complèteront. On montre ainsi qu'il s'agit d'une puissante forteresse, dont les maîtres sont les de La Rochette, vassaux du seigneur de Clairvaux, mentionnés dans des textes du XII^e et du XIII^e siècles. Leur forteresse a pour fonction de protéger l'accès à Clairvaux-les-Lacs par le Sud. Ils sont chevaliers avant de rencontrer des difficultés financières et de perdre ce titre.

De la motte de Champsigna à la tour de la Rochette

La proximité des deux sites montre qu'on pourrait être en présence d'une évolution classique, le passage de la motte en bois et en terre au château. Un petit vassal s'installe dans une modeste construction en bois et en terre. Puis il s'enrichit. Le renforcement de son pouvoir seigneurial permet une pression plus forte sur les paysans dans le contexte d'expansion économique des XI^e-XIII^e siècles. La première fortification est abandonnée ou laissée à un autre maître.

Une forteresse beaucoup plus puissante est construite sur une hauteur. Le lien entre les deux sites est suggéré par la similitude des formes : le château de La Rochette n'est en définitive qu'une très grande motte sur laquelle on utilise la pierre.

La Tour-du-Meix [Fig. 20] offre un autre exemple de motte castrale située à proximité d'un château en pierre. A la différence de la motte de Champsigna, celle-ci reste partiellement en élévation. Elle est intégrée à un ensemble fortifié qui domine le ruisseau de La Tour-du-Meix.

Comme pour Soucia, on peut s'interroger sur le déplacement d'un premier habitat vers un site de hauteur où est construite une forteresse en pierre beaucoup plus puissante.



Fig. 20 : La motte de La Tour-du-Meix (2012).
Cliché Serge David.

LA MOTTE DE CHAMPSIGNA : PROPOSITION DE RESTITUTION PEDAGOGIQUE

Ainsi que nous venons de le voir, le prospecteur a réuni des matériaux de travail tels qu'un premier relevé topographique et archéologique et des clichés généraux et de détails.

Ces matériaux sont ensuite confiés à un dessinateur spécialisé dans les restitutions historiques. Il travaille donc en étroite collaboration avec le chercheur qui le guide dans la représentation de l'environnement, de la motte et des scènes de genre. Ce double regard, celui de l'archéologue et celui du dessinateur, livre une restitution à la fois scientifique et vivante [Fig. 21].

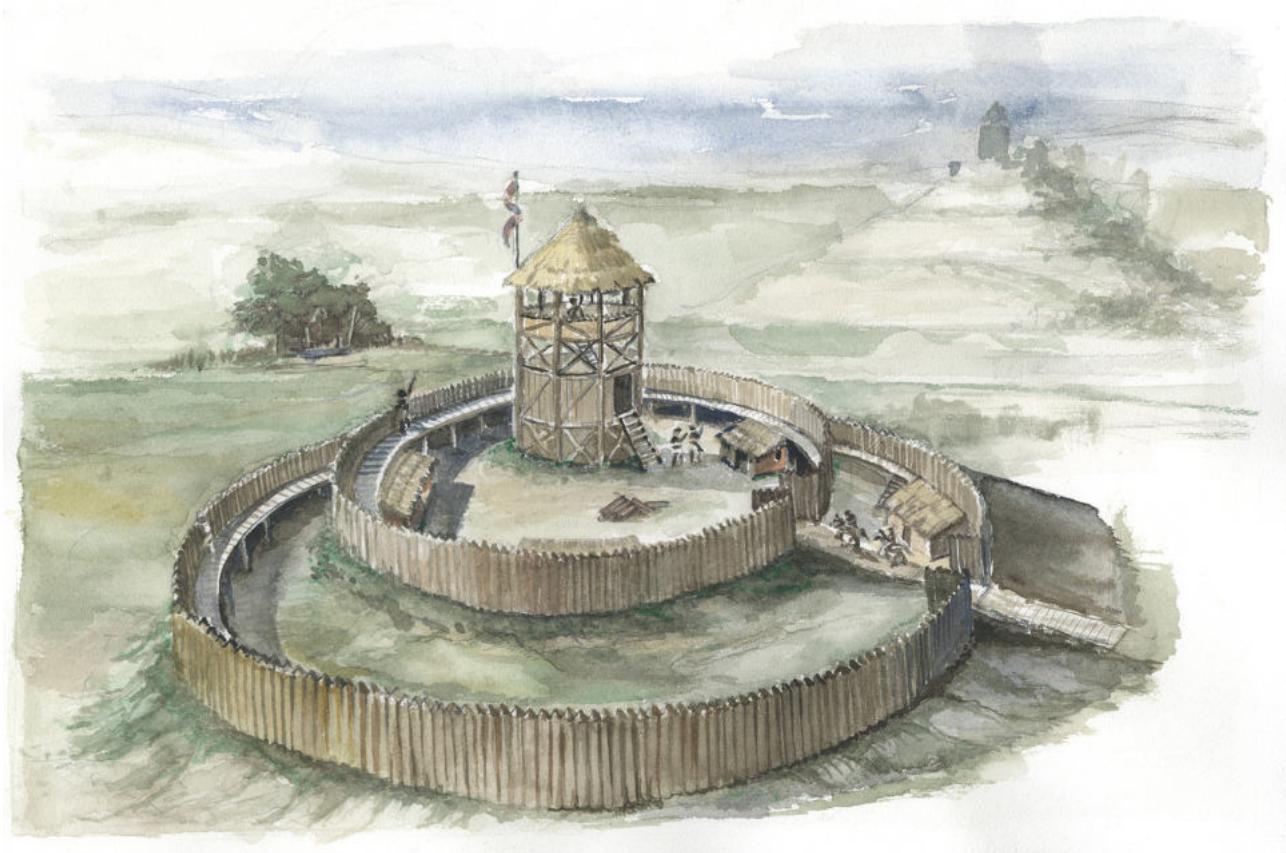


Fig. 21 : Restitution de la motte de Champsigna.
Del. Bernard Labet/Musée d'Archéologie du Jura, 2011.

CHATEAUX DE PIERRE : BILANS ARCHEOLOGIQUE ET ARCHITECTURAL

Stéphane GUYOT

Les édifices castraux prennent une place non négligeable dans le peuplement la Franche-Comté en général et dans le département du Jura en particulier. De par son emplacement et des différentes filiations de son régime souverain, cette entité a fait l'objet d'un traitement défensif dense. Cette particularité régionale n'a que peu été exploitée jusque-là¹. Depuis 1995, un collectif de recherche, informel puis réunis au sein d'un Projet collectif de recherche, a réalisé un inventaire-prospection architectural d'une part, induisant une problématique plus vaste d'autre part, dont le développement urbain ou rural autour de ces bâtiments a fait également partie.

Les recherches récentes montrent l'existence de 1 322 mentions de sites —mottes, châteaux ou maisons fortes— en Franche-Comté dont 539 (soit 41 %) dans le département du Jura² [Fig. 1]. Celles-ci résultent d'investigations en archives, majoritairement, mais aussi sur le terrain.

UNE PROSPECTION ARCHEOLOGIQUE : UNE ETUDE PARTICULAIRE

La convergence de divers intérêts de valorisation (Conseils général du Jura et régional de Franche-Comté) et de perspectives d'études (Direction régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté et CNRS/UMR 7044) ont permis la création d'une mission de recherche sur les sites castraux en Franche-Comté, en commençant par le Jura.

Depuis 2004 et durant quatre mois dans l'année, un inventaire-prospection contribue à leur connaissance via une fiche d'enquête systématique. Cette dernière recense ainsi de nombreux attributs ou d'éléments d'architecture, mais aussi plus spécifiquement l'emplacement, l'environnement, les espaces visibles ainsi que les bâtiments circonscrits. Cette étude a ainsi permis de traiter 75 châteaux médiévaux jurassiens, complétés par une dizaine d'autres, faisant déjà l'objet de suivis archéologiques, associés à des consolidations ou des restaurations généralement bénévoles mais néanmoins suivies par la Direction régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

EMPLACEMENT ET ENVIRONNEMENT

L'implantation d'un site castral n'apparaît pas choisie de manière anarchique. Elle résulte de plusieurs critères convergents. La propriété des terres est sans aucun doute la plus manifeste. Chaque seigneur local engage bien souvent la construction d'un édifice. Celui-ci est fréquemment de taille modeste, surtout au sein des terrains très vallonnés du Sud du Jura. Les plus importants,

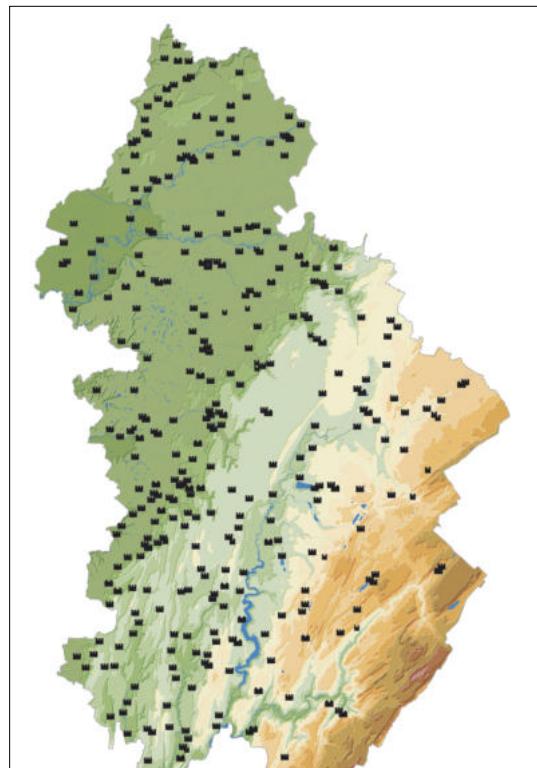


Fig. 1 : Localisation des châteaux de pierre

¹ SCHWIEN (J.-J.), "Résidences, châteaux et forteresses. Un inventaire archéologique", *La Franche-Comté à la charnière du Moyen Age et de la Renaissance (1450-1550)*, Besançon, 2003, pp. 453-469.

² 425 en Haute-Saône, 298 dans le Doubs et 38 dans le Territoire de Belfort.

érigés par de grands propriétaires, ne reflètent pas ou peu les choix d'implantations des édifices secondaires. Le travail de construction est certes colossal, mais les lieux sélectionnés adoptent des caractères moins naturellement défensifs, permettant d'englober des bourgs de taille très variables. Les sites sur des collines sont cependant préférés aux plaines, mais les pentes ou les zones planes s'avèrent largement privilégiées par les petites cités comme Nozeroy ou Loyon (Saint-Julien), mais également pour les mottes. Les édifices plus modestes mais plus défensifs se situent quant à eux majoritairement au sommet d'une colline, excluant de ce fait l'implantation proche des habitats civils —l'Aigle (Chaux-du-Dombief), Château-Vilain (Bourg-de-Sirod), Charnod, ou Montigny-sur-l'Ain. Enfin, le rebord de terrasse fait également partie du panel désigné, puisqu'il s'avère naturellement défensif (Binans, La Chatelaine, Mirebel ou Saint-Laurent-la-Roche).

Le développement du bourg à proximité du château est en parfaite concomitance avec la topographie du site sélectionné. Celle-ci induit le potentiel constructif de la forteresse mais également de l'espace civil disponible. Pour la période médiévale, ce dernier est essentiellement hors enceinte, situé en aval du château. Durant la fin du Moyen Age ou du début de l'Epoque moderne, la construction d'une seconde enceinte fortifie le bourg de nombreux sites. C'est le cas de Binans, de La Chatelaine, de Crotenay ou de Saint-Laurent-la-Roche. D'autres en revanche, comme Montrond ou Montrivel (Equevillon), garderont *a priori* une enceinte unique malgré la présence accolée du bourg.

Dès le XII^e siècle mais et de manière plus conséquente du XIII^e au XV^e siècle, un certain maillage castral se met en place sur le premier et le second plateau du Jura (entre 450 et 650 m d'altitude). Les sites sont très souvent distants entre eux de quelques kilomètres, comptant un, voir parfois deux édifices par communes. Excepté à l'extrême nord du département, le troisième plateau n'est quant à lui que peu confronté à cette fortification.

Ce développement "frénétique" s'accompagne toutefois de caractères immuables, pourvu d'espaces de vie comme le logis —et le triptyque *aula*, *camera* et *capella*—, de travail comme les communs, mais surtout d'un espace religieux. Ainsi, la présence de chapelle est quasi systématique *in muros* pour les constructions les plus complètes. D'une taille très restreinte —souvent comprise de 1 à 2 m²— au château du Pin, de Marigna-sur-Valouse, de Sirod ou de Verges, elle est nettement plus conséquente à l'Aubépin, Scey (Chassagne, Doubs), à Arlay ou à Nozeroy, biens de riches propriétaires.

ETAT GENERAL

Les sites inventoriés sont de plusieurs ordres : les châteaux habités ou habitables, les ruines ou les reliefs, seulement perceptibles par les initiés.

Les édifices habités s'avèrent souvent d'excellente conservation et qualité architecturale. Il s'agit d'édifices médiévaux construits au XIII^e siècle, dont les aménagements modernes et contemporains ont fréquemment altéré les communs et les logis, alors que le donjon s'avère peu atteint (Andelot-Morval, Blandans (Domblans), Cornod [Fig. 2], Le Pin ou Marigna-sur-Valouse).

Les ruines évoquent qu'une image partielle de chaque château, mais celle-ci représente un potentiel archéologique incontestable. Les maçonneries en place peuvent atteindre une dizaine de mètres d'élévation et les remblais dus aux démolitions ou aux altérations masquent parfois plusieurs niveaux d'étages. Des sites majeurs comme le rare exemple de donjon roman de



Fig. 2 : Château de Cornod —Donjon XIII^e s. et logis

Beauregard (Publy), de fortification constructive de La Chaux-des-Crotenay ou d'exploitation naturelle de Saint-Laurent-la-Roche ainsi que d'éléments défensifs de Château-Vilain (Bourg-de-Sirod) ne font l'objet d'aucun traitement, à l'instar, par ailleurs, des nombreux autres. Tous ces bâtiments en ruines s'avèrent très dangereux.

Enfin, les mentions en archives mais seulement perceptibles par des reliefs ou des talus représentent peu d'intérêt pour les recherches actuelles. Toutefois, les relevés effectués sur plusieurs d'entre eux marquent l'existence de talus périphériques ainsi que de maçonnerie en sous-sol (Beffia, Nogna ou Pimorin).

Orientation bibliographique

GUYOT (S.) & VUILLEMOZ (D.), "Beauregard, commune de Publy (Jura). Relevé topographique", *Collectif de Recherche sur les châteaux du Nord-Est de la France, bilan des activités en Franche-Comté 1995-1998*, Besançon, 1998, pp. 69-70 +1 pl.

GUYOT (S.) et CARLIER (M.), *Inventaire des châteaux de Franche-Comté. 19 châteaux du Jura*, document dactylographié, sous l'égide des Monuments Historiques, Besançon, 2004, 211 p.

GUYOT (S.) sous la dir., FIOCCHI (L.) et DOTTORI (B.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 22 édifices du département du Jura*, document dactylographié, sous l'égide des Monuments Historiques, Cnrs/Umr 7044, Arbois, 2006, 287 p.

GUYOT (S.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 21 édifices du département du Jura*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Arbois, 2007, 272 p.

GUYOT (S.), *Château de Scey dit Castel Saint-Denis, études archéologiques préalables aux travaux de consolidation (tour Montsoufflot de la fin XII^e-XIII^e siècle)*, document dactylographié surveillance et bâti, Cnrs/Umr 7044, Arbois, 2007, 80 p.

GUYOT (S.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 7 édifices du département du Jura*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Villette-les-Arbois, 2009, 98 p.

GUYOT (S.), *Mirebel (Jura). Etudes archéologiques du bâti préalables aux travaux de consolidations du donjon*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Villette-les-Arbois, 2010, 56 p.

MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, t. I, 375 p., t. II, 383 p.

MESQUI (J.), "Maisons, maisons fortes ou châteaux ? Les implantations nobles dans le comté de Valois et les Franges occidentales du comté de Champagne au XIII^e et XIV^e siècle", *La maison forte au Moyen Age. Actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984*, Paris, 1986, édition du C. N. R. S., 345 p., pp. 185-227.

MESQUI (J.), *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, 1997, 477 p.

PEROUSE de MONTCLOS (J.-M.), *Principes d'analyses scientifiques. L'architecture. Vocabulaire*, Paris, 1989, 622 p.

PRIGENT (D.) et SAPIN (C.), "La construction en pierre au Moyen Age", *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 1999, pp. 117-148.

SALCH (Ch.-L.), BURNOUF (J.) & FINO (J.-F.), *L'atlas des châteaux-forts en France*, Strasbourg, 1977.

SALCH (Ch.-L.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Age en France*, Strasbourg, 1979.

VIGNIER (F.) et alii, *Dictionnaire des châteaux en France ; t. X : Franche-Comté, Pays de l'Ain*, Paris, Berger-Levrault, 1979.

VIOLLET LE DUC (E.), *Encyclopédie médiévale*, t. I, architecture, 720 p.

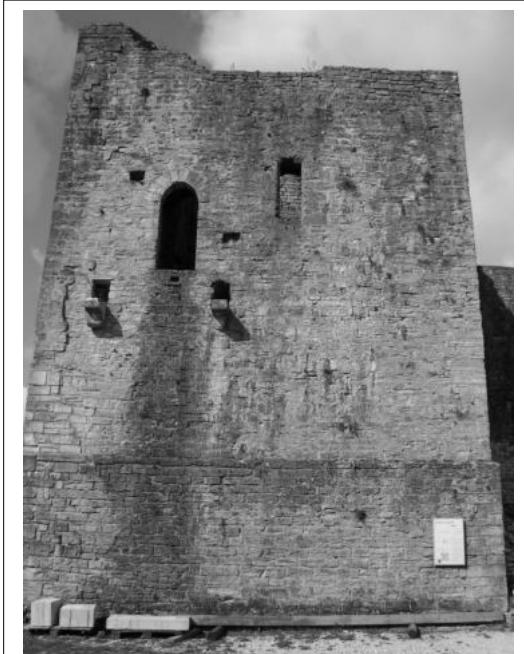


Fig. 3 : Le donjon de Présilly avec sa poterne

LA MAISON FORTE : L'EXEMPLE DE CHALAIN

Serge DAVID

La maison forte peut être définie comme un logis fortifié implanté à la campagne. Comme la motte castrale, c'est une demeure de la petite aristocratie des chevaliers de village, qu'il faut séparer des seigneurs châtelains détenteurs du ban. Elle se distingue du château parce qu'elle se compose d'un logis parfois fortifié et d'annexes pour la vie agricole : granges, écuries, caves, grenier.

La seigneurie de Chalain-Fontenu constitue un exemple représentatif d'une seigneurie foncière et banale comtoise dotée d'une maison forte avec ses annexes, qui sont ici une grange [Fig. 1, n°3] et un moulin [Fig. 1, n°4]. Son implantation dans la vallée montre que le souci principal n'est pas la défense, mais bien le développement agricole.

Autour de la maison forte et de ses jardins s'étend la réserve, qui correspond à la reculée de Chalain et fournit au seigneur le foin pour ses écuries, le blé, le vin, le gibier et le bois de chauffage et de construction. La réserve inclut le lac de Marigny, c'est-à-dire le lac de Chalain, qui fournit en abondance toutes sortes de poissons. La maîtrise de l'eau est un élément essentiel du pouvoir économique de la petite aristocratie rurale. C'est aussi un facteur de prestige.

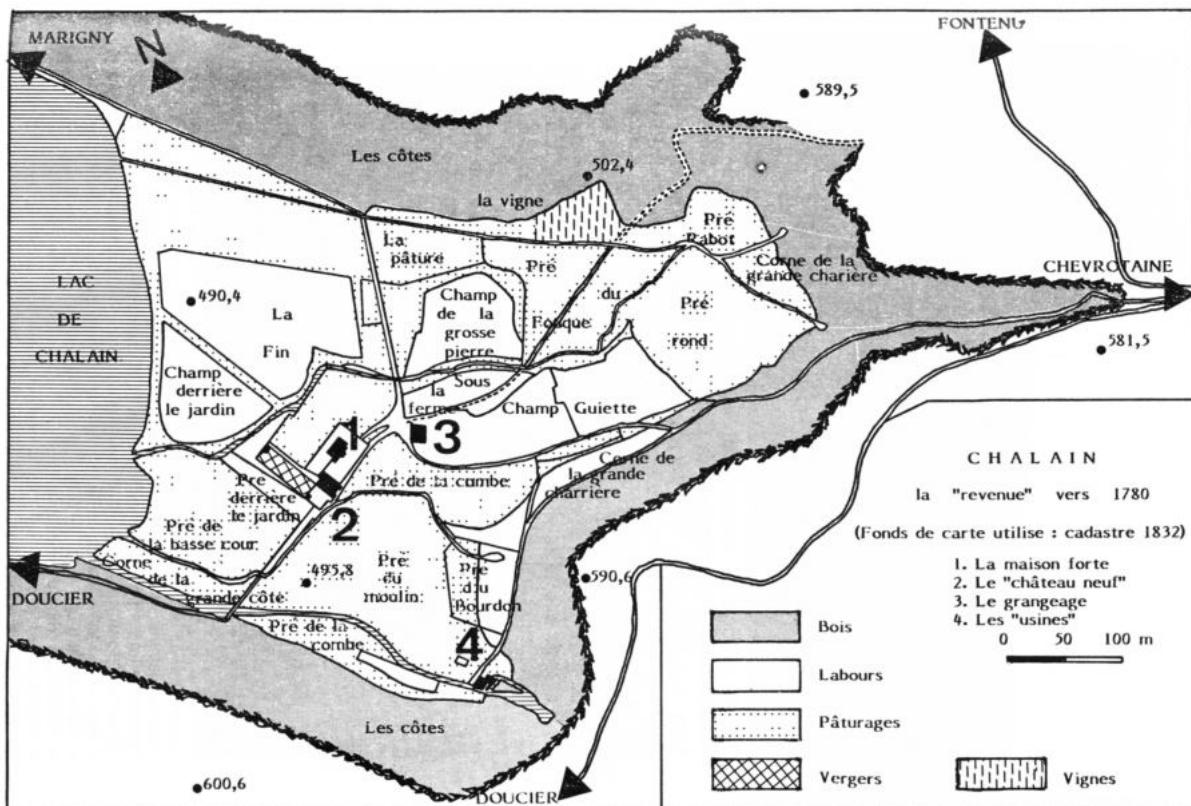


Fig. 1 : La seigneurie de Chalain. Plan Jean-Luc Mordefroid.

*Sans doute construite dès 1280, la maison forte évolue à l'époque moderne vers le château résidence. Encore debout à la fin du XIX^e siècle, elle est aujourd'hui ruinée. Plusieurs éléments du bâtiment moderne ont certainement une origine médiévale [Fig. 2 et 3] : la plate-forme sur laquelle elle est construite remonte sans doute au XIII^e siècle; le plan quadrangulaire, les deux tours, signe typique de noblesse, et la chapelle rappellent également le passé médiéval du bâtiment. On note parmi les aménagements de la fin du Moyen Age une canonnière datant sans doute du XV^e siècle.



Fig. 2 : Façade ouest de la maison forte de Chalain.
Cl. Pascale Negri.

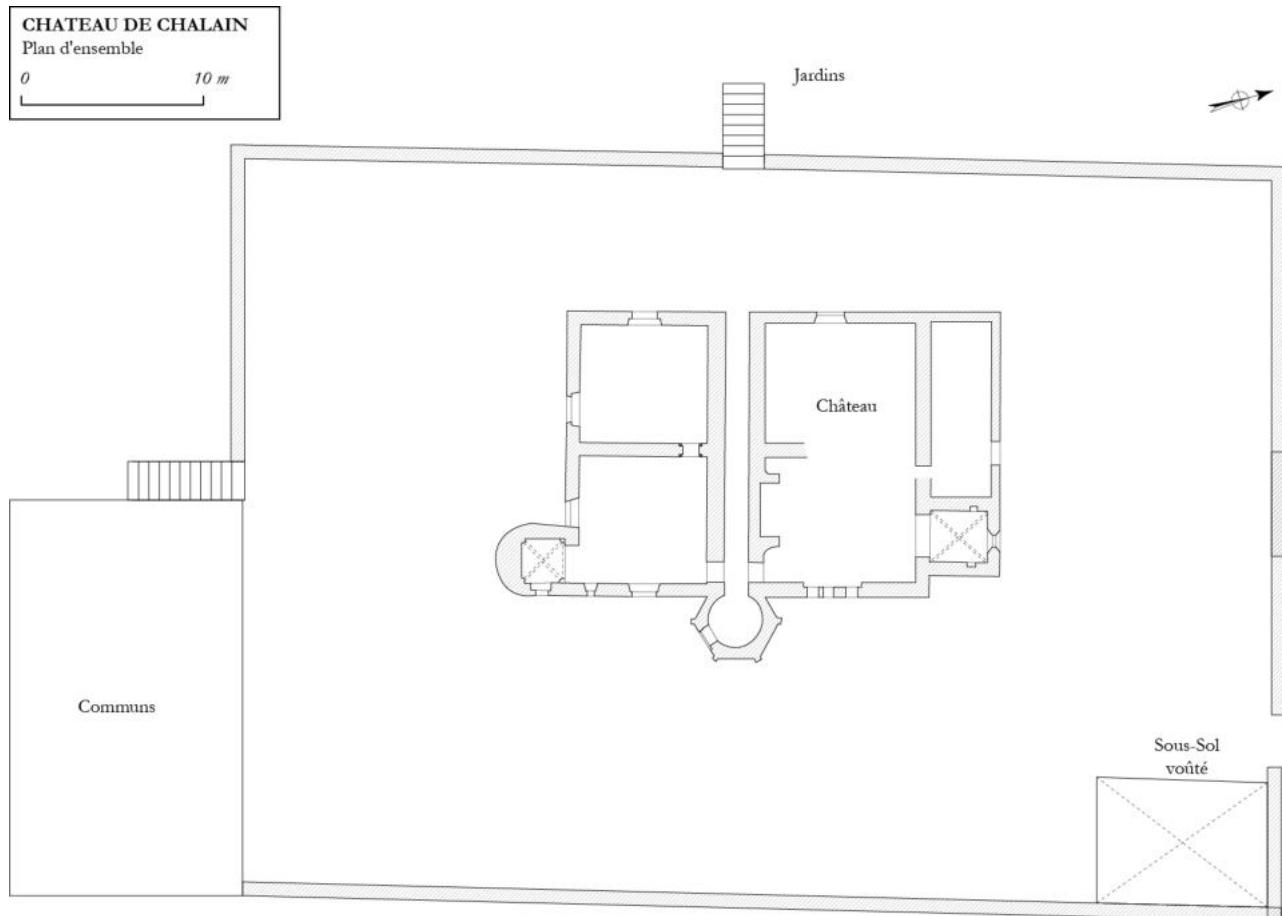


Fig. 3: Plan de la maison forte de Chalain.
Relevé et dessin Jean-Luc Mordefroid.

Orientation bibliographique

MORDEFROID (J.-L.), « Chalain-Fontenu, une seigneurie comtoise (XIII^e-XVIII^e s.) », *Travaux de la Société d'émulation du Jura* (1985), Lons-le-Saunier, 1987, p. 97-127.

II. DEFENSE, ESPACES ET FONCTIONS

ORGANISATION DU CHATEAU : TYPOLOGIE CASTRALE JURASSIENNE

Stéphane GUYOT

Les plans de ces châteaux montrent une multitude de formes et de particularités essentiellement induites en raison de la topographie du site et de ces bancs rocheux. Malgré ces variantes, deux grandes familles se côtoient³ : les châteaux longilignes sont constatés à Château-Vilain, Mirebel ou Montigny-sur-l'Ain et ceux davantage quadrangulaires, fréquemment pourvus des tours circulaires ou rectangulaires à leurs angles, sont constatés à La Chaux-des-Crotenay, Nozeroy ou Sirod.

Les premiers adoptent une organisation standardisée où la succession des cours et des bâtiments précède l'arrivée, généralement à une altitude toujours ascendante, mais pas systématiquement, au logis mais surtout au donjon, juché le plus souvent sur une éminence rocheuse, comme à Montdidier (Aromas), Montigny-sur-l'Ain ou Saint-Laurent-la-Roche. Ceux-ci présentent toutefois une caractéristique majeure, celle de ne posséder qu'une seule voie d'accès, placée à l'opposé de la tour maîtresse. L'existence d'une poterne ou d'un autre passage secondaire ne semble en revanche pas spécifique — Montrivel (Equevillon) jouit d'un modèle gravé dans le rocher. Dans le cas d'un logis et d'un donjon davantage centré, il apparaît que plusieurs entrées importantes, excluant en conséquence les simples portes piétonnières, soient implantées sur les fronts longitudinaux comme à Mirebel ou à chaque extrémité, comme à Château-Vilain ou à Marigny-sur-Valouse. D'autres comme Binans (Publy) ou Crotenay se placent le long d'un rebord de terrasse plus vaste que le château.

Les sites de forme plutôt polygonale sont davantage compacts, formés par quatre cotés ou plus. Montdidier, La Chaux-des-Crotenay, Lons-le-Saunier ou Nozeroy, pour ne citer qu'eux, en sont les parfaits représentants. La ou les cours sont centrées, entourées sur tous côtés par des corps de bâtiments. Le donjon ne se différencie que par une dimension légèrement plus importante des tours périphériques. Cette forme de château apparaît *a priori* minoritaire dans le Jura. Son environnement adopte cependant une standardisation commune, à savoir, bordé d'un talutage naturel souvent en bord de terrasse ou d'un fossé anthropique systématiquement sec. Pour ce qui est de Montdidier et de La Chaux-des-Crotenay, une extension prolongera l'espace en la formation d'une basse cour. Pour Sirod et le château Pécauld (Arbois), ces édifices apparaissent plus proches d'une maison forte — élément architectural unique — que celle de châteaux proprement dit.

ESPACES CASTRAUX

Outre la forme générale du château, l'enceinte, la plate-forme, les fossés et la basse cour dépendent étroitement du lieu choisi pour son implantation, et en conséquence de sa topographie.

Pour les édifices bâtis en sommet de colline, l'enceinte et les fossés s'inscrivent quasi systématiquement en périphérie de la plate-forme, induisant la taille et la configuration de la basse cour. Les observations effectuées sur ces maçonneries montrent qu'elles sont invariablement rectilignes, quelle que soit la configuration du plan, notamment circulaire



Fig. 4 : Le très large fossé de Montmirey-le-Château

³ Les types académiques, comme l'architecture philippine ou plantagenet, ne sont a priori pas représentés dans le Jura.

comme à Montrond ou à Germagnat. Notons toutefois que l'espace ainsi décrit est dans la plupart des cas polygonal. Les élévations conservées sont en revanche très variables d'un site à l'autre particulièrement pour les sites en ruine. Les plus hautes sont visibles à Montdidier (Aromas) et à Montrond, atteignant plus de dix mètres. Les fossés, quant ils sont encore visibles et anthropiques, encerclent l'enceinte. Tous sont secs et en U, taillés dans le rocher ou tout simplement creusés dans le sous-sol. Dans le premier cas, ceux taillés dans le rocher, il semble que les blocs extraits ont servi à l'érection de l'édifice. Cette observation est manifeste au Château-Sarasin (Meussia) ou Le Châtelet (Planches-en-Montagne), mais également à Scey, où les tailleurs de pierres se sont exercés sur le rocher encore en place. Dans le cas de l'utilisation d'un fossé ou d'une falaise naturelle, les maçons ont invariablement épousé leurs arêtes supérieures, les obligeant parfois à réaliser des constructions particulièrement vertigineuses. Les plus notables à l'Aigle ou à La Châtelaine peuvent surplomber d'une centaine de mètres la base du plateau. Le cas particulier de Scey montre encore une fois une certaine aptitude à ériger des bâtiments au-delà des plateaux rocheux par la construction de mur prenant appui à leur base.

Les édifices pourvus d'une défense moins "naturelles" ne disposent malheureusement plus de leurs fossés. Ils ont été comblés à l'Epoque moderne et plus particulièrement à celle contemporaine. Les érudits et historiens locaux du XIX^e siècle soulignent cependant leur tracé et leur forme, sec et en U. Quant aux enceintes, les constructions postérieures les ont régulièrement enchaissées. Néanmoins, le mode constructif semble nettement différent. L'enceinte est ici créée en premier, inférant la forme du fossé, ce qui n'est pas le cas pour les édifices précédents.

Le donjon est le bâtiment le plus remarqué ou remarquable sur les sites. Son élévation et l'épaisseur de ces maçonneries les démarquent aisément des autres constructions surplombées, notamment le logis et les communs. Il adopte des formes essentiellement polygonales à quatre (10 exemples), cinq (1) ou six côtés (2). Seul celui de La Chaux-des-Crotenay s'avèrent de plan circulaire —notons que 53 ne sont pas visibles ou identifiables ; Vadans pourrait également être du même modèle.

Parmi eux, la conservation n'a pas toujours permis de remarquer leurs atouts défensifs. Les plus complets, comme Andelot-Morval, Le Pin ou Marigna-sur-Valouse, construits vers le XIII^e siècle, témoignent d'assez peu de dispositif. En revanche, les traces de bretèches ou de mâchicoulis sont distinguées systématiquement. Ceux-ci protègent des ouvertures de type poterne (Le Pin [Fig. 5] et Marigna-sur-Valouse), juchée au deuxième niveau. Leur accès n'est plus visible, probablement conçu à l'aide d'un dispositif de bois. Pour ce qui est des escaliers internes, ils sont incorporés dans les murs porteurs à La Chaux-des-Crotenay, Blandans, Beauregard, Lavancia-Epercy et Martigna-sur-Valouse.

Les logis les mieux conservés, longeant systématiquement la cour, apparaissent structurellement plus frêles que le donjon. Les maçonneries moins épaisses comportent des ouvertures sur tous les niveaux habitables, notamment le rez-de-chaussée, mais exclusivement en façades internes. On y retrouve le triptyque castral, l'*aula* (grande salle), la *camera* (chambre) et la *capella* (chapelle). Celles-ci prennent place au rez-de-chaussée ou au premier niveau. Les petits édifices comme Blandans (Domblans) ou Verges témoignent d'un éclatement de ces espaces sur plusieurs niveaux. On notera l'association de la grande salle et de la chapelle —désignée comme oratoire—, de surfaces restreintes, à Marigna-sur-Valouse, à La Tour-du-Meix ou à Verges. Enfin,



Fig. 5 : Mâchicoulis du Pin

il faut signaler la découverte d'une salle des bains à Scey (Doubs) dans le logis Montsoufflot du XV^e siècle.

Enfin, les escaliers, les cheminées ou les latrines sont systématiquement présents dans les logis. Les escaliers adoptent une certaine finesse —notamment à partir du XV^e siècle— contrairement à ceux des autres espaces, comme le donjon, qui s'avèrent plus sommaires et bruts. L'escalier d'honneur de Nozeroy est sans aucun doute le modèle connu le plus notable [Fig. 6]. Il est doté de sculptures architecturales et de scènes vernaculaires. Plus communs, ceux de Binans (Publy) ou de La Chaux-des-Crotenay sont des modèles qui naissent d'un espace assez vaste, probablement une grande salle. Le modèle le plus courant à noyau central est en revanche incorporé dans une tour circulaire (Blandans, La Chaux-des-Crotenay, Nozeroy ou Verges) ou polygonale (Le Pin). Ils desservent l'ensemble des étages du logis.

Les cheminées peuvent prendre place dans toutes les pièces et plus particulièrement l'*aula* (la grande salle). Il s'agit essentiellement de modèle engagé dans les logis et incorporé dans les autres espaces. Pour les sites en ruine, les jouées, le couvrement et la hotte ne sont guère présents. Les exemples complets apparaissent du XV^e siècle et de l'Epoque moderne.

La majeure partie des latrines disposent d'un conduit biais, incorporé dans la maçonnerie porteuse. Celle de Montigny-sur-l'Ain ou de Scey sont les plus complètes. L'orifice supérieur, taillé dans une dalle épaisse, donne sur un conduit quadrangulaire qui s'évase à sa base. Sur ce dernier site, les constructeurs se sont servis d'une faille rocheuse naturelle pour l'évacuation des excréments. Quelques encorbellements sont toutefois encore perceptibles à Beauregard, Mirebel et Andelot-Morval.



Fig. 6 : Escalier de Nozeroy

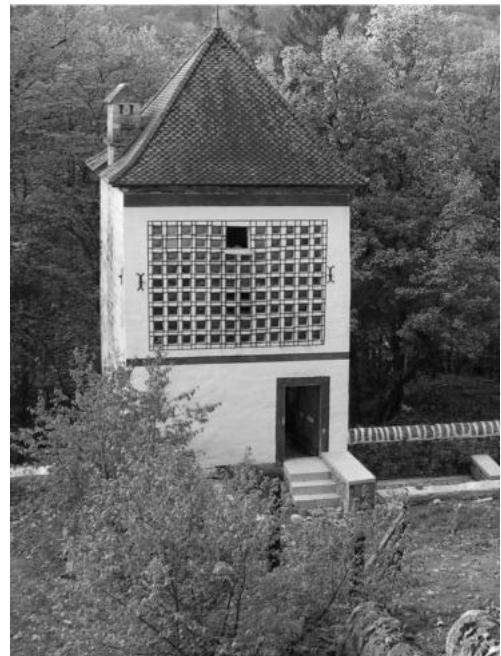


Fig. 7 : Colombier de Marigna-sur-Valouse

Les communs ne présentent pas de caractéristique particulière. Ils sont semblables aux granges ou aux fermes contemporaines *extra muros*. Seuls les colombiers les distinguent réellement. Deux modèles sont répertoriés : mural ou en tour indépendante. Présilly possède une tour circulaire, Marigna-sur-Valouse [Fig. 7] une tour quadrangulaire, toutes deux isolées, et Vallerois-le-Bois (Haute-Saône) en disposition murale.

Les porteries sont relativement mal conservées, subissant les dommages des attaques en premier lieu. Les plus complètes comptent toutefois une architecture défensive importante, où l'épaisseur des maçonneries —mur bouclier— et la présence de fente de tir est y systématique. La plus notable est celle de Château-Vilain qui comporte une porte charretière, protégée par deux tours engagées munies de trois fentes de tir périphérique et une herse. En présence de fossé, la porterie

jouie d'un pont-levis simple —charretier— ou double —charretier-piétonnier (Marigna-sur-Valouse et Présilly —[Fig. 8]). Dans les deux cas, la herse et les mâchicoulis semblent systématiques. Enfin, aucune défense avancée de type barbacane n'est enregistrée sur les sites étudiés. Seule celle de Présilly est actuellement décrite et étudiée.

Enfin, l'alimentation en eau est un élément indispensable dans le château. Il s'agit systématiquement de citerne à réservoir circulaire⁴ ou quadrangulaire⁵. Un complément à l'aide d'une source est observé ou mentionné à l'Aigle et Scey, alors qu'un puits peut-être envisagé à Saint-Laurent-la-Roche.



Fig. 8 : Porte à pont-levis de Présilly

⁴ Arlay, Beaulieu (commune de Présilly), Binans (Publy), Château-Vilain (Sirod), Montigny-sur-l'Ain, Le Pin et Rosay.

⁵ Andelot-Morval, Geruge, Mirebel, Marigna-sur-Valouse, Oliferne (Vesle), Pymont et Saint-Laurent-la-Roche.

EVOLUTION ARCHITECTURALES DU DONJON

Stéphane GUYOT

Le donjon ou tour maîtresse reste encore de nos jours l'élément défensif par excellence. Celle tour massive et haute, généralement la plus élevée des constructions du château, prend une place considérable dans la physionomie castrale. Cette tour s'est avérée le dernier rempart de toutes les attaques.

DU DONJON EN BOIS A LA RESIDENCE : REPERES CHRONOLOGIQUES

La construction en bois : un donjon jurassien méconnu

Malgré une terminologie identique, le donjon adopte des aspects architecturaux très différents selon les périodes. Son développement apparaît dès les premières édifications de mottes castrales, anthropiques ou non. A cette période féodale, les constructions sont en bois, formées d'un assemblage de pans ou palissades de bois. Dès lors, le donjon est né, isolé des autres constructions et implanté au sommet des buttes. Ces édifices *a priori* primitifs se rencontrent encore à l'orée du XIV^e siècle, notamment dans le Bourbonnais, où une découverte récente atteste d'aménagements vers 1369, soit un abandon encore plus tardif. Dans le Jura, les recherches sur les mottes restent fugaces et vieillissantes, ne permettant pas d'envisager ne serait-ce qu'une idée de l'architecture féodale. Qu'en est-il des mottes implantées dans la plaine du Nord-Ouest, où les édifices en pierres plus tardifs forment un maillage clairsemé, la terre et le bois étant les seuls matériaux de construction ? Il est en effet fort probable que les tertres médiévaux soient encore occupés jusqu'à une période récente —mais néanmoins médiévale.

Mutation de l'architecture en bois vers une construction en pierre

Au cours du XII^e siècle, les constructions en pierre se généralisent dans le Jura, notamment mentionnées à travers les sources archivistiques. Sur le terrain, la ruinification des châteaux ne permettent guère d'en apprécier l'architecture et en conséquence la chronologie. Les investigations récentes montrent cependant que les vestiges sont riches d'enseignement si tenter qu'ils soient étudiés. Ainsi, les châteaux de Beauregard (Publy), Dramelay, Mirebel, Vadans et probablement Marigna-sur-Valouse appartiennent à la période romane. Cependant, d'autres *a priori* plus tardifs, notamment du XIII^e siècle, adoptent les mêmes caractéristiques architecturales. C'est ainsi le cas de Montrond, Montrivel (Equevillon) ou Présilly. Malgré son aspect massif et défensif, constitué d'une poterne, de fentes de tir et le cas échéant de mâchicoulis [Fig. 1] —très peu observés en raison de la ruinification—, les structures de confort s'installent *intramuros*. Les cheminées et les latrines sont observées sur les édifices les plus anciens, comme à Beauregard. Ces constructions en pierre évoluent, passant de donjon exclusivement défensif à une tour-résidence, où prennent place *aula* (grande salle) et *camera* (chambre). A ce jour, aucune *capella* (chapelle) n'est circonscrite dans ces



Fig. 1 : Donjon de Rans

édifices. Le donjon du Pin est sans aucun doute une exception dans le paysage castral jurassien. Cette tour-résidence, adopte des mensurations atypiques, où prend place le triptyque —*aula*, *camera* et *capella*. Notons toutefois que l'architecture actuelle résulte des aménagements colossaux et destructifs menés au XV^e, XIX^e siècle et plus récemment (1980-2009). Le donjon du XIII^e siècle est encore perceptible mais pour les plus avertis. L'étude de ces donjons montre qu'ils ne sont plus isolés des autres constructions, notamment des logis mais surtout de l'enceinte périphérique. Dorénavant, les donjons sont flanqués, faisant partie intégrante de la première ligne de défense. En revanche, son implantation dans le château reste le plus élevé, toujours considéré comme l'ultime place à prendre.

Le donjon abandonné au profit du logis

Un changement important s'effectue vers la fin du XIV^e et au XV^e siècle. Le développement de la poudre mais surtout celui de l'architecture gothique bouleversent l'architecture castrale⁶. Les donjons massifs et défensifs sont percés de fenêtres tournées vers l'extérieur, laissant pénétrer la lumière et pas seulement les courants d'air ainsi que la fonction défensive. Les fentes de tir — archères et archères-canonnières — ainsi que les bouches à feu — canonnières — sont cantonnées aux murs boucliers, la première ligne de défense : l'enceinte. Outre les percements de baies ou les agrandissements des fentes de tir, les logis prennent place systématiquement aux abords des donjons. Le château de Mirebel en est le cas le plus représentatifs [Fig. 2]. En revanche, dans la majeure partie des autres sites assez conservés pour définir ce postulat, ces derniers ne subissent en effet que des aménagements sommaires. Le percement d'une ouverture dans les murs de leur rez-de-chaussée aveugles, donc dénué de toutes ouvertures, est fréquemment observé. C'est notamment le cas de Marigny-sur-Valouse ou Présilly. Le donjon conserve alors son aspect défensif, relayant la fonction résidentielle au logis adossé.

Les donjons construits durant période gothique ne disposent guère de structures défensives. La terminologie adaptée devient alors "tours maîtresse". La construction s'avère alors purement résidentielle, similaire à un logis mais architecturalement édifié en tour, comme à Andelot-Morval [Fig. 3]. Les défenses prennent donc place sur la ou les enceintes, comme pour la tour-résidence.

Les occupants reconnaissent les logis anciens ou en construisent de nouveaux, en les dotant du confort "moderne" —chronologique et technique.



Fig. 2 : Mirebel —donjon du XII^e siècle (à droite et en travaux) adjoint d'un logis des XIV^e-XV^e siècles (à gauche)



Fig. 3 : Tour maîtresse d'Andelot-Morval

⁶ Les démantèlements de Louis XIV en 1479 infligent également de nombreuses pertes.

Les résidences "castrales"

Dans le courant du XVI^e siècle et avant les démantèlements généralisés, officiellement attribuables de la seconde conquête de 1674, les constructions qui nous sont parvenues témoignent de l'abandon des fonctions résidentielles des donjons en faveur de logis spacieux. Le bâtiment du pouvoir si redouté naguère n'est plus considéré, exception faite des troupes de Louis XIV qui organisent systématiquement l'éventrement de tous les donjons encore debout, dans le seul but de marquer la puissance de la conquête française. Malgré ce désintérêt, les donjons sont conservés dans la plus part des châteaux en ruine ou plus complets.

TYPOLOGIE DES DONJONS

Si l'idée d'une adaptation du plan du donjon à la topographie était jusque-là envisageable, les études menées sur le bâti castral montrent une toute autre réponse —exclusivement pour les donjons et non sur l'organisation et le plan général des châteaux. Le donjon apparaît dissocié des contingences environnementales et notamment topographiques. Seuls les modèles polygonaux irréguliers paraissent être ajustés. Les concepteurs se sont probablement efforcés de choisir le plan du donjon en fonction de la micro-topographie, mais sur chacun des sites examinés —donjon identifié—, le travail préparatoire s'est avéré colossal malgré le choix restreint des tracés. Les exemples sont en effet très nombreux et les plus notables sont Meussia, Poupet (Saint-Thiébaud) ou Saint-Laurent-la-Roche. Au château du Pin, une étude et des relevés récents prouvent que la butte rocheuse naturelle a fait l'objet d'un étagement important pour assoir horizontalement le donjon et ainsi créer un bâti surélevé, dépourvu du niveau habituellement aveugle.

Trois formes de donjon sont en effet relevées dans le Jura : quadrangulaire, polygonal et circulaire⁷.

Les donjons quadrangulaires

Les donjons quadrangulaires sont répertoriés à de nombreuses reprises. Ils constituent le corpus le plus abondant. Les exemples les plus vastes sont observés à Andelot-Morval, Arlay, La Chatelaine, Le Pin [Fig. 5] ou Rans [Fig. 1]. Ils présentent des mensurations exceptionnelles de plus de 15 m dans-œuvre. Les modèles plus conventionnels arborent des tailles inférieures, aux alentours de 10 m. On retrouve cette dernière configuration à Dramelay [Fig. 4], Lavancia-Epercy, Mirebel [Fig. 2], Montmirey-le-Château, Montrond, Présilly, Rosay, Ougney et Thervay pour ne citer qu'eux. En revanche, un modèle plus réduit est également rencontré sur des édifices isolés, seulement consacrés à la surveillance d'axe routier. C'est le cas de la Tour Girard (Mesnois) ou de Nans qui mesurent environ 4 m dans-œuvre.

Outre cette classification, tous ces donjons comportent une caractéristique commune, celle de disposer des maçonneries les plus épaisse au regard des autres espaces. Les exemples les plus complets ne possèdent pas d'ouverture au rez-de-chaussée, exception faite des percements tardifs. Le seul accès est une poterne inaccessible en l'absence des structures bois maintenant supprimées.



Fig. 4 : Donjon de Dramelay

⁷ Les édifices châteaux monobloc comme Pécault (Arbois), Sirod ou Verges sont exclus du répertoire.

En interne, les circulations primitives ne sont pas connues pour la majeure partie d'entre eux. Les plus complètes ne témoignent d'aucun escalier incorporé dans les maçonneries même engagé. Seule l'étude du château du Pin a permis d'en apprécier le tracé du XIII^e siècle. Le modèle est engagé [Fig. 5], malheureusement altéré par la construction d'un escalier hélicoïdal à la fin du XV^e siècle.

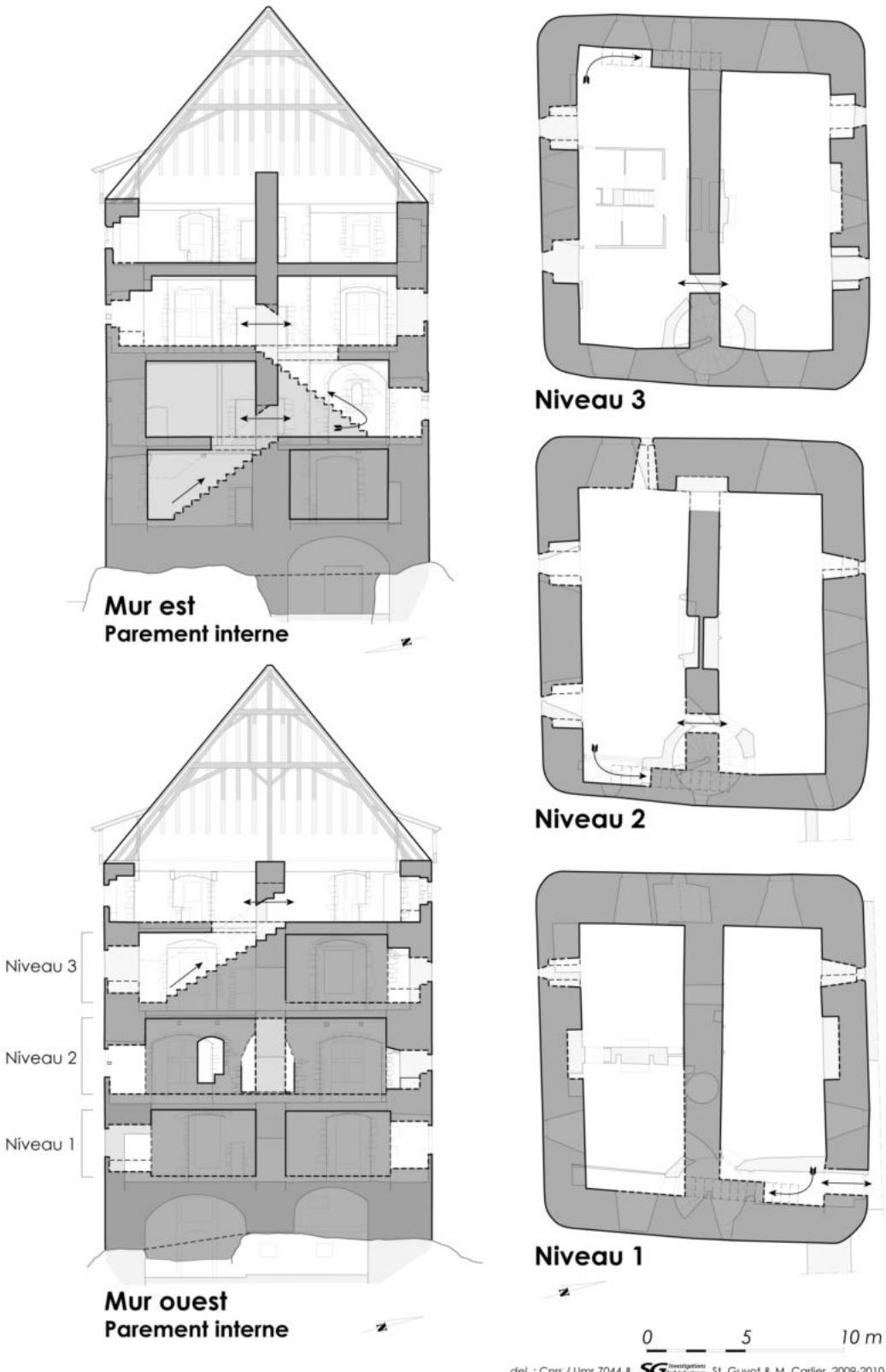


Fig. 5 : Circulation primitive (XIII^e s.) dans le donjon au Pin
Relevé et dessin Stéphane Guyot.

Les donjons polygonaux

Les donjons polygonaux sont sans doute ceux qui adoptent leur tracé en fonction de la micro-topographie. Les formes sont diverses et multiples, mais s'avèrent soit pentagonales ou hexagonales.

Les plans pentagonaux sont les plus nombreux. Ils sont majoritairement irréguliers comme à l'Aigle (Chaux-du-Dombief) et La Tour-du-Meix ou régulier comme à Marigna-sur-Valouse [Fig. 6]. Pour les deux premiers exemples, ils sont construits sur une butte roche, où le tracé du donjon épouse le substrat calcaire néanmoins taillé à de nombreux endroits. Dans le cas de Marigna, la construction régulière ne semble pas être adaptée à l'environnement.



Fig. 6 : Donjon Marigna-sur-Valouse



Fig. 7 : Donjon Beauregard (Publy)

Actuellement, seuls Beauregard [Fig. 7] et Pymont sont identifiés comme des tracés hexagonaux. Dans les deux cas, leur plan irrégulier est semble-t-il adapté à la butte rocheuse.

Les donjons de Beauregard et Marigna-sur-Valouse possèdent des escaliers incorporés dans leur murs porteurs.

Les donjons circulaires

Le modèle circulaire est *a priori* présent en faible nombre. Ils sont perceptibles à La Chaux-des-Crotenay [Fig. 9] et Vadans [Fig. 8]. Dans les deux cas, les escaliers sont incorporés à la maçonnerie périphérique. L'édifice de La Chaux-des-Crotenay est en ruine, où seul un niveau pourvu d'une coupole est perceptible. L'escalier incorporé est hélicoïdal, placé au Nord. Le donjon de Vadans n'a pas été étudié. Seule la description d'Alphonse Rousset permet d'apprécier l'existence de trois niveaux.

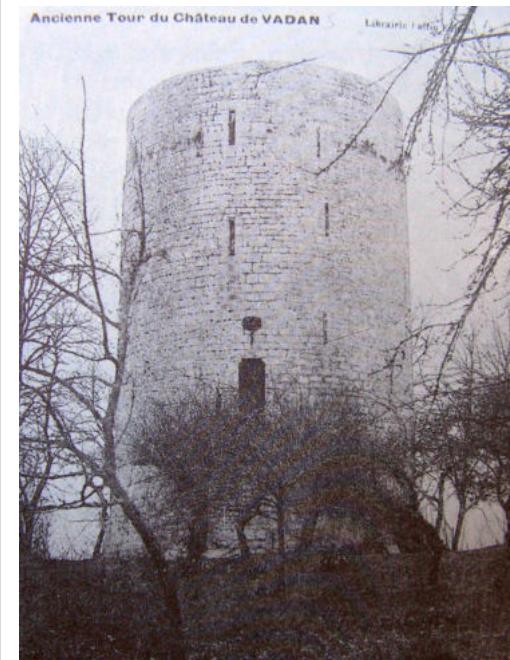


Fig. 8 : Donjon circulaire de Vadans

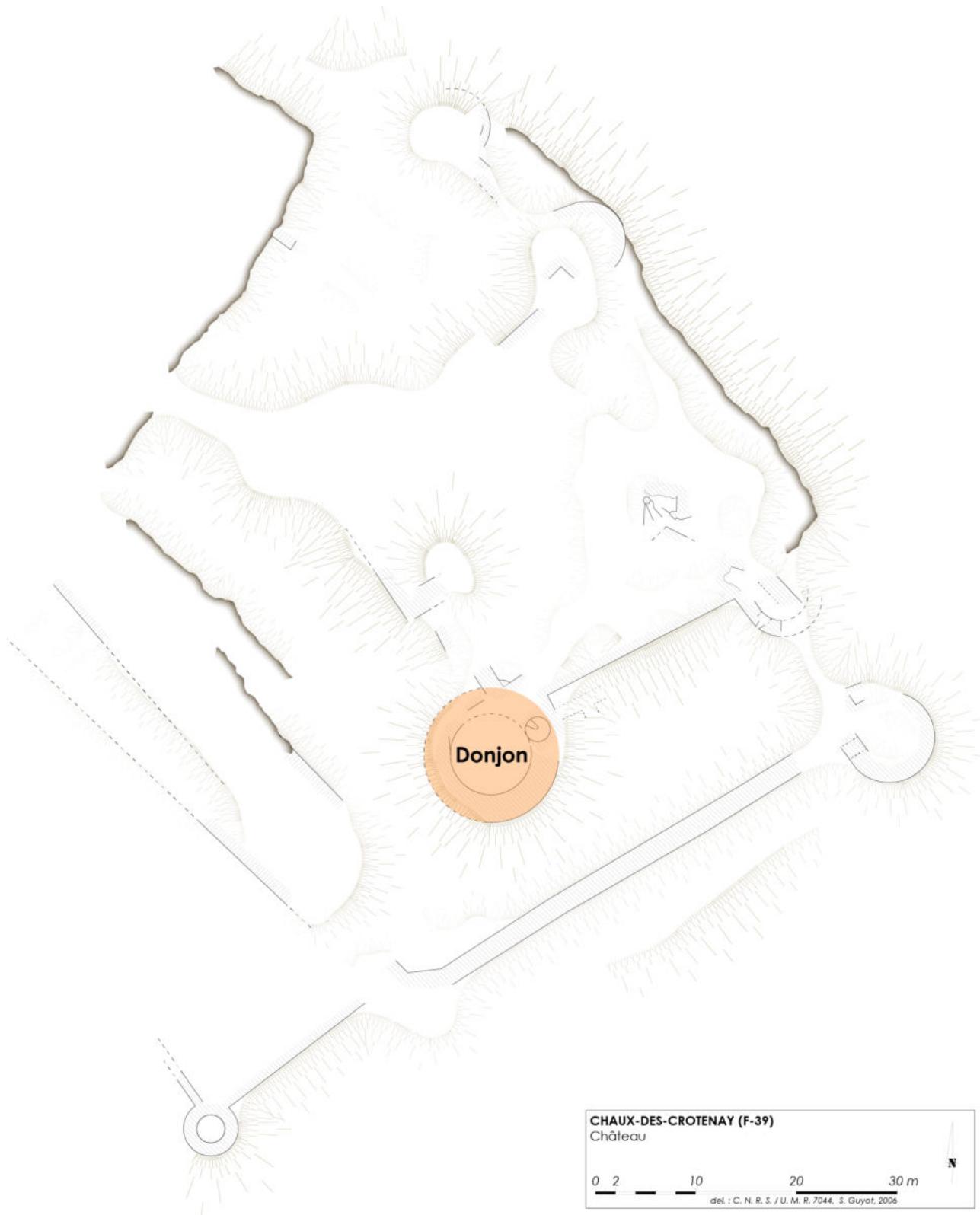


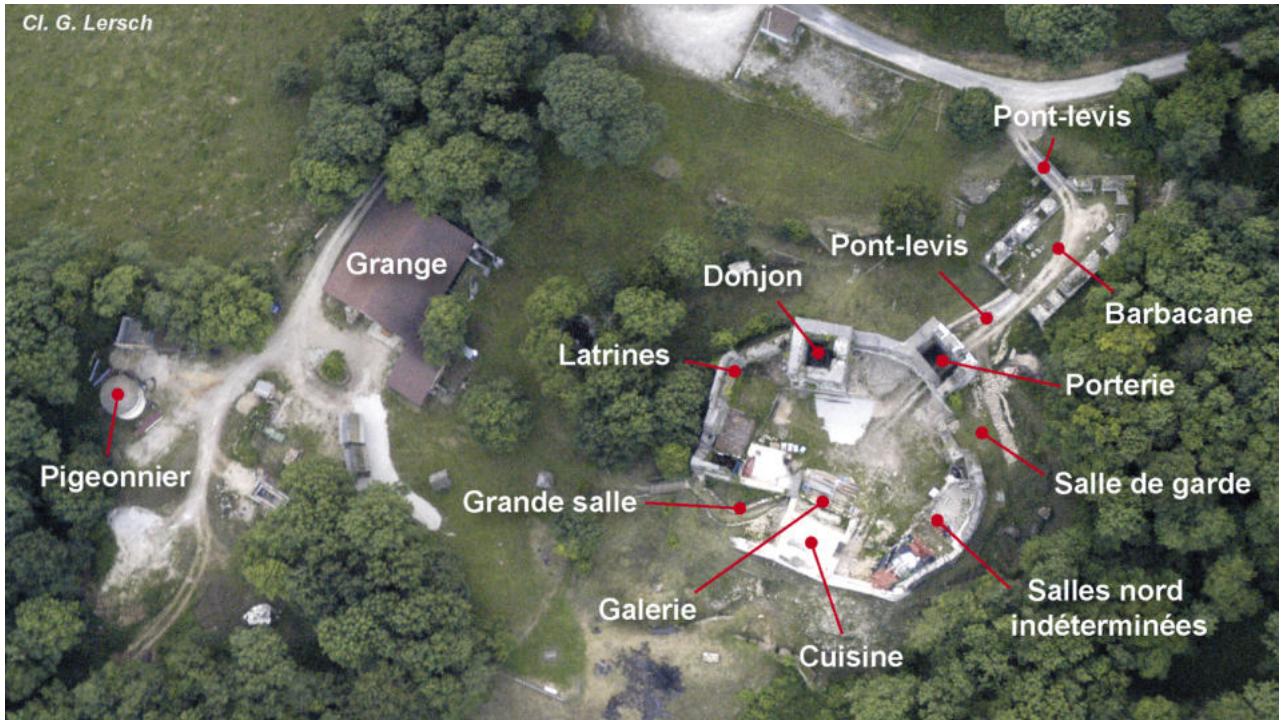
Fig. 9 : Plan et localisation du donjon à La Chaux-des-Crotenay
Relevé et dessin Stéphane Guyot.

Orientation bibliographique

- GUYOT (S.), "Saint-Laurent-la-Roche (Jura). Relevé topographique", *Collectif de Recherche sur les châteaux du Nord-Est de la France, bilan des activités en Franche-Comté 1995-1998*, Besançon, 1998, pp. 163-164 +1 pl.
- GUYOT (S.) & VUILLEMOZ (D.), "Beauregard, commune de Publy (Jura). Relevé topographique", *Collectif de Recherche sur les châteaux du Nord-Est de la France, bilan des activités en Franche-Comté 1995-1998*, Besançon, 1998, pp. 69-70 +1 pl.
- GUYOT (S.), *Saint-Laurent-la-Roche (F-39). Le puits du château*, document dactylographié, sondage, P. C. R. Châteaux de l'Est de la France, Besançon, 2000, 29 p.
- GUYOT (S.), *La Tour-du-Meix (F-39). Le logis*, document dactylographié, étude de bâti, Centre jurassien du Patrimoine, Besançon, 2000, 34 p.
- GUYOT (S.) et CARLIER (M.), *Inventaire des châteaux de Franche-Comté. 19 châteaux du Jura*, document dactylographié, sous l'égide des Monuments Historique, Besançon, 2004, 211 p.
- GUYOT (S.) sous la dir., FIOCCHI (L.) et DOTTORI (B.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 22 édifices du département du Jura*, document dactylographié, sous l'égide des Monuments Historiques, Cnrs/Umr 7044, Arbois, 2006, 287 p.
- GUYOT (S.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 21 édifices du département du Jura*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Arbois, 2007, 272 p.
- GUYOT (S.), *Inventaire des châteaux de pierre en Franche-Comté. 7 édifices du département du Jura*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Villette-les-Arbois, 2009, 98 p.
- GUYOT (S.), *Inventaire 2010 des châteaux de Nicolas Rolin. 10 édifices du département du Jura*, document dactylographié, SGInvestigations Archéologiques, Villette-les-Arbois, 2010, 113 p. +32 pl.
- GUYOT (S.), *Mirebel (Jura). Etudes archéologiques du bâti préalables aux travaux de consolidations du donjon*, document dactylographié, Cnrs/Umr 7044, Villette-les-Arbois, 2010, 56 p.
- MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, Paris, t. I, 375 p., t. II, 383 p.
- MESQUI (J.), "Maisons, maisons fortes ou châteaux ? Les implantations nobles dans le comté de Valois et les Franges occidentales du comté de Champagne au XIII^e et XIV^e siècle", *La maison forte au Moyen Age. Actes de la Table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson 31 mai-3 juin 1984*, Paris, 1986, édition du C. N. R. S., 345 p., pp. 185-227.
- MESQUI (J.), *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, 1997, 477 p.
- PEROUSE de MONTCLOS (J.-M.), *Principes d'analyses scientifiques. L'architecture. Vocabulaire*, Paris, Imprimerie Nationale Éditions, 1989, 622 p.
- PRIGENT (D.) et SAPIN (C.), "La construction en pierre au Moyen Age", *La construction. Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 1999, pp. 117-148.
- SALCH (Ch.-L.), BURNOUF (J.) & FINO (J.-F.), *L'atlas des châteaux-forts en France*, Strasbourg, 1977.
- SALCH (Ch.-L.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Age en France*, Strasbourg, 1979.
- VIGNIER (F.) et alii, *Dictionnaire des châteaux en France*, t. X – Franche-Comté, Pays de l'Ain, Paris, Berger-Levrault, 1979.
- VIOLLET LE DUC (E.), *Encyclopédie médiévale*, t. I, architecture, 720 p.

ANALYSE DE L'ESPACE CASTRAL A PRESILLY : PISTES PEDAGOGIQUES

Serge DAVID



A 4 km d'Orgelet, le château de Présilly domine la plaine de la Thoreigne et le village de Présilly situé en contrebas. L'histoire du château est mal connue. Une première construction pourrait remonter au XI^e siècle. Les derniers aménagements datent du XVI^e siècle.

L'intérêt de la forteresse tient au fait qu'elle conserve aujourd'hui encore la majorité de ses éléments en élévation.

Nous proposons un travail à partir de la vue aérienne ci-dessus.

L'ANALYSE DU SITE PERMET DE MONTRER LES DIFFERENTES FONCTIONS DU CHATEAU MEDIEVAL

Le château forteresse

Le fossé, les deux ponts-levis, la barbacane, la porterie, la salle de garde, les murailles et le donjon carré permettent d'aborder la fonction militaire du maître des lieux, qui est d'abord un guerrier. Le château est un puissant ouvrage défensif. L'épaisseur des murs du donjon montre l'importance de cette tour, cœur de la forteresse, dernier lieu de résistance si les murailles sont franchies. La barbacane est un ouvrage où sont installées des pièces d'artillerie. Elle date ici du XVI^e siècle. Les plus anciennes remontent au XV^e siècle.

Le château résidence

Malgré des imprécisions (on ne connaît pas la fonction exacte de toutes les pièces), on peut identifier un espace réservé au logis seigneurial. Il comprend la galerie, la grande salle, la cuisine et probablement les salles nord, au total 1/3 de l'espace délimité par les remparts. On estime que le développement du logis seigneurial est assez tardif (XIII^e siècle ?). Dans un premier temps (XI^e siècle), le maître des lieux réside dans le donjon, puis il abandonne cette tour inconfortable et se fait

construire des locaux dédiés à l'habitation. Les éléments observés à Présilly résultent manifestement d'une extension tardive du château ou du déplacement du logis seigneurial au sein même de l'espace castral.

Le château siège du pouvoir

Dans une des salles (sans doute la grande salle) le seigneur reçoit ses visiteurs, tient conseil. C'est là qu'il prend ses décisions et rend la justice.

Le château centre d'une exploitation agricole

On remarque à proximité du château la grange, bâtiment aux fonctions agricoles. C'est le cœur de la réserve, c'est-à-dire des terres exploitées directement par le seigneur. C'est aussi **un lieu de pouvoir** : ici en effet les paysans déposent les redevances qu'ils doivent pour les tenures. A proximité de la grange, le pigeonnier exprime **un privilège seigneurial**, celui d'élever des pigeons.

Le château est donc une construction aux fonctions diverses, mais elles ramènent toutes au pouvoir seigneurial.

Il est la marque du seigneur dans le paysage.

Il exprime son pouvoir sur les terres et les hommes.

QUELQUES TYPES DE CHATEAUX JURASSIENS

Stéphane GUYOT

LE CHATEAU DE BEAUREGARD (COMMUNE DE PUBLY)

Emplacement

Le site du château de Beauregard n'est actuellement guère visible dans la végétation. Seul le donjon est bien observable.

Le château paraît *a priori* isolé au sommet de son promontoire. L'étude engagée en 1997 a permis de reconnaître plusieurs constructions à 40 m en contrebas (16 m en distance horizontale). Ainsi, à l'instar de plusieurs autres châteaux, un véritable petit complexe semble se dessiner plutôt que l'hypothèse d'un édifice isolé. Nous serions donc bien en présence d'un complexe castral et non d'une tour isolée.

Son emplacement n'est également pas hasardeux. Il semble que son implantation réponde à des besoins précis. Le château avait pour vocation la défense et le contrôle de la voie dite du "sel", ainsi que le territoire entre la plaine jurassienne et la Bresse, vers l'ascension des plateaux, donnant accès à l'abbaye de Saint-Claude et la Suisse.

Environnement

Le château de Beauregard est à bonne distance de la première église, située sur la commune de Nogna (1,7 km à vol d'oiseaux).

Enfin, depuis le château, les forteresses de Binans, de l'Aigle et de Présilly étaient visibles.

Etat général

Sur le site, seuls le donjon et la seconde enceinte sont parfaitement perceptibles, la première enceinte n'étant visible qu'à l'Est. Le Sud semble également marqué par un mur non identifié d'orientation nord-sud.

Le donjon dispose de spécificités que l'on ne rencontre pas à l'échelle régionale parmi l'ensemble des châteaux jurassiens. Il s'agit d'ouvertures romanes rares qui devraient être davantage protégées et mises en valeur. En outre la dangerosité du site devait être davantage prise en considération. Les arases sommitales, les brèches et les échauguettes ne sont pas purgées, ce qui les rend dangereuses pour les nombreux visiteurs. Le vide d'une quinzaine de mètres occasionné à l'Ouest mériterait également d'être mis en sécurité. Cet édifice doit donc être impérativement mis en sécurité et étudié à défaut d'une consolidation.

Espaces [Fig. 5]

Effectué en 1997 à l'aide d'un tachéomètre, le plan du château est maintenant connu. Ces investigations ont été effectuées après un débroussaillage par le propriétaire du site. Il avait alors permis de mettre en évidence deux enceintes concentriques de forme polygonale, protégeant un donjon également de plan polygonal. Cet ensemble est orienté nord-sud en limite de falaise (à l'ouest). A l'exception de la tour maîtresse, décentrée à l'ouest par rapport aux



Fig. 1 : Cliché du parement interne du mur nord.

enceintes, aucune autre tour n'a été repérée. Ainsi, le donjon surplombe une cour, elle-même en surplomb d'un autre espace situé entre les deux enceintes.

Enfin, il faut signaler les deux habitations en contrebas, adossée à un secteur pouvant être identifié comme les restes d'une carrière. Aucune trace d'outils n'est toutefois remarquée dans le roc.

Bâtiments

La lecture des maçonneries internes du donjon ne présente aucun mur de refend. Il s'agit *a priori* d'une seule pièce par niveau. Aucune identification ne peut être émise même si des salles de réception peuvent être envisagées au 1^{er} et au 2^e niveau. Signalons la présence d'un escalier droit contre le mur est entre le 2^e et le 3^e niveau. Le 4^e niveau serait consacré à la défense, c'est du moins ce que laisse penser le chemin de ronde en escalier droit inséré dans le mur ouest donnant accès à l'échauguette au Sud et probablement à l'encorbellement au nord [Fig. 1]. Ce dernier est observé par deux encorbellements en parement externe.

Les deux pièces d'habitat en contrebas présentent quant à elle un seul niveau. En revanche, à l'exception des brèches au nord et au sud, aucune porte ni ouverture ne sont remarquées.

Structures

Seule l'étude des élévations a été envisagée de manière littérale lors de cette investigation.

Aucun sol n'a été observé. Cependant, les empreintes sur les murs porteurs ouest et est témoignent de trois niveaux habitables, le dernier niveau n'étant visible que par quelques assises. Il faut toutefois souligner que la présence de l'échauguette au Sud [Fig. 4] et de l'encorbellement au Nord trahissent ce niveau. Nous pouvons également envisager au moins les combles au niveau supérieur (donc au moins quatre niveaux). Ces différents étages sont limités par de petits ressauts de quelques centimètres. Des encoches de poutres sont également visibles sur plusieurs d'entre eux. Il faut aussi noter la présence d'une retombée de voûte d'arêtes au 2^e niveau sur le mur nord-est.

Les différents étages sont accessibles par deux escaliers. Le premier, le plus visible, est inscrit dans le mur ouest. Il est étroit et voûté *intra muros* desservant le 2^e et le 3^e niveau. Le débouché de cette galerie n'est en revanche pas connu. Il permettrait l'accès au 4^e niveau et donc au à un chemin de ronde ou à l'échauguette. D'une forme donc rectangulaire, ce passage est couvert par une voûte en berceau, formée de claveaux peu épais mais relativement longs (proche de petites lauzes). Par ailleurs, si le terme escalier est abordé, il n'est toutefois pas visible depuis le sol. Seule la forte inclinaison de la voûte le suggère. Le second escalier sur le parement interne du mur est s'avère plus discret [Fig. 2]. Il s'agit d'un élément droit dont seul l'arrachement et une des dernières marches apparaissent. Il dessert le 2^e au 3^e niveau. En revanche, aucun indice ne permet d'envisager l'accès du 1^{er} niveau au 2^e niveau.

Le chauffage du donjon était assuré au 2^e niveau par deux cheminées. Elles se situent au nord et au sud. La présence de ces deux cheminées au même étage permettrait d'envisager l'existence d'un mur de refend actuellement disparu. Aucune trace n'est actuellement observée. Dans les deux cas, les cheminées sont incorporées dans la maçonnerie, marquées par les arrachements des jouées, de la hotte et du coffre.

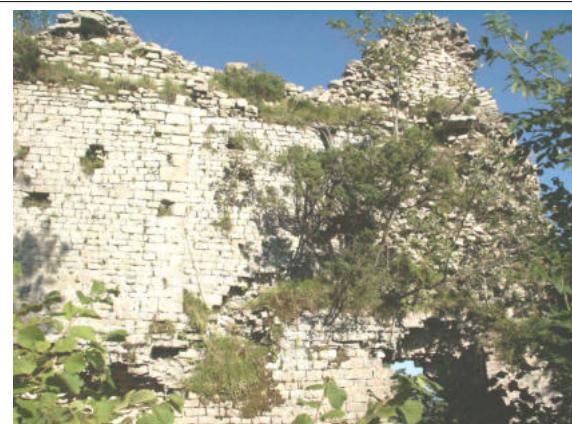


Fig. 2 : Escalier droit dans le mur est.

Le 1^{er} niveau comporte une ouverture rectangulaire sous arc dans le mur nord-ouest. Celle-ci donne accès à la façade externe, pourvue en saillie de plusieurs corbeaux. Cela pourrait donc indiquer la présence de latrines en encorbellement à cet emplacement.

Trois armoires murales sont également présentes. La première n'est que partiellement visible dans le mur nord-est, jouxtant une ouverture marquée par son piédroit ouest. Aucune forme ne peut être avancée. La deuxième se trouve dans le mur sud-ouest. Parfaitement visible et complète, elle se situe à la même hauteur que le sol actuel (il reste donc probablement 1 m de puissance jusqu'au sol d'origine). Elle présente une ouverture rectangulaire et un coffre plus important vers l'est et l'ouest. Aucune perturbation trahissant son insertion n'est observée sur le mur. Enfin, la dernière est visible au 2^e niveau dans le mur nord-ouest, jouxtant la retombée de la voûte. Sa description est rendue difficile par la présence de lierre.

Architectonique

Si les enceintes révèlent une certaine homogénéité, le donjon présente un appareil plus soigné. Les pierres de tailles utilisées sont d'une taille moyenne et petite, assises de manière régulière.

Plusieurs ouvertures sont remarquées, deux portes et deux fenêtres.

Les deux portes sont observées au 1^{er} niveau (niveau de circulation actuel). Les deux sont partiellement visibles. Celle inscrit dans le mur nord-est est perceptible uniquement par son piédroit ouest. La seconde se trouve dans le mur est, en partie sud. La aussi, seul le piédroit nord est observable. Aucune feuillure n'est observée. Les marques d'une fermeture par barre sont parfaitement visibles au sommet du piédroit.

Les deux fenêtres sur le mur sont de style roman. L'une au 2^e niveau est rectangulaire géminée à linteau plein gravé [Fig. 3]. Ce style de fenêtre pourrait dater de la fin du XII^e siècle. Cette chronologie est toutefois sujette à caution dans la mesure où d'autres ouvertures sont érigées au XIII^e siècle et ce jusqu'au XV^e siècle. Elle dispose en parement interne d'un coussiège inséré dans l'embrasure. La seconde fenêtre se situe au premier niveau. Celle-ci également de forme rectangulaire mais dans une embrasure simple s'avère nettement plus petite, pourvue d'un linteau en berceau. Le parement externe dispose d'un chanfrein relativement large. L'absence de perturbation atteste de leur contemporanéité.

Outre les niveaux sur poutraisons, il faut signaler la présence d'une retombée de voûte d'arêtes, insérée dans le mur nord-est. Celle-ci à hauteur des cheminées et de l'armoire murale marque la présence d'un plafond sous voûte entre le 2^e et le 3^e niveau, attestant de ce fait la présence d'un espace particulier.



Fig. 3 : Parement externe est.



Fig. 4 : Echauguette dans l'angle sud.

Datation

Le château de Beauregard apparaît à première vue un château commun. En y regardant de plus près, plusieurs éléments architecturaux permettent d'envisager une chronologie relativement haute. Le plan du donjon semble atypique des châteaux jurassiens. Les donjons polygonaux ne sont toutefois pas étrangers au Jura. Pymont dispose également d'un plan très proche. Rappelons que cette forteresse est déjà construite dans la première moitié du XIII^e siècle. L'échauguette au Sud et l'encorbellement au Nord sont par ailleurs des dispositifs encore construits très tardivement. Les exemples dotés d'éléments similaires (retombées de voûtes par exemple) sont observables dans le donjon XV^e d'Arlay. Ce sont essentiellement les deux ouvertures d'aspect roman qui marquent semble-t-il les repères les plus anciens. L'absence de perturbation à leur périphérie témoigne bien de leur contemporanéité avec les structures porteuses. Seule l'étude des archives ou l'accès à d'autres comparaisons locales ou régionales permettraient une plus grande précision. Actuellement seules les observations et les propos de M. Mesqui datent ces vestiges d'une période *ante quem* de la fin du XII^e siècle. Il apparaît assurer que le château a été détruit en 1668 lors de la seconde conquête.

Historique

Le château serait construit au cours des XII^e-XIII^e siècles. Il subit des travaux durant le XV^e siècle et sera détruit en 1668.

Il se composait d'un énorme donjon carré, flanqué d'une tourelle en encorbellement, d'une maison forte, et de grangeages entourés par une enceinte, de fossés creusés dans le roc vif. Démolie en 1668 par les ordres de Louis XIV⁸.

⁸ ROUSSET (A.), *Dictionnaire géographique, historique et statistique...*, Besançon, t. I, 1855, p. 368.

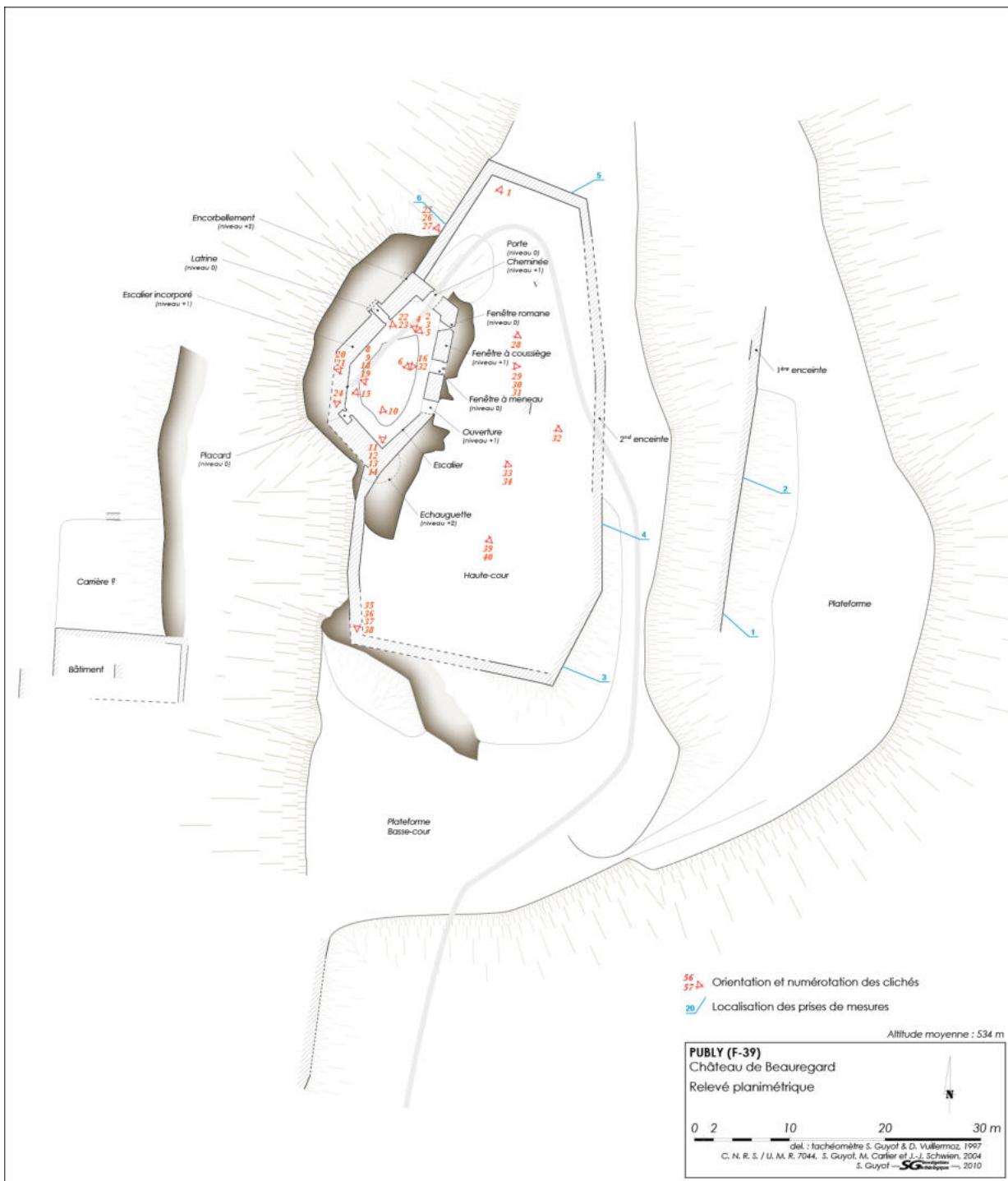


Fig. 5 : Plan du château de Beauregard.
Relevé et dessin Stéphane Guyot.

LE CHATEAU DE PRESILLY

Emplacement

Dans son état actuel, le site n'est pas visible depuis le village de Présilly, puisqu'il est en ruines et disparaît sous une importante végétation. Mentionné sur la carte 1/25 000^e, il se situe au sommet d'un petit promontoire rocheux, isolé de toutes autres constructions.

Environnement

Malgré sa localisation peu élevée, faisant penser à celle du château Faratte à Nogna, une vision dégagée sur 360 degrés permet d'apercevoir les forteresses de Présilly, d'Orgelet et théoriquement d'Alièze (la végétation masque une part importante du panorama).

Etat général

Si l'ensemble du site a pu être reconnu par l'intermédiaire du relevé, sur le terrain, la vue est tronquée par les fossés et les constructions contemporaines. En effet, si les dimensions des constructions s'inscrivent dans un rectangle de 45 m sur 31 m, les fossés au sud-ouest, à l'est et au nord-est attestent d'aménagements inscrits dans un rectangle de 165 m de long sur 90 m de large.

Malgré cette importante superficie, les structures encore en place ont été grandement perturbées par la construction au-dessus de la cave d'une ferme du XIX^e siècle. Celle-ci aurait été détruite au début du XX^e siècle. Ainsi, les vestiges actuels, à l'exception de la cave, semblent appartenir à cet édifice tardif.

Seuls deux espaces possèdent une dangerosité importante. La citerne, actuellement bouchée par un bloc, n'est pas menaçante mais une solution plus fiable devrait être engagée. Enfin, la voûte de la cave facilement accessible demanderait une plus grande attention puisque la chute alors occasionnée serait de plus de 3 m.

Espaces [Fig. 3]

A l'exception des fossés présents au sud-ouest (prof. : 3 m), à l'est (prof. : 6 m) et au nord-est (prof. : 6 m) [Fig. 1] ainsi que de la cave et la citerne, toutes les autres maçonneries appartiennent à la ferme. Il ne reste pas moins que celles-ci ont vraisemblablement été édifiées sur des murs préexistants, notamment à l'emplacement d'une ancienne cuisine.



Fig. 1 : Fossé nord.



Fig. 2 : Angle nord-est de la cave voutée

A la lecture du plan, trois secteurs peuvent être identifiés. La cave serait l'emplacement d'un donjon. La surface plane et dallée immédiatement à l'est du donjon serait le logis ou les communs alors que le secteur plus au sud serait la cour.

Bâtiments

Si l'hypothèse des espaces se confirme, la zone du logis, ou des communs, dispose d'un secteur où il aurait existé une cuisine (information orale du propriétaire). Plusieurs fouilles menées par la propriétaire n'ont montré aucune voûte en sous-sol.

Structures

La cave encore visible de nos jours [Fig. 2] est partiellement détruite (niveau -1). Seuls quelques mètres carrés d'une voûte en berceau sont encore conservés. A l'origine, ses dimensions de 11 m de long sur 6,80 m pour 3,38 m sous clef en font un espace important. Il est, de par ses mesures, très peu probable qu'elle appartienne à la ferme plutôt qu'au château.

Le seul niveau de circulation encore visible est le sol fait de dalles calcaire présent à l'est de la cave (2^e niveau). Seuls quelques mètres carrés sont actuellement dégagés. En revanche, il est très difficile d'affirmer son appartenance (château ou ferme ?).

Enfin, la citerne encore en place n'était que partiellement visible lors de notre visite. L'ouverture formée de quatre blocs placés en pyramide inversée, à l'instar de Château-Chalon, donne accès à une citerne *a priori* rectangulaire et d'une profondeur de plus de 6 m.

Architectonique

A l'exception des murs appartenant vraisemblablement à la ferme du XX^e siècle, la citerne et la cave (murs et voûte) possèdent un appareil formé de moellons lisses de petite et moyenne tailles, placés en assises régulières. La voûte de la cave ne déroge pas à cette observation. Actuellement encore en place, le ruissellement de l'eau de pluie à travers les voussoirs devrait l'endommager gravement dans les années à venir, de même que la partie ouest.

Caractéristique des maçonneries du site

N° mur	H assises (cm)	Appareil	H. reconnue (m)
1	16 22 16 12	petit assisé chaux	0,92
2	20 10 16 12	petit assisé chaux	1,30
3	6 10 6 10	petit irrégulier sec	0,90
4	16 14 12 14	petit assisé chaux	0,80
5	11 7 10 8	petit assisé chaux	3,30
6	14	petit et	1,13

	5 7 9	moyen assisé sec	
--	-------------	------------------	--

Datation

Aucune datation sur le terrain n'est envisageable par la seule datation des maçonneries trop communes pour en tirer des éléments de datation. En revanche, le plan de la citerne s'apparente à celui relevé à Château-Chalon. Ainsi, aucune attribution ne peut être avancée sur ce site mais une étude plus complète et comparative de ces deux bâtiments permettrait de l'envisager.

Signalons toutefois que l'ouverture et la méthode constructive de cette citerne a permis de reconstruire celle découverte lors des fouilles du château de Présilly (le haut).

Historique

La première mention est datée de 1356. Le château sera en ruine 1595 par les troupes d'Henry IV. Les ruines sont réoccupées du XVIII^e au XIX^e siècle par la construction d'une ferme.

Le château était bâti au milieu d'une plaine, sur une éminence artificielle ceinte de profonds fossés, entre le château de Présilly et le pont de Thoreigne. Il devait être considérable et d'une grande solidité. Une citerne pavée et voûtée était assez vaste pour qu'une voiture puisse tourner dans l'intérieur. Il reste une cave magnifique sur laquelle est construite une maison de cultivateur. Ce château fut démolie en 1595 par les troupes d'Henry IV⁹.

⁹ ROUSSET (A.), *Dictionnaire géographique, historique et statistique...*, Besançon, t. V, 1855, p. 344.

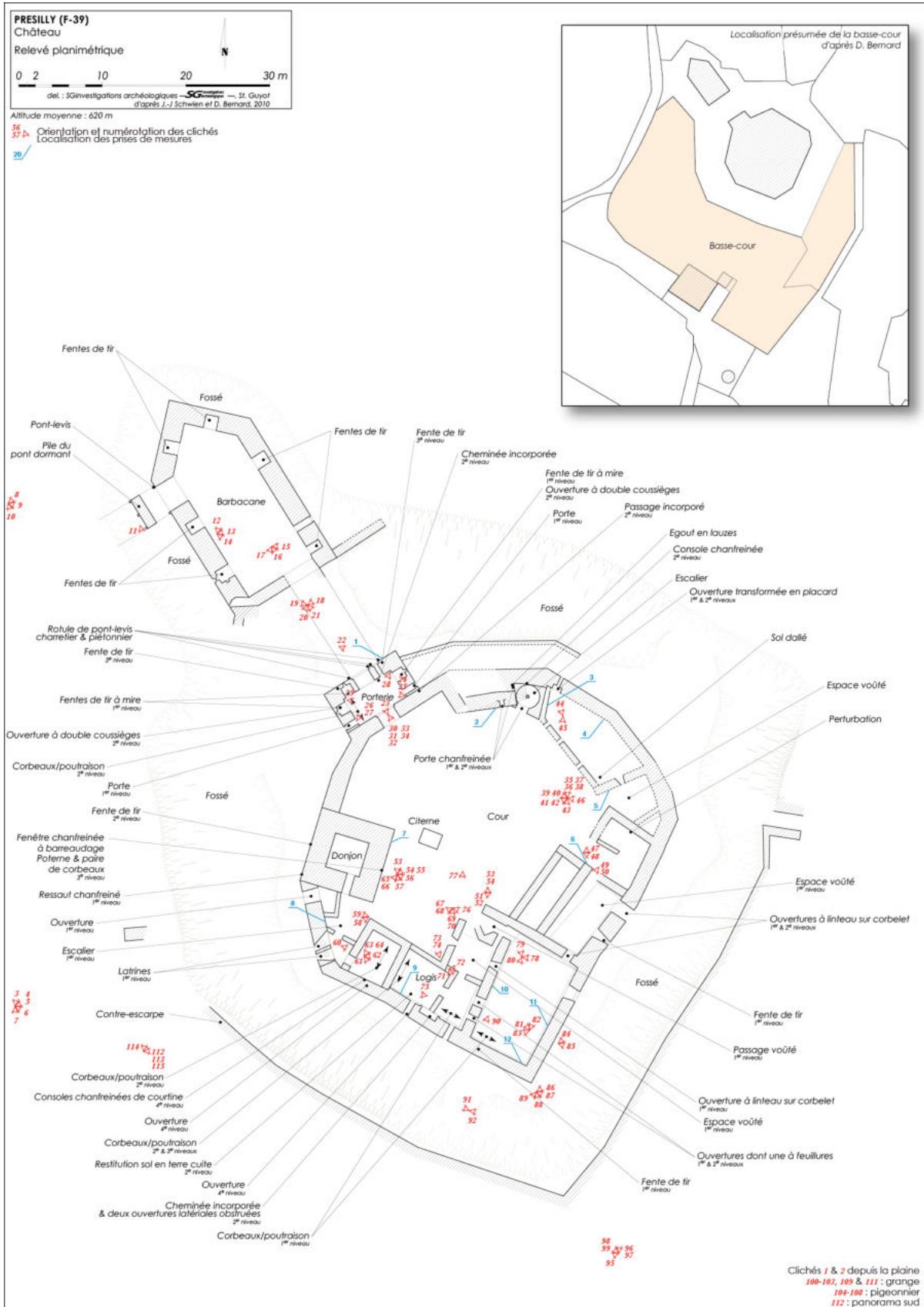


Fig. 3 : Le château de Présilly.
Relevé et dessin Stéphane Guyot.

LE CHATEAU DE LA TOUR DU MEIX

Emplacement [Fig. 1]

Le château médiéval et moderne s'inscrit dans la partie sommitale d'une crête considérée comme un éperon, mais non barré. L'édifice est isolé du village de Saint-Christophe, disposant de l'église primitive alors qu'une chapelle datant probablement de l'Epoque moderne est connue dans le village actuel de La Tour-du-Meix, actuellement transformée en habitation.

Le site de la Tour se situe à la limite de la terre de Saint-Claude et en surplomb de l'un des axes les plus fréquentés entre la plaine, Orgelet et Saint-Claude ainsi que la Suisse.

Les vestiges encore en place ne présentent pas un niveau de dangerosité important comme à Château-Chalon ou Binans, mais la vigilance est de mise pour les arases en mauvais état du logis et de l'enceinte. Le vide est également inquiétant aux abords du logis. Cependant, l'association locale a contribué à la mise en place de barrières. De nouveau travaux devraient également être pratiqués sur les murs en mauvais état, particulièrement la partie sud du logis et l'enceinte au nord-est, éboulée dans le courant de l'année 2004.



Fig. 1 : Le site du château de La Tour-du-Meix.
Cliché Serge David.

Environnement

Le site se situe à même hauteur de Saint-Christophe, mais à plus d'une cinquantaine de mètres en surplomb du village actuel. Malgré ceci, aucune forteresse n'est visible de ce lieu.

Etat général

Depuis plusieurs années le débroussaillage engagé par l'association locale a permis de redécouvrir le site. C'est par ailleurs à l'occasion de la consolidation du logis XV^e qu'une intervention archéologique (étude du bâti) avait été effectuée en 2000 par S. Guyot.

La réalisation du plan, révisé de nos jours, a ainsi permis de mettre en évidence la surface du château et quelques volumes [*Fig. 5*]. L'édifice s'inscrit dans un trapèze irrégulier de 104 m de longueur pour 61 m de largeur.

Il nous est apparu comme un château de bonne facture notamment en ce qui concerne les structures du XVI^e siècle, alors que le château primitif apparaissait difficilement. Durant les années 2003-2004, de nouveaux débroussaillages ont remis au jour des structures oubliées comme des bâtiments contemporains au logis mais plus au nord ainsi que les prémisses du donjon primitif du XIII^e siècle.

Espaces

Difficilement appréciable, il y a quelques années, le château devient de nos jours reconnaissable. L'enceinte qui ceinture le promontoire présente des états chronologiques différents. Elle est néanmoins visible sur toute sa périphérie, excepté la limite vers le nord qui s'avère plus délicate. A l'Eest, l'enceinte marque plusieurs grandes longueurs d'orientation nord-sud, faisant également office de murs porteurs est pour deux corps de bâtiments voûtés. Par la suite, un conduit de latrines incorporé dans le parement externe laisse la place à une enfilade de six fentes de tir droites. Parmi elles, plusieurs sont bouchées intentionnellement par des blocs longs et peu épais mis sur chant. D'autres baies sont vraisemblablement situées sous le grenier à dîmes mais le lierre et l'absence de recul interdit toutes autres tentatives de débroussaillage. Vers le sud, un décrochement peu visible dans la végétation est sujet à caution. Le parement sud est quant à lui entièrement construit en gros blocs de pierre de taille, parfaitement assisés. Il s'agit du logis construit par les abbés de Saint-Claude [*Fig. 2*]. Cet appareil pourvu également d'un talus est identique sur le versant ouest. Une poterne est visible au centre sud, donnant après 2 à 3 m à l'horizontal sur un éboulis. Il faut rappeler que la basse-cour est actuellement comblée d'au moins 2 m de puissance de matériaux. Ainsi, cette poterne donne vraisemblablement accès à la cour interne si ce n'est à un corps de bâtiment. A l'ouest, l'enceinte est affublée de quatre encorbellements et d'un talus. Une canonnière a été observée cette année dans ce dernier. De forme circulaire, elle mesure au moins 1,50 m de longueur, donnant vraisemblablement dans la pièce aveugle (voir rapport 2000) du logis. Plus au nord, l'appareil redouble plus petit et plus grossier, excepté du talus à quelques mètres en contrebas. L'enceinte supérieure limite à cet endroit une chambre de tir encore voûtée et plus loin deux grandes baies. Ces dernières sont similaires à celles du logis mais érigées dans un mur en petit appareil. Plus au nord, plusieurs maçonneries d'orientation est-ouest masquent dans une forte pente les limites de l'enceinte. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer si elle rejoint le village ou bien remonte vers la tour maîtresse.

La plateforme actuellement visible est à plus de 2 m au-dessus du sol contemporain du château. L'étude effectuée en 2000 avait permis de le mettre en évidence. Depuis le nouveau débroussaillage, la poterne et la canonnière découverte confirment cette hypothèse.



Fig. 2 : Mur ouest du logis (XV^e siècle)

L'emplacement du donjon est envisagé au nord du logis du XV^e siècle. La concentration des murs, l'élévation du petit promontoire d'où ces derniers sont visibles, la présence d'un petit fossé formé avec le rocher et l'aspect de leur appareil permettent de le supposer fortement. En outre, les descriptions post-destruction (1637) parlent également d'un donjon carré au Nord du logis. Ainsi, tout porte à croire que ce dernier se situe à cet emplacement. Cependant, rares sont les éléments d'architecture conservés de cette construction. Seule une ouverture carrée est observée dans l'angle sud-ouest.

Bâtiments

Depuis l'étude du bâti réalisée en 2000, on sait que les abbés de Saint-Claude ont fait construire le logis durant le XV^e siècle. Les textes nous apprennent également que ces derniers font du château médiéval une "résidence princière".

Le logis actuel s'étend sur un axe nord-ouest / sud-est. Un niveau aveugle, où a été remarquée la canonnière, est pourvu d'une voûte donnant vers l'Est sur la cour. Le niveau supérieur abrite vraisemblablement au moins une grande salle de réception et une chapelle, complétées par les quatre encorbellements en façade [Fig. 3]. Les ouvertures sont homogènes et de bonne facture. Les piédroits des ouvertures conservent les points d'ancre de vitrages, alors que plusieurs d'entre-elles disposent de moulures tore-cavets (moulure en creux). Ce niveau est également couvert par une voûte en arête (ce sera le dernier), soulignée par leurs ressauts et une retombée taillée dans un seul bloc. Les niveaux supérieurs ne sont que partiellement visibles de nos jours. Seules les cartes postales du début du siècle laisse envisager les poutraisons. En revanche, les différents ressauts à chaque niveau marquent parfaitement le sol sur poutre.

La basse-cour est quant à elle seulement occupée d'un grenier à dîmes construit entre 1657 et 1659, soit après la démantèlement du château, daté du 16 juillet 1637.

Structures

Les bâtiments encore en place et contemporains du château ne présentent guère d'éléments structurels. Seuls la cave, les latrines et les sols du logis peuvent faire l'objet d'un commentaire.

La cave peut être identifiée comme une chambre de tir (?) [Fig. 4]. Elle est située au niveau de l'enceinte ouest. Cette petite pièce difficilement accessible en raison du vide est encore constituée par sa voûte en berceau et trois de ses murs porteurs. Une ouverture actuellement comblée indique un accès vers l'est. Enfin, l'appareil utilisé pour cet espace est très proche de celui de

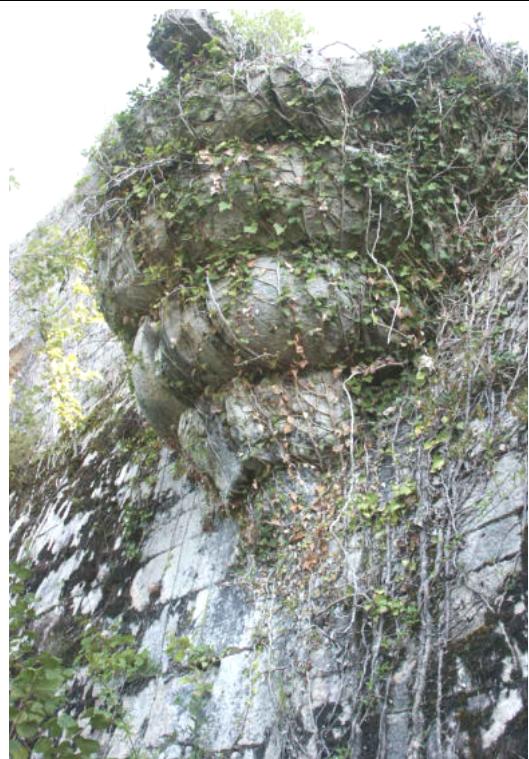


Fig. 3 : Encorbellement de la chapelle (?).



Fig. 4 : Chambre de tirs.

l'enceinte (partie supérieure d'un talus du XV^e).

Comme nous venons de le souligner, les seuls niveaux de circulation visibles appartiennent au logis XV^e. Ceux-ci sont marqués par les différents emplacements de poutres et par les ressauts de plusieurs centimètres de largeur.

Les seules latrines reconnues ont été mises en évidence par le conduit incorporé dans l'enceinte est. Celui-ci mesure une trentaine de centimètres de côté et est visible sur deux mètres de hauteur.

A l'instar des structures des bâtiments, les éléments défensifs ne sont visibles que par six fentes de tir et une canonnière.

Les fentes de tir respectent une typologie identique. Elles sont construites comme l'enceinte, avec des blocs de moyenne et petite tailles sans élément taillé. L'ouverture externe mesure entre 0,13 et 0,16 m alors qu'en face interne les dimensions oscillent entre 0,80 et 0,98 m. En revanche, nous ne connaissons pas la physionomie de l'ouverture, notamment la présence ou de l'absence d'allège, ni même du niveau de circulation contemporain.

La canonnière est quant à elle difficilement observable. Elle se situe à plus de 2,50 m au-dessus du sol dans une végétation importante (ronces). Seule la profondeur a été mesurée et un cliché a été enregistré. Repérée seulement cette année, elle met toutefois à mal l'hypothèse d'un niveau aveugle (et précédemment cité) mais permet d'envisager un niveau de sol entre 1,50 et 2 m sous le niveau actuel (au plus bas).

Architectonique

Deux appareils sont identifiés. Le premier se développe uniquement sur le logis et le talus de l'enceinte au Nord du logis. Il a été construit au cours du XV^e siècle par les abbés de Saint-Claude. Le second parement est remarqué sur l'ensemble des autres maçonneries. Certes des distinctions sont observées mais l'étude actuelle n'a pas permis de mener une étude comparative poussée.

Datation

Les vestiges relevés sur le site permettent d'envisager une construction de la fin du Moyen Age et de l'Epoque moderne pour les éléments du logis. Cette attribution n'est pas contredite par les sources, bien au contraire. En revanche, les autres éléments sont beaucoup plus lacunaires, puisque seules l'étude archivistique a permis de mettre en avant une datation du XIII^e siècle pour le donjon. Par ailleurs, il faut également noter que ce dernier aurait été reconstruit sur une structure plus ancienne attribuable au XII^e siècle. Enfin, on connaît parfaitement la date de l'ordre du démantèlement, signé le 16 juillet 1637 par le duc de Longueville.

Historique

La construction du château intervient au cours du XII^e siècle et plus exactement en 1166. Le château féodal bâti par Aymon de Revigny en 1166 reconstruit par les abbés de Saint-Claude.

Château séparé d'une montagne plus élevée que par un fossé large et profond creusé dans le roc vif. Il se composait d'un donjon carré d'une maison forte et d'une basse-cour comprenant les grangeages. Le donjon était isolé et placé au nord-ouest de la maison forte sur la berge d'un fossé dont il défendait le passage. Le château proprement dit avait une forme de trapèze. Ses murs garnis de mâchicoulis avaient 16 m de hauteur. Le 16 juillet 1637 le duc de Longueville prit le château que commandait Hermenfry de Saint-Mauris et le brûla ainsi que

le bourg. De 1657 à 1659 on en restaura que quelques chambres pour l'entrepôt des dîmes, les fossés sont comblés.

Vient après la Tour-du-Meix avec ses ateliers pour le travail de la laine. Elle a des murs minces et légers, mais rattachés et attenants de toutes parts, et solidement, aux édifices, de sorte que personne ne peut en approcher ; système ordinaire aux villes de la Ségusie, mais qui est le plus mauvais de tous pour les cités, et qui apporte un grand dommage aux citoyens dans les temps de siège. Monseigneur de Saint-Claude a là un château suzerain¹⁰.

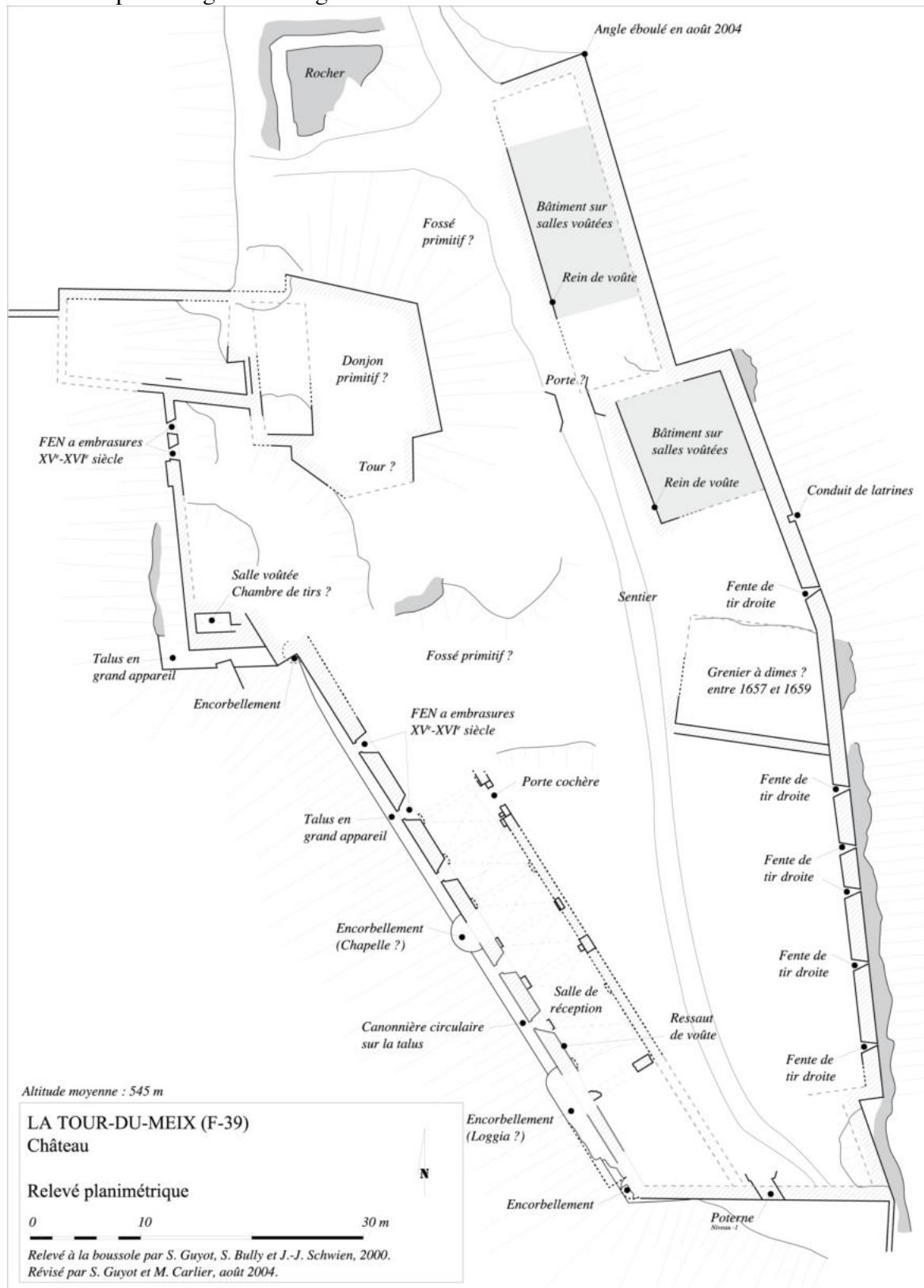


Fig. 5 : Plan du château de La Tour-du-Meix.
Relevé et dessin Stéphane Guyot

¹⁰ COUSIN (G.), *Description claire et concise de la Bourgogne Supérieure connue sous le nom de Comté*, 1550, p. 54.

LE CHATEAU DE CLAIRVAUX

Emplacement

Dans son état actuel, il ne reste plus qu'une tour circulaire à pan interne hexagonal se située au nord / nord-ouest de la ville [Fig. 1]. Elle surmonte sur une plateforme une petite vallée où s'écoule la rivière Le Drouvenant.



Fig. 1 : La tour du château de Clairvaux-les-Lacs.
Cliché Serge David.

Environnement

Contrairement aux autres sites, ce château ne permet aucun point de vue sur l'environnement. Le contrôle et la protection de la ville paraissent avoir été les motivations les plus importantes.

Statut

Propriété de la commune, le site du château est aménagé en parc. Seules subsistent la tour et une chapelle réaménagée quasi totalement. Notons également quelques murs de terrasses qui délimitent l'enceinte primitive. Enfin, l'entrée actuelle est marquée par deux gros blocs dotés de feuilures. S'agit-il de la porterie ?

Etat général

Le château a subi d'importants dégâts. Seule une tour (dépôt archéologique de Clairvaux) et deux pans de l'enceinte dotés d'une porte (?) sont encore perceptibles. Ces vestiges se situent tous au sud. L'enquête orale menée sur le terrain a porté à notre connaissance l'existence de quatre autres tours, non conservées aujourd'hui.

Le site est actuellement mis en sécurité par la Ville de Clairvaux. La protection des talus par un grillage posé récemment et l'entretien de la plateforme témoignent de l'intérêt de la municipalité pour le site.

Espaces [Fig. 3]

L'identification des espaces n'est pas possible. Seule la porterie (?) reconnaissable par un bloc à chaque piédroit (est-ouest), dont celui à l'ouest présente des feuillures.

La tour est encore en place. Des éléments contemporains de sa construction sont encore parfaitement visibles à l'intérieur, malgré les aménagements du XVIII^e et du XX^e siècle.

Bâtiments

La tour se développe de cinq niveaux, dont le rez-de-chaussée (niveau 0) est voûté d'arêtes. Les 1^{er}, 2^e et 3^e couvert d'un plancher de bois. Le 4^e ne comporte plus de séparation. Il faut également signaler que la tour présente un plan hexagonal en parement interne jusqu'au 3^e niveau, alors que le 4^e est de forme cylindrique, chapeauté par une coupole de pierre.

Structures

Malgré l'apparente homogénéité du côté nord, la tour a subi d'importantes perturbations. La plus importante résulte des transformations des XVII^e-XVIII^e siècles. Il s'agit des fenêtres au sud. Si des baies sont restituables dès l'origine du côté de l'attaque, la dimension et la physionomie de ces dernières diffèrent des unités plus précoces. Par ailleurs, un exemple bouché est observable au 3^e niveau. Cette ouverture rectangulaire, plus large que haute, dispose d'un arc surbaissé (aucune marque en parement externe). Celles actuellement en place permettant l'éclairage des trois niveaux visibles présentent des caractéristiques plus tardives. Cependant, il ne paraît pas exclut qu'elles aient été percées à l'emplacement d'ouvertures plus anciennes.

La cheminée au 1^{er} niveau semble être contemporaine des ouvertures mentionnées ci-dessus.

Le parement externe est marqué par des perturbations plus récentes encore. En effet, la structure primitive est perturbée par la reconstruction de la partie sommitale sud de la tour après son éboulement et l'ajout d'un balcon et d'un mur limitatif.

Ainsi, outre la baie bouchée et la petite ouverture chanfreinée au Nord, aucun dispositif médiéval n'est observable sur l'édifice actuel.



Fig. 2 : Base de la tour du château de Clairvaux et restes de murailles.
Cliché Serge David.

Architectonique

La tour est construite en petit et moyen appareil assisé [Fig. 2]. Les deux pans de l'enceinte sont en revanche maçonnés d'un gros appareil, dépourvu de liant visible.

En ce qui concerne les murs de terrasses, il paraît plus probable qu'il s'agisse de murs récents (peut-être du XVIII^e siècle) mais implantés sur le tracé de l'enceinte du château.

Caractéristique des maçonneries du site

N° mur	H assises (cm)	Appareil	H. reconnue (m)
1	30 26 25 38	petit moyen assisé chaux	1,87
2	20 16 20 28	petit moyen assisé chaux	17,91

Datation

La tour circulaire ne présente guère d'éléments anciens, tant les aménagements des XVII^e-XVIII^e siècles puis du XIX^e et du XX^e siècle ont été importants. Seule la petite baie au niveau 0, présentant un chanfrein, permet d'envisager une datation du XV^e siècle. Cette attribution peut également être supposée pour la baie obstruée. Il faut signaler que le parement interne de l'ouverture au niveau 0 dispose d'une forme identique. Des éléments similaires

sont encore visibles dans le Treulle du château de Scey (Doubs), attribués au XV^e siècle. Outre ces indices, l'intérieur paraît aménagé à l'Epoque moderne. Seul un décrépissage permettrait d'envisager une attribution plus précise.

Historique

Le château est certainement construit au XII^e ou au XIII^e siècle, il est mentionné au début du XIV^e siècle lors de la construction de Saint-Sorlin. Incendie en 1637 qui marque la fin du château.

Bâti sur un plateau élevé, la porte était défendue par des tours avec pont-levis. Le château proprement dit se composait de deux grosses tours, élevées de cinq étages, d'un corps principal compris entre ces deux tours et deux grandes ailes qui venaient se rattacher au bâtiment principal. Il y avait en outre trois autres corps de logis moins importants, une basse-cour, une grande cour d'honneur, des écuries, une belle fontaine, un jardin et un colombier. Une ceinture de fortes murailles crénelées enveloppait le tout. L'ensemble du château et de ces dépendances occupait une surface de quatre hectares. Il ne reste de cette magnifique construction que trois étages d'une des tours, convertis aujourd'hui en prison¹¹.

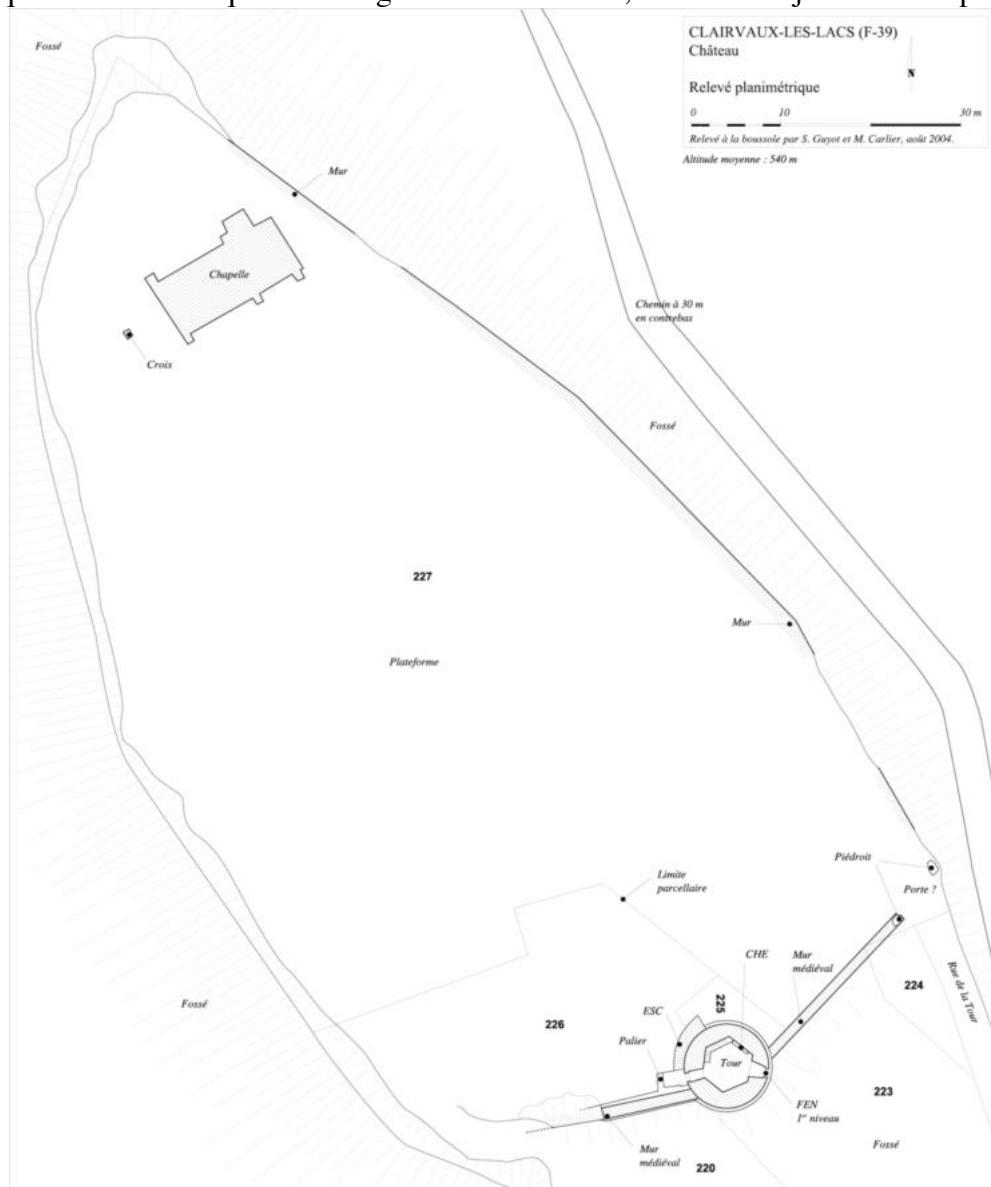


Fig. 3 : Plan du château de Clairvaux-les-Lacs.
Relevé et dessin Stéphane Guyot

¹¹ ROUSSET (A.), *Dictionnaire géographique, historique et statistique...*, Besançon, t. II, 1855, p. 176.

VILLES ET MONASTERES FORTIFIES : LA CITE DE NOZEROY ET L'ABBAYE DE BAUME-LES-MESSIEURS

Serge DAVID

LA VILLE DE NOZEROY

La première mention de la cité de Nozeroy date de 1262. La ville de Nozeroy est une fondation de Jean de Chalon, vassal du comte de Bourgogne. Jean de Chalon, propriétaire de Salins et de plusieurs châtellenies et terres, dont le Val de Mièges, veut protéger ses biens. Il choisit un site de hauteur à proximité de la route du sel de Salins au col de Jougne, qui permet les échanges commerciaux entre la Bourgogne et la Suisse et au-delà entre la France et l'Italie.

La ville s'élève sur un éperon rocheux triangulaire de 780 m d'altitude qui domine le confluent de deux petits cours d'eau, la Serpentine et la Settière.

Le plan géométrique articulé sur trois voies parallèles est caractéristique des villes neuves [Fig. 1].

Il est probable que le rempart ait été construit peu de temps après la charte de franchises octroyée pour peupler la ville (1283), mais nous n'en avons pas la preuve. Les murailles sont reconstruites au XV^e siècle, alors que règne un climat d'insécurité. Les séquelles de la guerre de Cent Ans se font sentir avec les compagnies d'écorcheurs¹² qui dévastent les campagnes. Le développement de l'artillerie justifie également un renforcement des murailles de la ville.

Les documents du XVI^e siècle les montrent partout couronnées de créneaux et flanquées de tours semi-circulaires [Fig. 2 et 3]. Le rempart était parcouru par un chemin de ronde. Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, les créneaux et chemins de ronde ont été rasés et la plupart des tours détruites. Seule la base de l'enceinte a été conservée. Trois restes de tours sont encore identifiables [Fig. 1, G].

La ville était accessible par trois portes. La porte de l'Horloge est la plus monumentale. Elle est placée au nord-est sur l'axe principal [Fig. 1, D et Fig. 2 et 3]. A l'ouest se trouve la porte de Nods [Fig. 1, E et Fig. 2 : *porta nodi*] et au Sud-Est la portelle (une poterne), qui était un accès secondaire [Fig. 1, F et Fig. 3 : *portella*]

Les figures 2 et 3 ont été publiées en 1562, mais elles font encore apparaître l'aspect médiéval de la ville, enserrée dans ses remparts, avec une forte densité du bâti. L'ensemble est dominé par le château [Fig. 1, A ; Fig. 2 et 3 : *arx*], siège du pouvoir comtal. La fonction économique de la ville apparaît avec les anciennes halles dédiées au commerce [Fig. 1, P] à l'extérieur, le moulin au bord de la rivière la Serpentine [Fig. 3 : *molae*], les tanneries [Fig. 2 et 3 : *officinae coriariorum*], l'étang [Fig. 3 : *stagnum*] et des viviers [Fig. 2 : *piscinae*], les vergers [Fig. 2 : *viridaria*] et les jardins [Fig. 2 et 3 : *horti*].

La ville se caractérise également par une forte implantation religieuse. Les Franciscains sont présents au XV^e siècle [Fig. 2 et 3 : *Franciscani* ; [Fig. 1, K : ancien couvent des Cordeliers, nom pris par les Franciscains en France]. L'église Saint-Antoine [Fig. 1, I] peut correspondre à la maison des chanoines des figures 2 et 3 : *canonici*]. Elle se trouve sur l'emplacement d'une chapelle du XIII^e siècle dont il ne subsiste que quelques vestiges dans le bas-côté nord. L'hôpital, au Moyen Age un hospice pour les pauvres confié à des religieux, est fondé au XIV^e siècle près de l'église Saint-Antoine, puis déplacé vers la porte de Nods au siècle suivant [Fig. 1, L ; Fig. 2 : il s'agit d'un des bâtiments proche de la tour carrée figurée vers la porte de Nods].

¹² Bandes formées par des mercenaires licenciés à la fin de la guerre de Cent Ans.

A proximité de la ville se trouve le prieuré de Mièges [Fig. 2 : *Migiae*] fondé au IX^e siècle, rattaché à Cluny au XI^e, puis à la collégiale de Nozeroy au XV^e.

La création de Nozeroy doit être replacée dans le contexte d'expansion urbaine du XIII^e siècle, lui-même lié à l'essor économique. Elle est fondée par un puissant seigneur qui vient de regrouper ses terres et veut contrôler des routes commerciales en pleine activité.

Créée *ex nihilo*, elle permet d'aborder la problématique des villes neuves au plan géométrique, et dont le peuplement est assuré par une charte de franchises.

Ville ou bourg médiéval ? La superficie est modeste, mais l'horloge, l'hôpital et la halle montrent qu'il s'agit plutôt d'une ville.

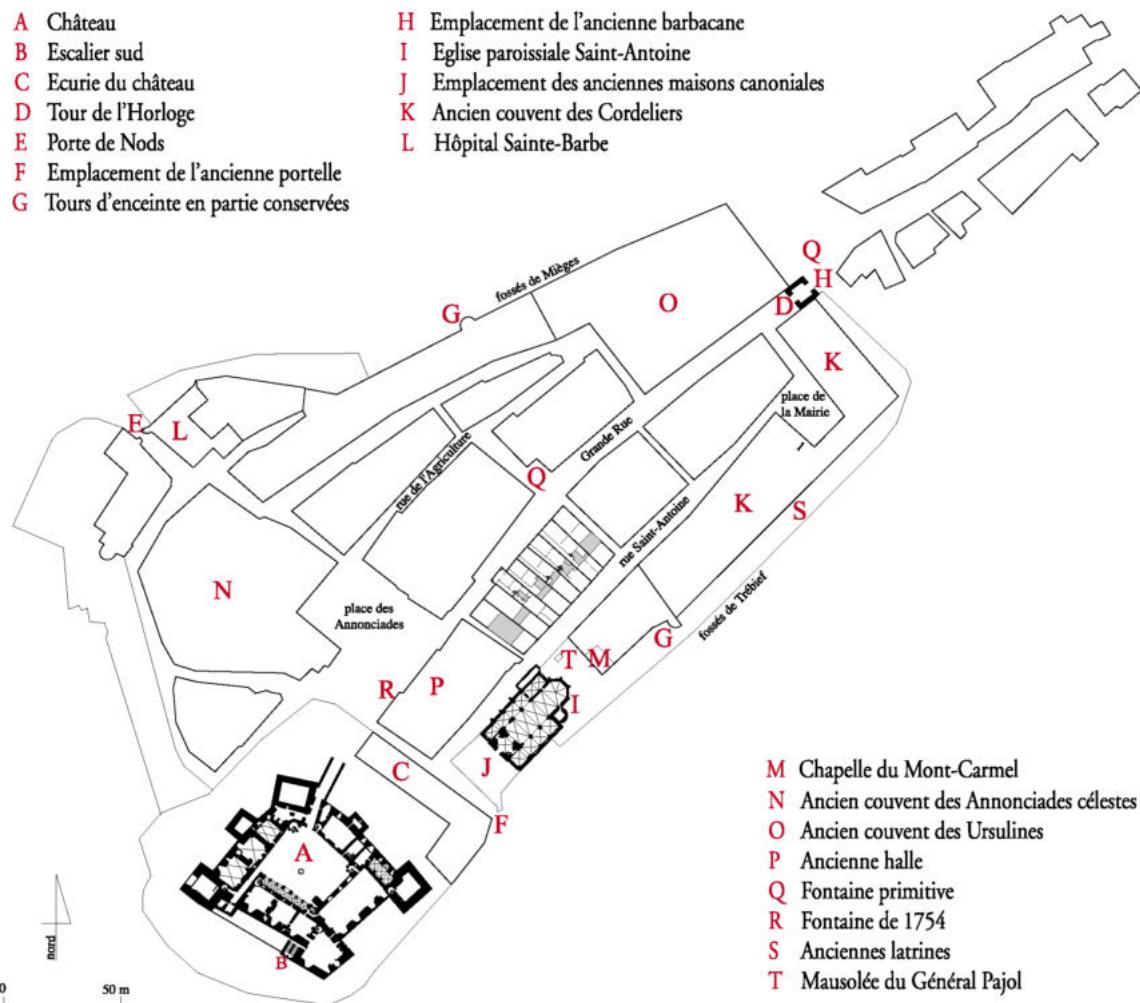


Fig. 1 : Plan de Nozeroy réalisé à partir de divers documents du XVIII^e et du XIX^e siècle.

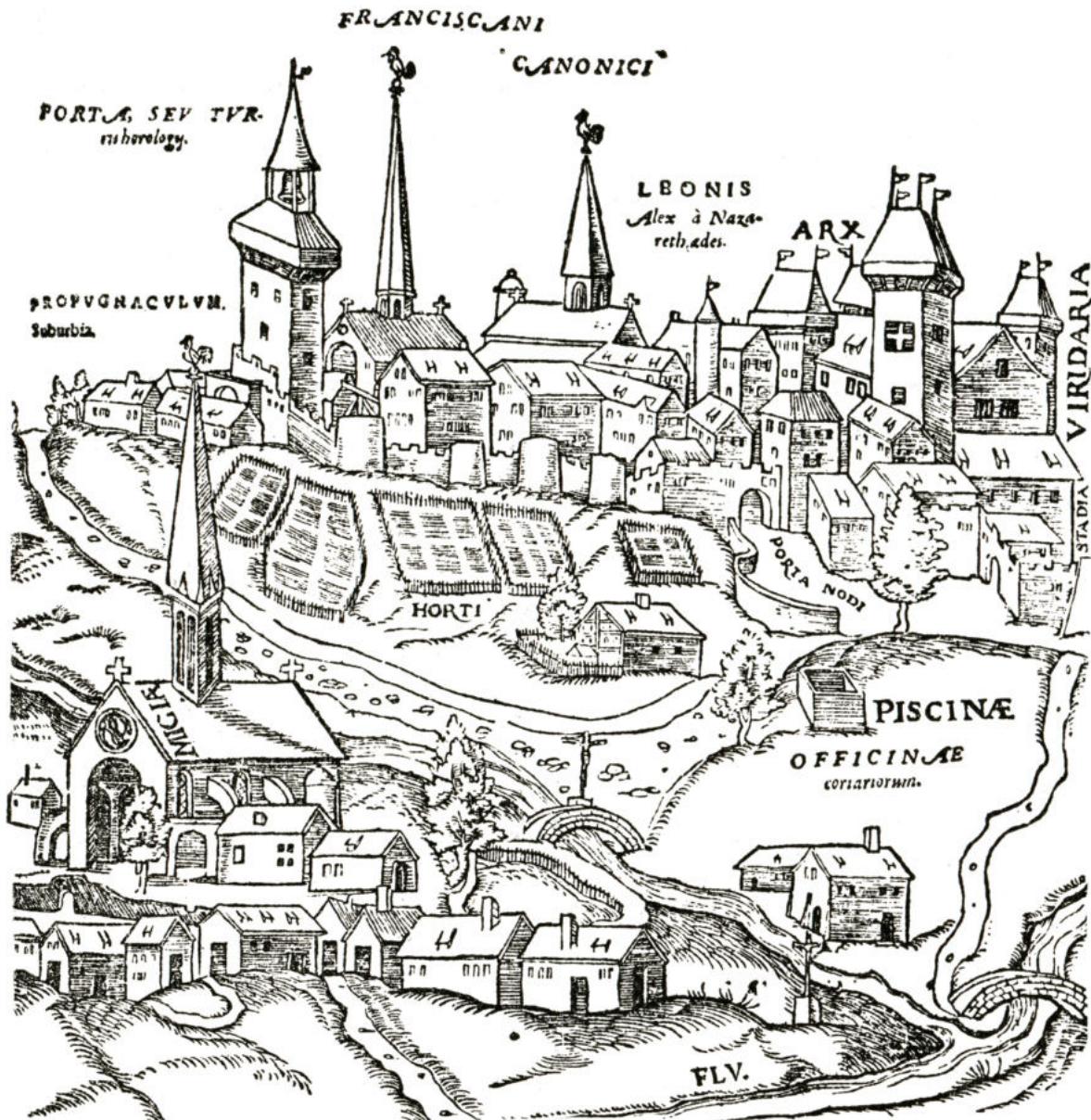


Fig. 2 : La cité de Nozeroy vue de l'ouest au XVI^e siècle.
Gravure de Gilbert Cousin (1562).

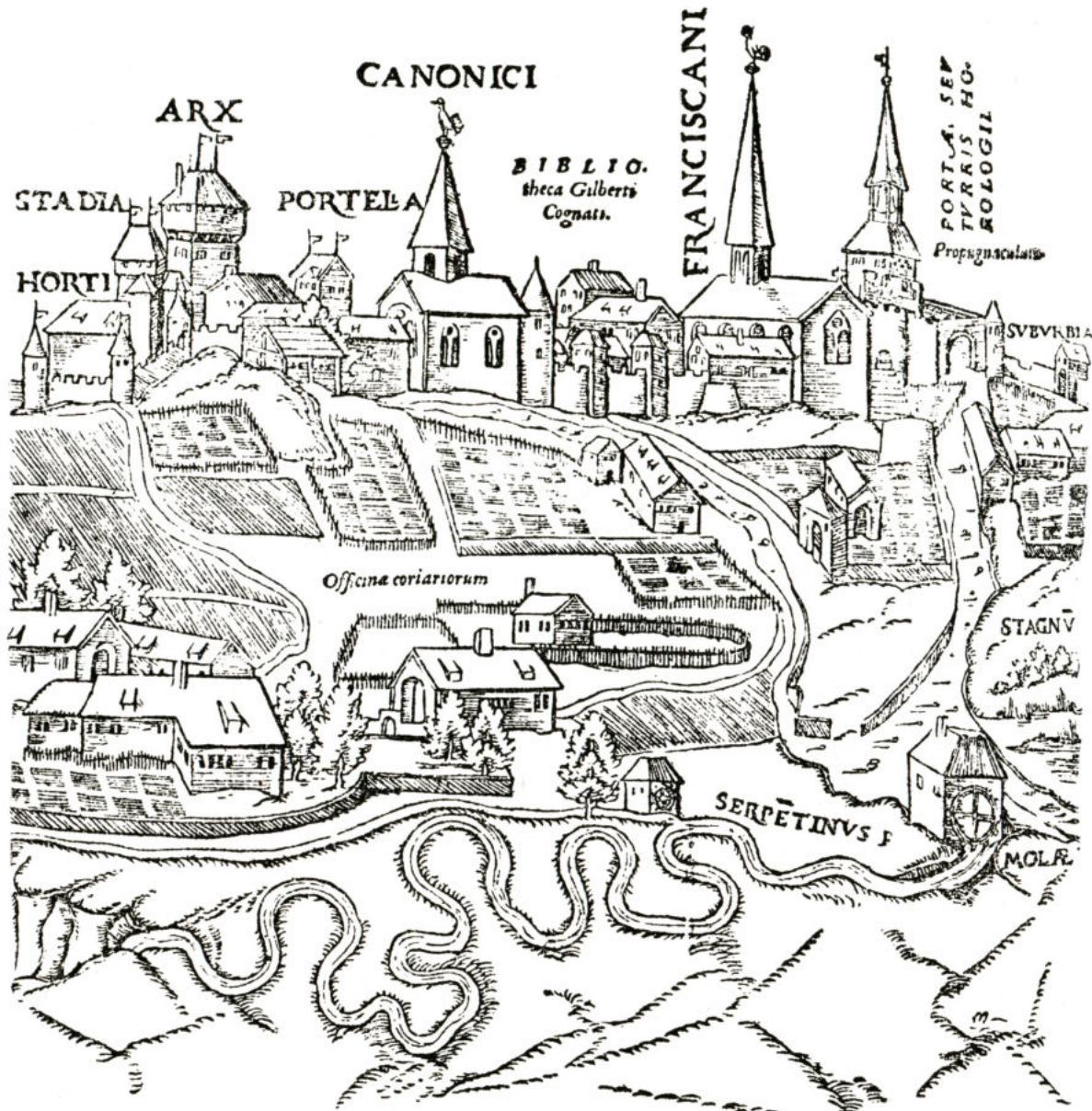
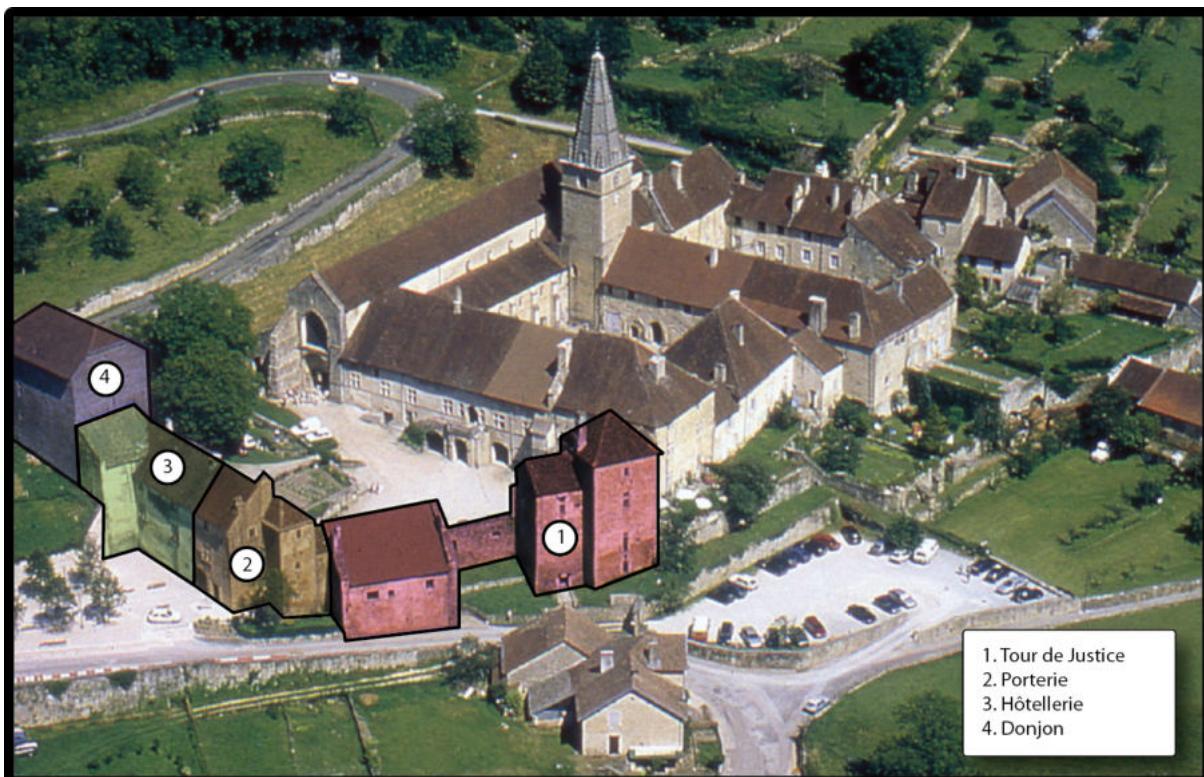


Fig. 3 : La cité de Nozeroy vue de l'est au XVI^e siècle.
Gravure de Gilbert Cousin (1562).

L'ABBAYE DE BAUME-LES-MESSIEURS



Fondée au IX^e siècle, l'abbaye de Baume-les-Messieurs est devenue une seigneurie importante aux XI^e et XII^e siècles. Elle possède un ensemble de domaines fonciers et de droits politiques et économiques, ainsi que des moulins et des fours banaux, que les paysans ont l'obligation d'utiliser contre une redevance.

Au XIV^e siècle, la guerre de Cent Ans n'épargne pas la région. Les mercenaires utilisés pendant les combats sont livrés à eux-mêmes en temps de paix. Ils se regroupent en bandes appelées grandes compagnies et vivent sur le pays qu'ils pillent et rançonnent.

C'est dans ce contexte que l'abbaye est fortifiée par l'adjonction de nouveaux bâtiments.

L'élément principal est un donjon [n° 4]. Dans son état initial, il était plus haut que le donjon actuel, avec probablement un toit à quatre pans. La Tour de Justice [n°1] rappelle le pouvoir de l'abbé de Baume-les-Messieurs, qui, en tant que seigneur, exerce les droits de justice sur ses tenanciers, juge, condamne, perçoit les amendes et fait exécuter les peines.

Orientation bibliographique

COUSIN (G.), *La Franche-Comté au milieu du XVI^e siècle...*, Lons-le-Saunier, 1907, 308 p.
Nozeroy, *Censeau, Mièges, terre des Chalon*, Besançon, 2005, p. 63 p.

III. VASSALITE, DROITS SEIGNEURIAUX ET FAMILLES FEODALES

LES LIENS VASSALIQUES :
PISTES PEDAGOGIQUES

Serge DAVID & Jean-Luc MORDEFROID

UN DOCUMENT D'ARCHIVES

Par ce document, en date d'avril 1252, Odon de Monnet, seigneur de Beauregard, reprend divers fiefs sis à Barésia, Bissia, Clairvaux, Cogna, Crillat, Saint-Maurice, Soucia, Thoiria, etc., du seigneur de Clairvaux, Ponce de Cuiseaux :

« Nos Odos, abbés de Balme¹³, fascens savoir a toz cez qui verrant ces présentes lettres : que Odes, sire de Belregart¹⁴, a reconeu devant nos que il tient del segnor de Clarevas¹⁵ en feu lige et rendable la forteresse de la Rochete¹⁶, fors des chasax qui sunt de part Monnet¹⁷ et quarnque le Rechegnon et li Bochart tiegnent et desvent tenir a la Rochete et le chastel de Charbonel¹⁸. Apres lidiz Odes, sire de Beregart, a reconeu devant nos que il teint del devant dit segnor de Clarevax en feu lige quamque il tient à Chancegnie¹⁹ fors le mas Galian. De rechie lidiz Odes, sire de Belregart, a reconeu devant nos que il tient del devant dit segnor de Clarevax quamque il tient à Toyrie²⁰ for le mas Croset et le maas Chasnel et fors la tierce part de dime de Toyrie que li maisons de Balerne²¹ tient en la ville de Toyrie et fors le feu que sire Aymos Bocharts tient del devant dit segnor de Clarevax ce que il tient ou terreaige de Pestelle²². Et a reconeu devant nos li dit Odes, sire de Belregart, que il tient del devant dit segnor de Clarevax en feu lige quamque messire Guis Rechegnon et messire Rouz et messire W., chevalier, et Hugos et Girars leur frère tiegnent del devant dit Odon segnor de Belregart : ce est asavoir le dime de la Peis²³, le dime de Saint-Moris²⁴, le dime de Crillie²⁵, le petit dime de Saint-Oyant²⁶ qui siet a Cognie²⁷, le grant dime de Cognie, le dime de Arsont, le dime de Vileret²⁸ et de Bonno, le dime de Soyrie²⁹, le dime de Bissie³⁰ et le dime de Pestele et les costumes que il tiegnent a Baresie³¹ que il devoient tenir. Après a reconeu devant nos lidiz Odes, sire de Belregart, que il tient del devant dit segnor de Clarevax le feu que messire Hugos Bocharts li chevalier tignet del segnor de Clarevax, ce est a savoir quamque il tignet dedenz la porte de la Rochete et a Chancignie le mas Joam Martin et le mas a ces de Pra et a Soyrie le mas Vincèle, le mas a Ses et le mas Vivent ; et cestes choses de mon segnor Hugon Bochart sunt de plain feu senz ligesce.

Em temmognage de cestes choses et de cestes reconossances, que li devant diz Odes, sire de Belregart, a fait devant nos nostre presence et a la requeste de celui Odon, segnor de Belregart, nos aveins saelé cestes presentes lettres de nostre sael. Et li devant diz Odes, sire de

¹³ Baume-les-Messieurs, abbaye bénédictine (Jura).

¹⁴ Beauregard (Jura).

¹⁵ Clairvaux-les-Lacs (Jura).

¹⁶ La Rochette, commune de Soucia (Jura).

¹⁷ Monnet (Jura).

¹⁸ Charbonnel, château, commune de Meussia.

¹⁹ Champsigna, commune de Soucia.

²⁰ Thoiria.

²¹ Balerne, abbaye cistercienne, commune de Ney.

²² Piételle, commune de Bissia.

²³ Poitte, commune de Pont-de-Poitte.

²⁴ Saint-Maurice, commune de Saint-Maurice-Crillat.

²⁵ Crillat, commune de Saint-Maurice-Crillat.

²⁶ Saint-Oyan-de-Joux (Saint-Claude).

²⁷ Cogna.

²⁸ Le Villaret, commune de Clairvaux-les-Lacs.

²⁹ Soyria.

³⁰ Bissia.

³¹ Barésia.

Belregart, por ce que cestes choses soient certaines et perdurables permagnablement, a posé son sael ensemble nos en cestes presentes lettres en tesmognage de vérité.

Ce est fait en l'an de l'Encarnation de Nosre Segnor M° CC° et cinquante dous, au mois de avryl.

TRADUCTION DU TEXTE

Ce texte pourrait se traduire de la manière suivante :

« Nous Odon, abbé de Baume-les-Messieurs, faisons savoir a tous ceux qui verront ces présentes lettres que Oudes, seigneur de Beauregard, a reconnu devant nous qu'il tient du seigneur de Clairvaux en fief lige la forteresse de La Rochette, sauf les bâtiments ruinés qui dépendent de la seigneurie de Monnet et tout ce que les Rechegnon et les Bochart tiennent et doivent tenir à La Rochette et le château de Charbonnel. Après, ledit Oudes, seigneur de Beauregard, a reconnu devant nous qu'il tient du devant dit seigneur de Clairvaux en fief lige tout ce qu'il détient à Champsingna, à l'exception du meix Galian. De rechef, ledit Oudes, seigneur de Beauregard, a reconnu devant nous qu'il tient du devant dit seigneur de Clairvaux tout ce qu'il détient à Thoiria, sauf le meix Croset et le meix Chasnel et sauf le tiers des dîmes de Thoiria que l'abbaye de Balerne tient en la ville de Thoiria et sauf le feu que seigneur Aimon Bocharts tient du devant dit seigneur de Clairvaux et ce qu'il tient ou territoire de Piételle. Et a reconnu devant nous ledit Oudes, seigneur de Beauregard, qu'il tient du devant dit seigneur de Clairvaux en fief lige tout ce que messire Guy Rechegnon et messire Roux et messire W., chevalier, et Hugo et Girard leur frère tiennent du devant dit Odon, seigneur de Beauregard, c'est assavoir la dîme de la Peis , la dîme de Saint-Maurice, la dîme de Crilla, la petite dîme de Saint-Oyant , sise à Cognia, la grande dîme de Cognia, la dîme de Arson, la dîme du Villaret et de Bonno, la dîme de Soyria, la dîme de Bissia et la dîme de Piètelle et les droits coutumiers qu'ils tiennent à Barésia. Après, a reconnu devant nous ledit Oudes, seigneur de Beauregard, qu'il tient du devant dit seigneur de Clairvaux le feu que messire Hugo Bocharts, le chevalier, tenait du seigneur de Clairvaux, c'est assavoir tout ce qu'il tenait dans la porte de La Rochette et à Champsingna, le meix Jean Martin et le meix des Pra, et à Soyria le meix Vincèle, le meix a Ses et le maix Vivant ; et ces choses de monseigneur Hugon Bochart sont de plain fief.

En témoignage de ces choses et de ces reconnaissances, que le devant dit Oudes, seigneur de Beauregard, a fait devant nous et à la requête d'Odon, seigneur de Beauregard, nous avons scellé ces présentes lettres de notre sceau. Et le devant dit Oudes, seigneur de Beauregard, pour que ces choses soient certaines et pérennes, a apposé son sceau avec nous en ces présentes lettres en témoignage de vérité

Ceci est fait en l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur 1252, au mois d'avril. »

fief lige : le fief principal

meix : ferme

feu : foyer au sens fiscal

seille, émine : unités de mesure

PISTES PEDAGOGIQUES

Identifier les personnages du texte

Liste à faire établir par les élèves :

- Odon, abbé de Baume-les-Messieurs ;

- Eudes, seigneur de Beauregard ;
- Le seigneur de Clairvaux (Ponce III de Cuiseaux)
- D'autres personnes : des membres de la famille de La Rochette dont les surnoms sont « Rechegnon » et « Bochart » (Aimon Bochart peut-on lire un peu plus loin) ; Guy Rechegnon, Roux, W. (sans doute Wilhelmus), cité comme chevalier, Hugo, Girard.

Quelle place occupent ces personnages ?

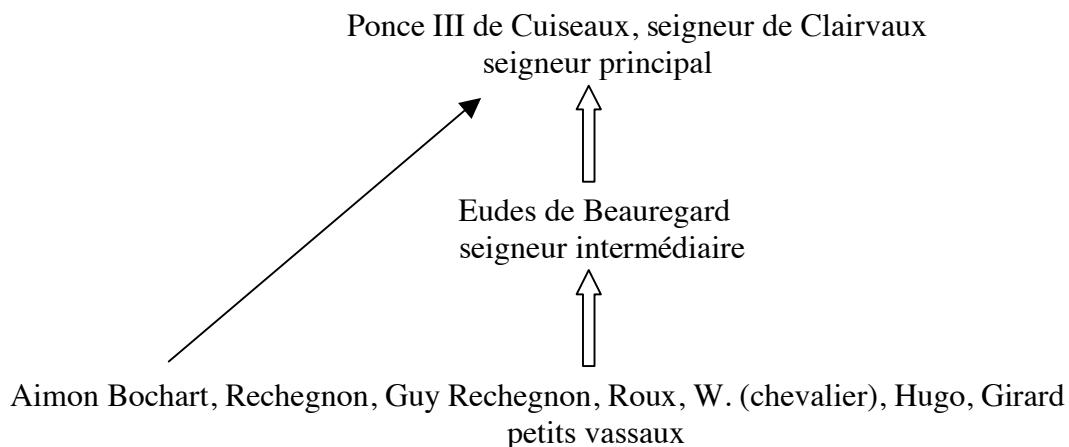
On peut faire découvrir par les élèves les liens de dépendance.

Eudes, nouveau seigneur de Beauregard, reconnaît tenir certains biens du seigneur de Clairvaux. **Il est donc le vassal du seigneur de Clairvaux.** Parmi ces biens se trouve la forteresse de La Rochette, dont Rechegnon et Bochart ne semblent plus être les maîtres. Le texte mentionne en effet la forteresse, « y compris les possessions du Rechegnon et du Bochart sises à La Rochette », comme si la forteresse ne leur appartenait plus. En revanche, Rechegnon et Bochart tiennent le château de Charbonnel, sur la commune de Meussia, dont le propriétaire supérieur est le seigneur de Beauregard. Tous deux sont donc des vassaux du sire de Beauregard. Cependant Aimon Bochart possède à Piételle une maison qui relève directement du seigneur de Clairvaux : **il est donc également vassal direct du seigneur de Clairvaux.**

Le texte mentionne également des biens qui dépendent de Beauregard et sont dévolus aux autres personnes citées, **qui sont d'autres petits vassaux du seigneur de Beauregard.** Un personnage se détache cependant : c'est W., le seul pour lequel on trouve la mention « chevalier ». W. s'est donc fait adouber. **C'est un personnage plus important que les autres car il a les moyens de financer l'équipement d'un chevalier (chevaux, armes...).** Les autres sont beaucoup plus modestes.

L'abbé de Baume-les-Messieurs, personnage important, est témoin des déclarations d'Eudes de Beauregard.

On peut donc reconstituer ainsi la hiérarchie féodale



Le cas d'Aimon Bochart montre la complexité des liens vassaliques. Aimon Bochart dépend du seigneur de Beauregard, mais il est aussi le vassal direct du seigneur de Clairvaux.

Réalisation d'une carte de la seigneurie de Clairvaux [Fig. 1]

On trouvera ci-dessous un fond de carte à faire compléter par les élèves avec le corrigé [Fig. 2].

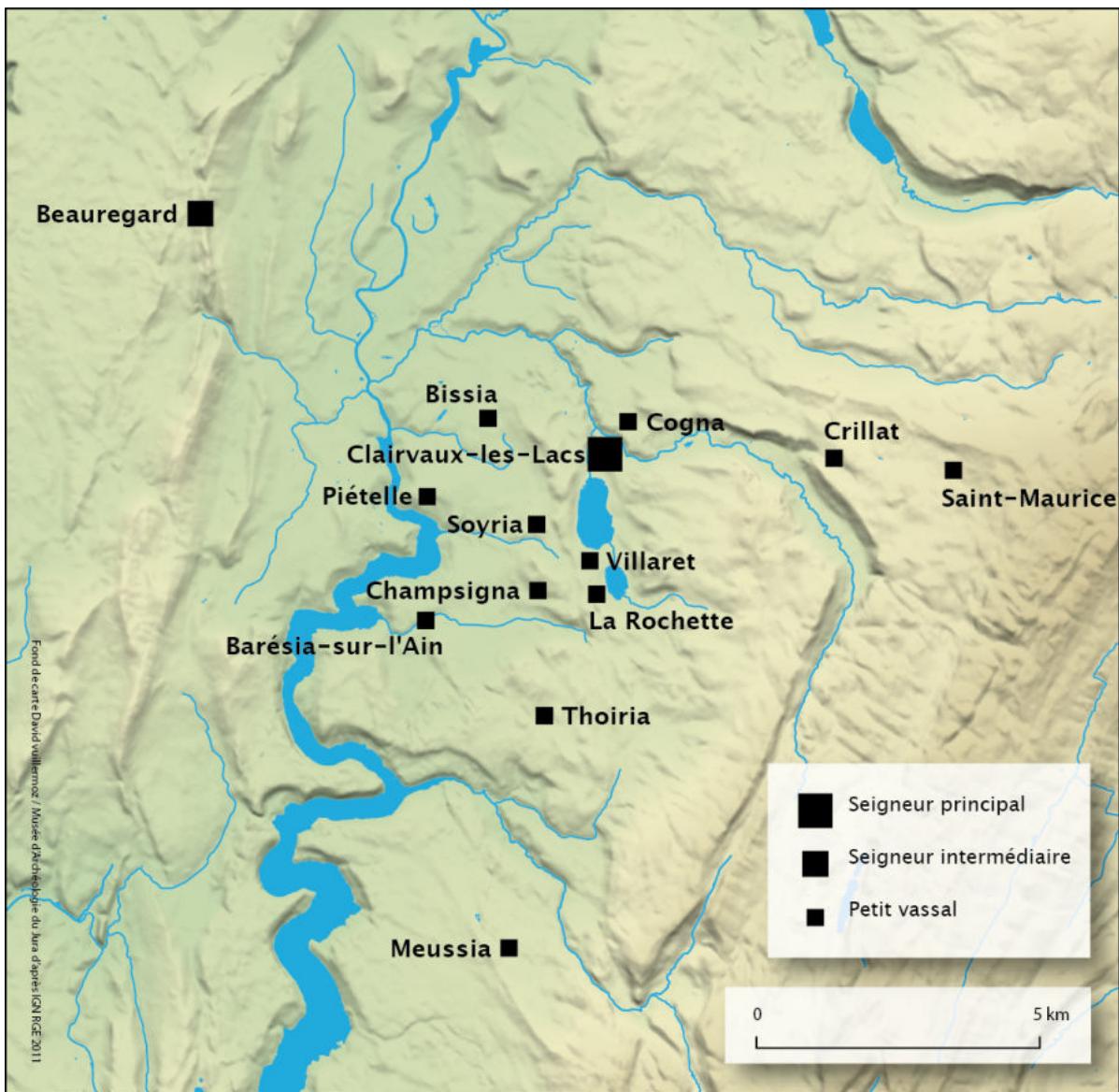


Fig. 1 : Carte des liens vassaliques dans la seigneurie de Clairvaux.
Del. Justo Horrillo Escobar/Service d'Archéologie de Lons, d'après IGN RGE, 2011

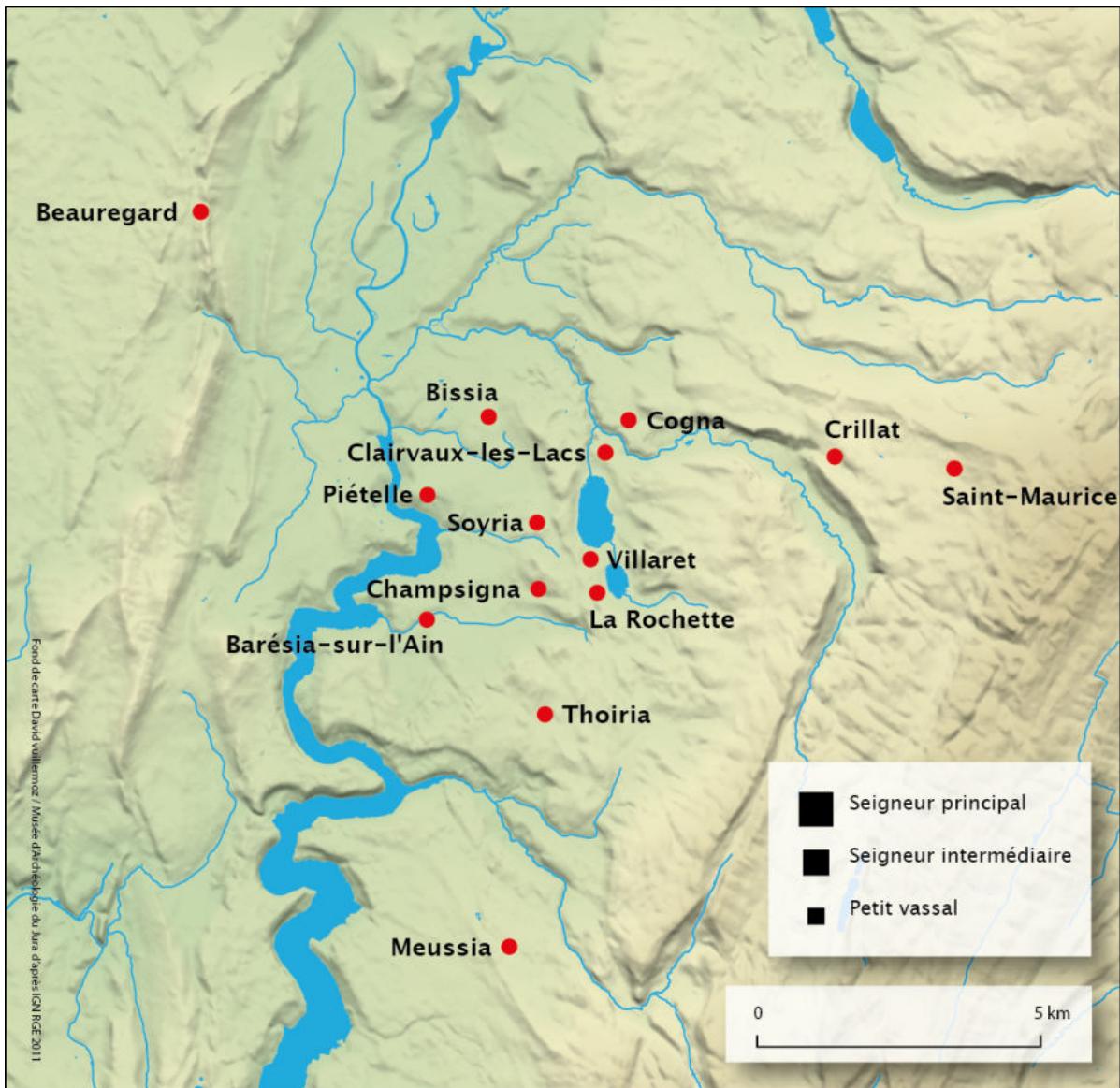


Fig. 2 : Les liens vassaliques dans la seigneurie de Clairvaux. Carte à compléter.
Del. Justo Horrillo Escobar/Service d'Archéologie de Lons, d'après IGN RGE, 2011

Carte à compléter en plaçant les différents carrés à leur place.

**LIENS VASSALIQUES ET DROITS SEIGNEURIAUX A ARLAY :
PISTES PEDAGOGIQUES**

Serge DAVID & Jean-Luc MORDEFROID

Les deux textes donnés ci-dessous évoquent les relations entre le seigneur d'Arlay, Hugues de Chalon, et deux de ses vassaux, un grand seigneur régional et un petit vassal local, en 1287-1288.

DENOMBREMENT DONNE ET RECONNAISSANCE EFFECTUEE PAR UN SEIGNEUR, WAUCHIER, SEIGNEUR D'ANDELOT, AU PROFIT DE SON SUZERAIN, LE SEIGNEUR D'ARLAY (31 OCTOBRE 1287).

Texte original et traduction française

« Je Wauchier, sires d'Andelot, fais savoir a touz ces qui verront ces lettres que j'ay repris dou noble home Jeham de Chalon, signour d'Arlay, mon signour, en aceressellement dou fié permaignable, le sixte de la demoine, sauz les rentes que l'on doit, et cinquante celours de montée, lesquelx choses je ay ou puis de Salins dou houre le conte de Bourgoigne. Et ay encour repris doudit Jeham, ensi comme dessus est devis, le sixte des hommes de Chays, le fié mons. Hugue Noise, de Salins, le fié Wienet au fil d'Anserven, le fié mons. Willaume La Rate, prevoire de Salins, le fié monsignour Colin Petit Cousin, et quatre emines et demi fromant de rente ou petit molinet de Malpertuis, et trois quartiers de bacon que j'ay de rente à Salins, qui sont à paier chascun an à Pasques, et quamque j'ay à Salins et ou territoire de Salins, sauz la vigne de la Chaux de la Pine et le truil qui est entre le chemin et la rivière, que je tien dou noble baron Jeham, conte d'Aceurre et signour de Rochefort. Et le fié dessusdit promet je, par ma foy corporelmant donnée, garantir contre toutes genz audit Jeham, signor d'Arlay, mon signour, et à ses hoirs, et en oblige moi et mes hoirs dou garantir. En tesmoingnaige de ceste chose, j'ay mis mon seel pendant en ces lettres. Faites et données la veille de la feste de Touz Sainz, l'am de grace qui corroit par mil CC octante et VII ».

« Je, Vauchier, seigneur d'Andelot, fais savoir à tous ceux qui verront ces lettres que j'ai repris du noble homme Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, mon seigneur, en fief transmissible la sixième partie du domaine, à l'exception des rentes dues, et 50 seilles d'eau salée, toutes choses que je détiens au puits de Salins du comte de Bourgogne. Et j'ai de plus repris dudit Jean, aux mêmes conditions que ci-dessus, le sixième des hommes de Chays, le fief de Hugues Noise, de Salins, le fief de Viennet, fils d'Anservin, le fief de Guillaume La Rate, prévoire (prêtre familier) de Salins, le fief de Colin Petit-Cousin, 4 ½ émines de froment de rente pesant sur le petit moulin de Malpertuis, 3 quartiers de bacon sur rente perçus à Salins payables à Pâques ; et tout ce que j'ai à Salins à l'exception de la vigne de la Chaux de la Pine et le treuil séparant le chemin de la rivière, biens tenus du baron Jean, comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort. Par ma promesse donnée, et au nom de mes successeurs, je m'engage à protéger et détenir le fief ci-dessus décrit au profit de Jean, seigneur d'Arlay, mon seigneur. En témoignage de quoi, j'ai apposé mon sceau à ces lettres. Faites et données le 31 octobre 1287 ».

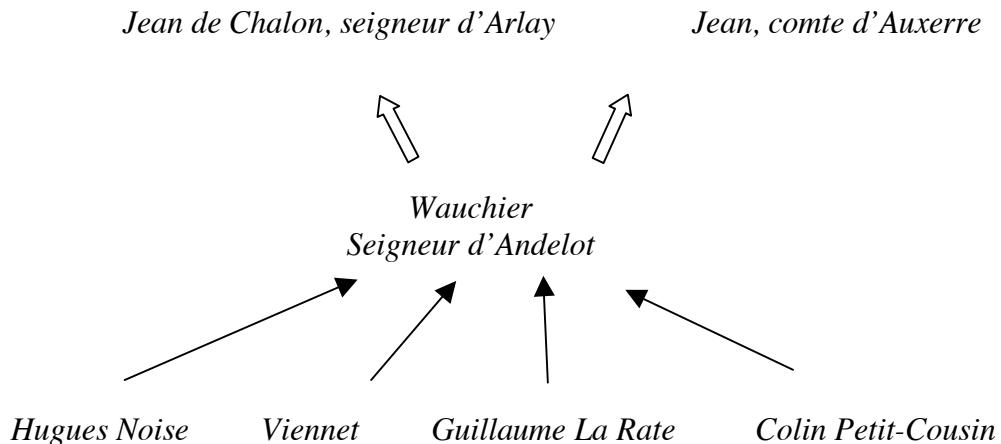
Commentaire

Un exemple de hiérarchie féodale

Wauchier tient des biens à Salins qui relèvent soit du seigneur d'Arlay (objet du document), soit du comte d'Auxerre comme seigneur de Rochefort-sur-Nenon. Lui-même est seigneur supérieur de 4 petits vassaux.

On note la complexité de cette hiérarchie : Wauchier a lui-même deux seigneurs, il a quatre vassaux.

On peut faire réaliser un schéma :



A noter la présence d'un prêtre parmi les petits vassaux : Guillaume La Rate

La complexité du fief

Les fiefs dénombrés sont divers : 1) de la muire (saumure) (50 seilles) ; 2) des hommes (1/6 de ceux de Chays) ; 3) des arrières-fiefs tenus par divers (Hugue Noise, de Salins ; Wienet, fils d'Anserven, Willaume La Rate, prevoire ou familier de Salins, Colin Petit-Cousin) ; 4) des rentes perçues à Pâques, alors début d'année (4 ½ émines sur le petit moulin de Malpertuis, 3 quartiers de bacon à Salins).

Le document est scellé par le reconnaissant et ce dénombrement est daté du 11 novembre, autre date privilégiée pour le versement des redevances.

Le fief est communément identifié à une terre. La réalité est bien plus complexe, puisqu'on constate ici que le fief est en réalité composé d'autres fiefs (les arrières-fiefs des petits vassaux), de rentes, de redevances et même d'hommes : propriétés du seigneur, ce sont des serfs.

**DENOMBREMENT DONNE ET RECONNAISSANCE EFFECTUEE PAR UN PETIT VASSAL,
POINCET D'ARLAY, AU PROFIT DE SON SUZERAIN, LE SEIGNEUR D'ARLAY (FEVRIER 1288
(N. ST.)).**

Texte original et traduction française

« Je Poincet d'Arlay, fiz ca en arrier mons. Perron d'Arlay, chevalier, faiz savoir à touz ceux qui verront et orront cex presentes lettres que je reconnois que je tiengne de mon redouté seignor môns. Jehan de Chalon, seignour d'Arlay, en fié et en chasement ligement,

mez maisons assizes a Arlay delez la maison ez enfanz Gautier d'Arlay, d'une part, et la maison môns. Guion Le Bois, d'Arlay, d'autre. Item, le meiz Estevenon Bulenin, d'Arlay, ensamble lez appendizes d'iceluy. Item, le meiz a Baul, de Saint-Germain, ensamble lez appendizes d'iceluy. Item, le meiz Vyenot Becelin, ensamble les appendices d'iceluy. Item, la vigne qui siet derier mezditess maisons d'Arlay, delez la vigne ez hoirs mōns. Jehan Le Galois, d'Arlay, d'une part, et la Noete, d'autre. Item, trois jornaus de terre arable qui seint ez Lonz Champs. Item, une piece de terre arable et un curtil qui siet a Vincenz. Item, tout le fié que Chote, ma tante, tient à Arlay de moi. Et généralement toutes lez choses que je tiegne et doi tenir dedenz le cors dou chastelerie d'Arlay, quelles qu'elles soient, ne en demenvere ne en fie, soient de par mon pere ou de par Guinet, mon oncle, en quelque maniée que elles m'aviegnent, doignent avenir ne puissent. En tesmoingnage de laquel chose, j'ai requis le seel de religieuse personne et honneste don Guillaume, par la grâce de Deu humile abbé de Balerne, estre posez en ces presentes. Faites l'an Nostre Signour courrant par mil douz cenz octante et sept, ou mois de fevrier ».

« Je Poncet d'Arlay, fils de défunt Perron d'Arlay, chevalier, fais savoir à tous ceux qui verront et entendront ces lettres que je reconnaiss tenir de mon redouté seigneur, Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, en fief lige mes maisons d'Arlay, situées entre celles des enfants de Gauthier d'Arlay et de Guyon Le Bois, d'Arlay. Item, le meix d'Estevenon Bulenin, d'Arlay, avec ses dépendances. Item, le meix de Baul, de Saint-Germain, avec ses dépendances. Item, le meix de Viennot Becelin, avec ses dépendances. Item, la vigne située derrière mes maisons d'Arlay, entre les vignes des héritiers de Jean Le Galois, d'Arlay, et de la Noete. Item, 3 journaux de terre arable situés Aux Longs Champs. Item, une pièce de terre arable et un jardin situés à Vincent. Item, l'ensemble du fief que Chote, ma tante, tient de moi à Arlay. Et généralement tous les biens que je tiens et dois tenir dans l'emprise de la châtelenerie d'Arlay, en propre et en fief, de mon père ou de mon oncle, Guinet, quelle que soit la façon dont elles me sont parvenues. En témoignage de quoi, j'ai demandé que le sceau de dom Guillaume, abbé de Balerne, soit apposé à ces présentes. Faites l'an de Notre Seigneur 1287, au mois de février ».

Commentaire

Le déclarant, qui n'est pas chevalier, appartient à une famille d'Arlay : il a hérité de son père, le chevalier Perron d'Arlay, et de son oncle Guinet.

L'ensemble de son patrimoine s'inscrit dans la châtelenerie d'Arlay : à Arlay même, à Saint-Germain et à Vincent.

Ses biens consistent en : 1) plusieurs maisons (Arlay) ; 3) 3 meix (Arlay, Saint-Germain) ; 3) 1 vigne (Arlay) ; 4) 2 terres dont une de 3 journaux (Arlay, Vincent) ; 5) 1 curtil ou jardin (Vincent) ; 6) et même un petit fief que tient de lui sa tante Chote.

Le document est certifié par un important homme d'Eglise, dom Guillaume, abbé cistercien de Balerne (Jura), et daté de février 1287 soit en nouveau style (n. st.), l'année commençant alors à Pâques, de février 1288.

On notera ici qu'un vassal n'est pas toujours chevalier (il faut qu'il en ait les moyens).

Le fief est, comme dans le cas précédent, un agrégat hétéroclite : maisons, terres agricoles, jardin, un autre petit fief.

AU CŒUR DE LA SEIGNEURIE ET DU SYSTEME FEODAL : LES MOULINS L'EXEMPLE DES MOULINS DE THERVAY ET DE LA VALLEE DU HERISSON

Serge DAVID

Pauvre en énergie, le Moyen Age dépend de l'hydraulique. Connu depuis l'Antiquité, le moulin à eau est la machine qui permet de moudre le grain, de foulir les draps et de battre le chanvre, pour ne citer que quelques usages. On sait que les moulins se sont multipliés entre le XIe et le XIIIe siècles, période d'expansion marquée par la croissance de la production, une forte progression démographique, l'augmentation des surfaces cultivées, l'essor du commerce et le renouveau urbain.

LES INSTALLATIONS DE THERVAY

L'attention a été attirée sur les moulins médiévaux à la suite de la découverte par l'INRAP (Gilles ROLLIER/Institut National de la Recherche Archéologique Préventive) à Thervay (Jura) d'un site de moulins hydrauliques [Fig. 1]. Cette installation de meunerie a été détectée en bordure du ruisseau du Gravelon, affluent de l'Ognon. Dans l'environnement proche se trouve la grange du Colombier, qui dépendait de l'abbaye d'Acey, mais également une motte féodale³². Il est donc difficile d'attribuer l'installation aux moines de l'abbaye ou à un domaine laïc. Vers 1136, une charte confirme la donation à l'abbaye du moulin de *Noveth* situé selon toute vraisemblance dans les environs du Colombier, mais nous n'avons pas la certitude qu'il s'agisse de l'installation du Gravelon.

La découverte est exceptionnelle car le milieu humide a permis la conservation des bois.

Trois-cent-cinquante-neuf éléments en bois ont été recensés, parmi lesquels sont comptabilisés quatorze types de pales de roues et quatre courbes de roues. Tous sont en chêne.

Les vestiges, enfouis sous 1,50 m d'alluvions, sont implantés au bord d'un chenal de 6 m de large, aujourd'hui colmaté.

Deux installations se succèdent.

L'installation du X^e siècle

Les alluvions grossières du fond du chenal ont livré des palettes monoxyles (c'est-à-dire taillées dans une seule pièce de bois) munies d'un tenon permettant leur assemblage à la courbe d'une roue, et des éléments d'engrenage [Fig. 2]. Ces pièces en bois présentent une érosion caractéristique d'un charriage par un cours d'eau. Les analyses dendrochronologiques (2) datent ces pièces entre 867 et 953.

La forme générale de ces aubes s'avère proche de celles mises au jour dans un moulin d'époque gallo-romaine découvert dans le Cher. Un autre exemple vient de Moselle et date du IXe siècle.

Exceptionnelle est la découverte d'un élément de la roue réceptrice de l'engrenage, en l'occurrence un des deux disques d'une « lanterne » [Fig. 4 et 5]. A l'origine, cette pièce était percée d'un orifice central permettant le passage du fer à moulin entraînant la meule et de cinq trous périphériques où étaient fixés les « fuseaux ». Elle présente de fortes similitudes avec une lanterne d'époque romaine trouvée en Allemagne.

³² La motte féodale, ou motte castrale, est une fortification en bois et en terre le plus souvent de forme circulaire.

Un moulin du Xe siècle qui reste de technologie gallo-romaine. Un rapprochement possible avec une motte castrale proche. L'ensemble peut correspondre à la mise en place au Xème siècle d'une petite seigneurie avec son moulin banal

L'installation des XIe- XIIe siècles

Ces vestiges ont été découverts au-dessus des précédents, sous et dans les argiles et limons formant la fin du colmatage du chenal. A la différence du cas précédent, le lieu d'implantation du moulin est mis en évidence par des pieux plantés à partir d'un aménagement empierre de la berge. Le canal où se trouvait la roue devait se situer à l'est de l'empierrement. En outre, une zone de rhabillage des meules a été retrouvée au Sud du moulin. Il s'agit de fragments de meules extraites des grès du massif de la Serre, auxquelles étaient associées un marteau de moulin.

Cette installation est beaucoup plus importante que celle du Xe siècle.

De gros bois correspondent à des poutres mortaisées ayant appartenu au bâti du moulin ou au système de transmission du mouvement.

Les autres pièces appartiennent à une roue hydraulique.

Des pales sont constituées d'une planche assemblée par deux chevilles au tenon qui était implanté dans la roue [Fig. 2 et 3]. Les autres découvertes sont des fragments de courbe de roue [Fig. 6]. La roue restituée disposait d'une courbe de 1,90 m de diamètre, comportait trente pales et était reliée à l'arbre moteur par quatre rayons [Fig. 7].

La dendrochronologie situe l'installation du moulin vers 1040-1070. La destruction de la roue signant l'abandon du moulin intervient après 1157-1165.

Un moulin beaucoup plus puissant qui témoigne de l'augmentation de la production agricole au XI^e siècle.

Une phase de consolidation de la seigneurie dans un contexte d'expansion économique.

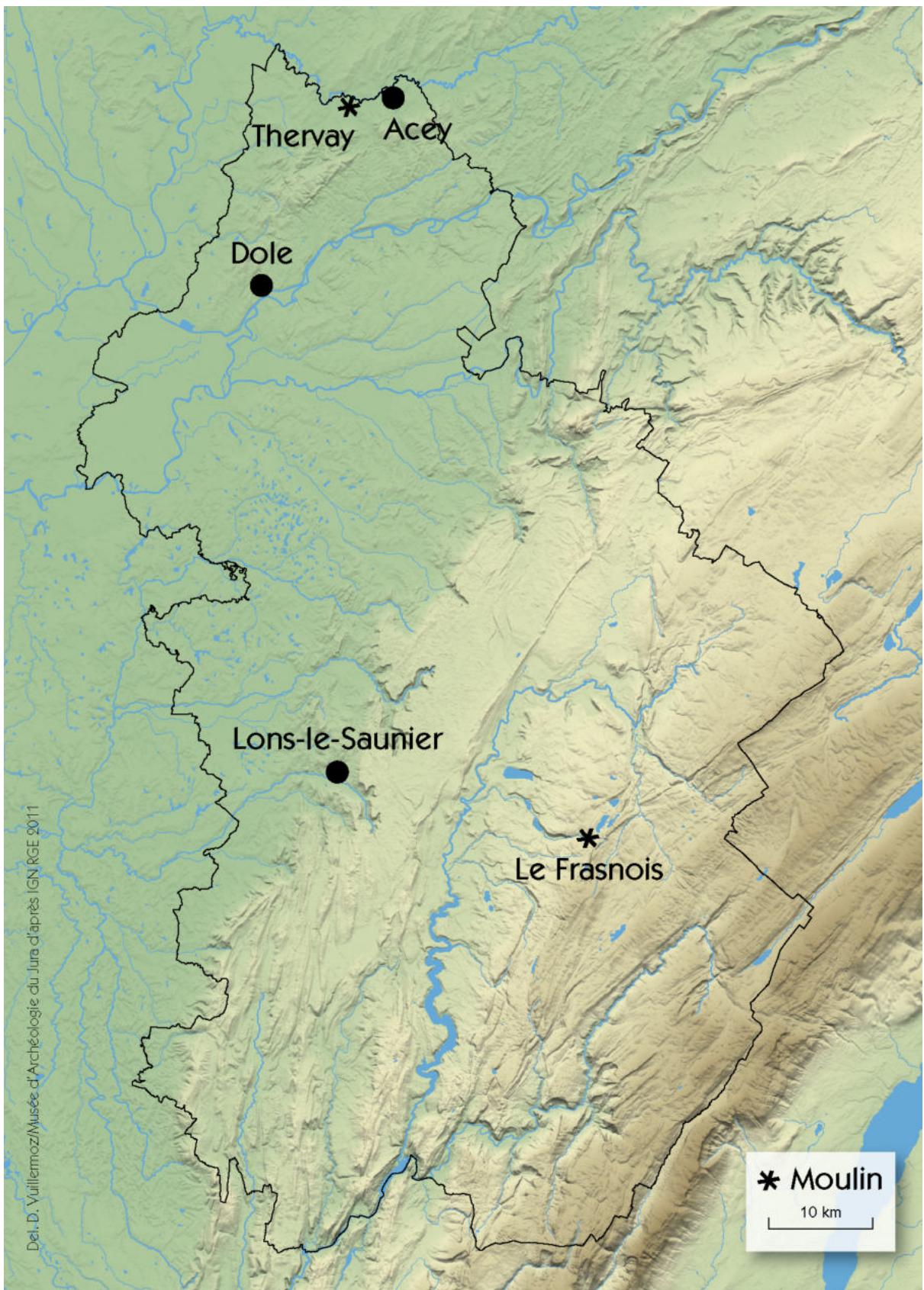


Fig. 1 : Localisation des moulins de Thervay et du Frasnois.
Del. Justo Horrillo Escobar/Service d'Archéologie de Lons, d'après IGN RGE, 2011

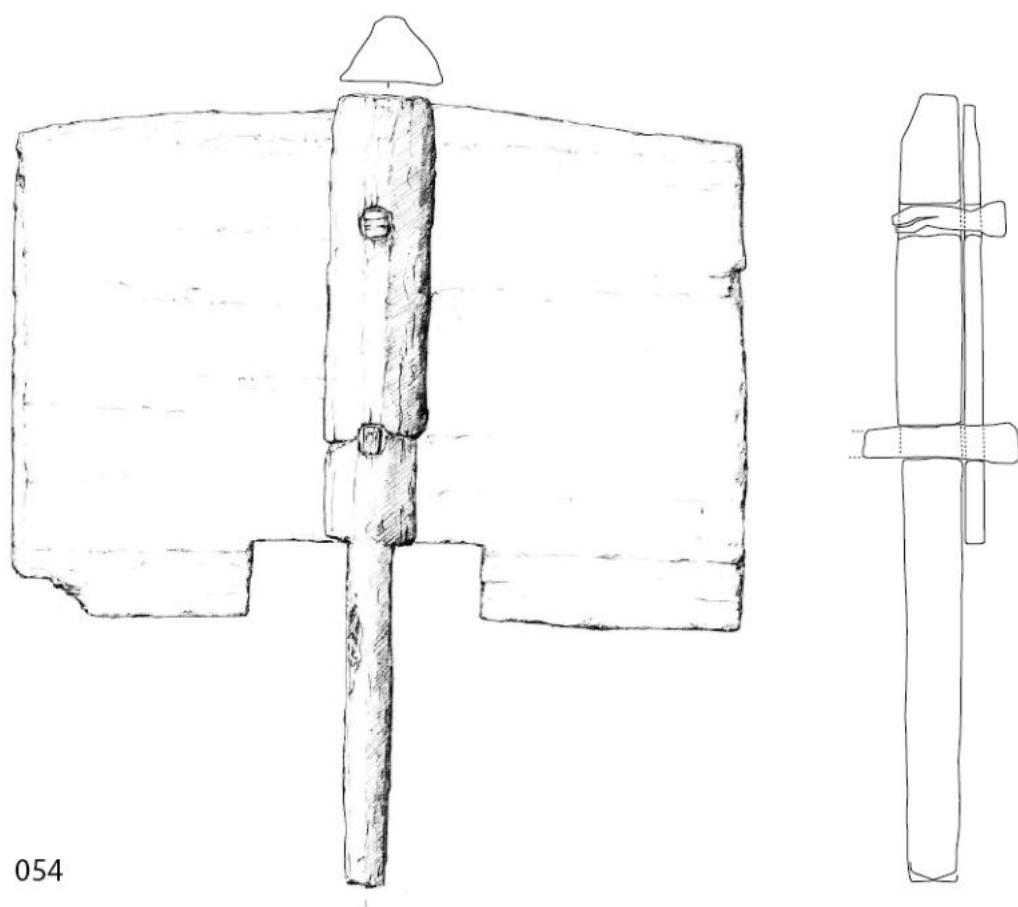
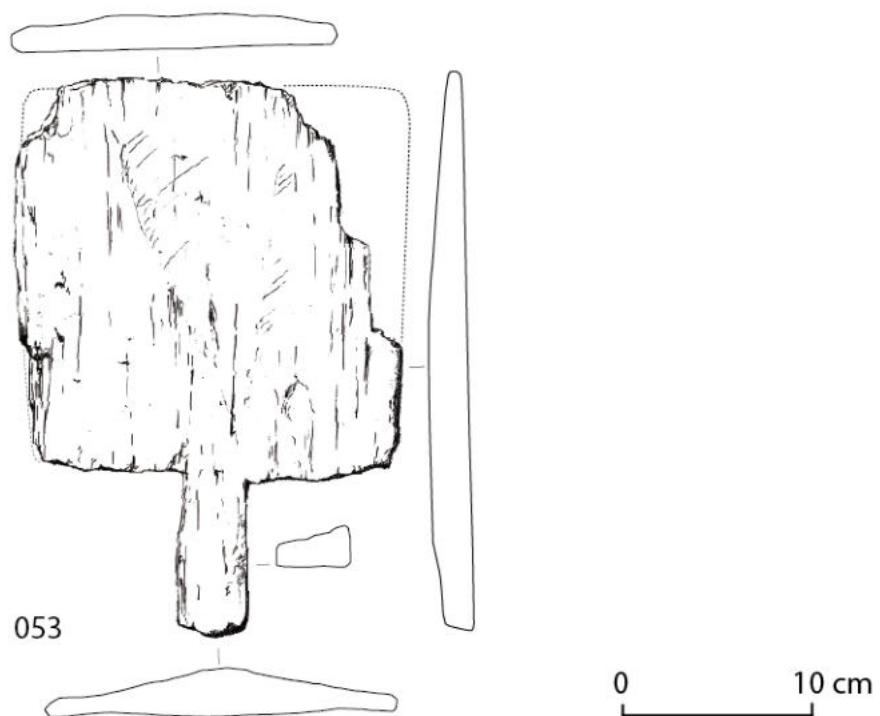


Fig. 2 : En haut, pale monoxyle du premier moulin de Thervay ;
en bas, pale composite du second moulin.
Dessin F. Gauchet, Inrap.



Fig. 3 : Ensemble de pales à tenon appartenant à une même roue.
Cliché J.-C. Passerat, INRAP.



Fig. 4 : Disque de la petite roue de l'engrenage appelé lanterne.
Cliché J.-C. Passerat, INRAP.

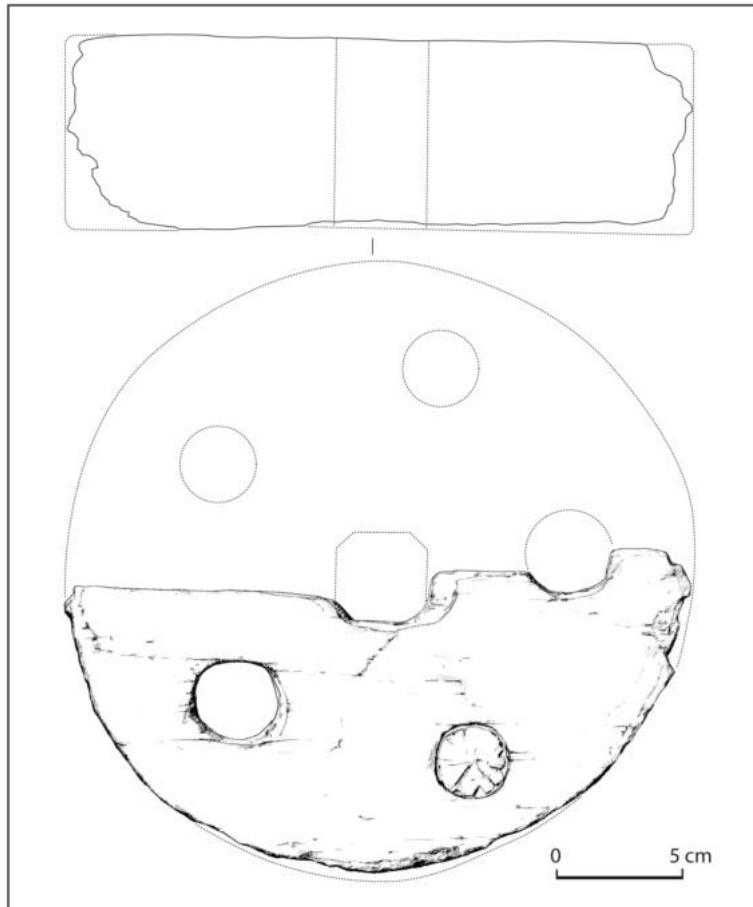


Fig. 5 : Dessin du disque de lanterne.
Dessin F. Gauchet, INRAP.



Fig. 6 : Fouille d'un élément de courbe de roue hydraulique.
Cliché J.-C. Passerat, INRAP.

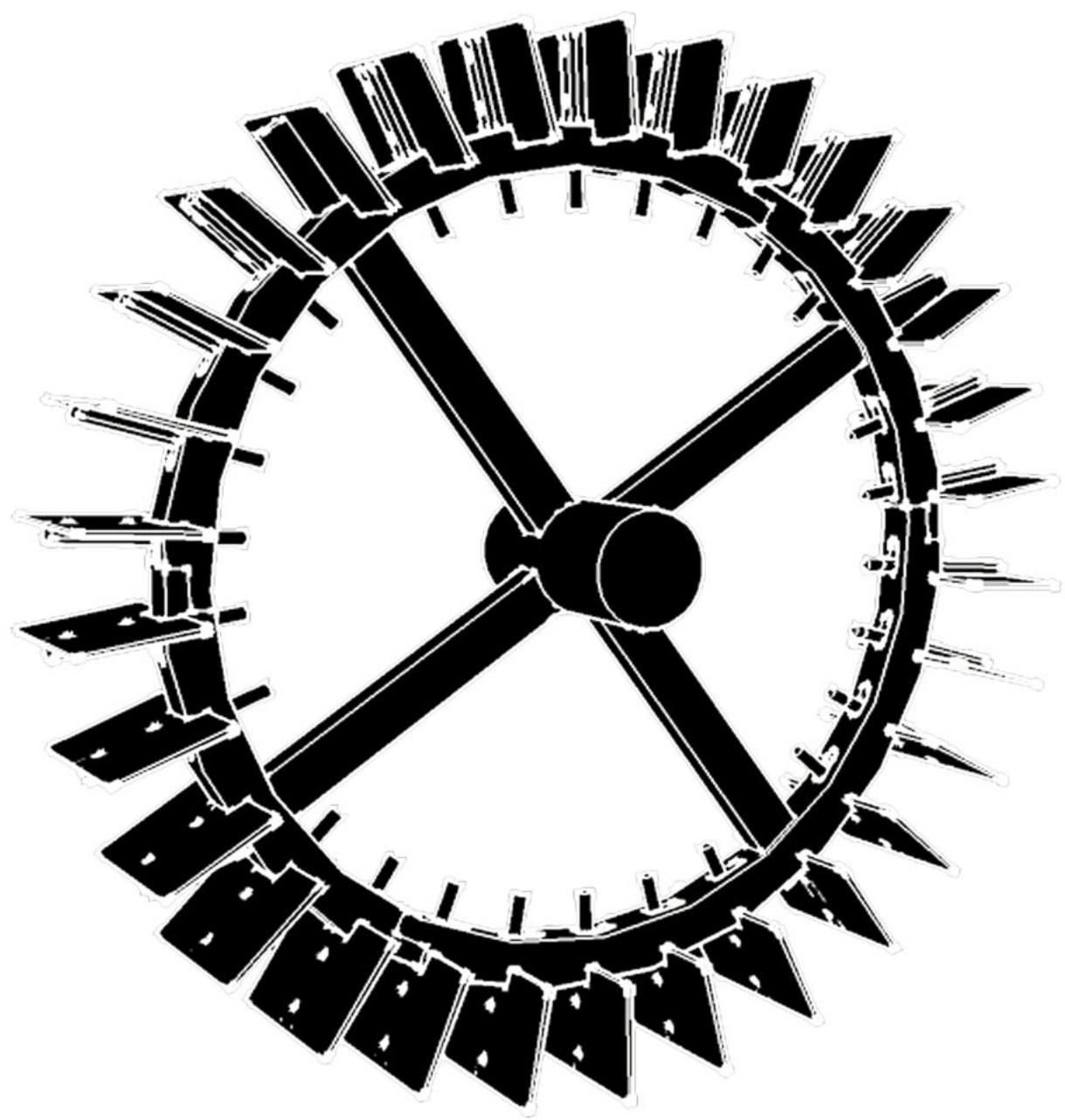


Fig. 7 : Restitution de la roue.

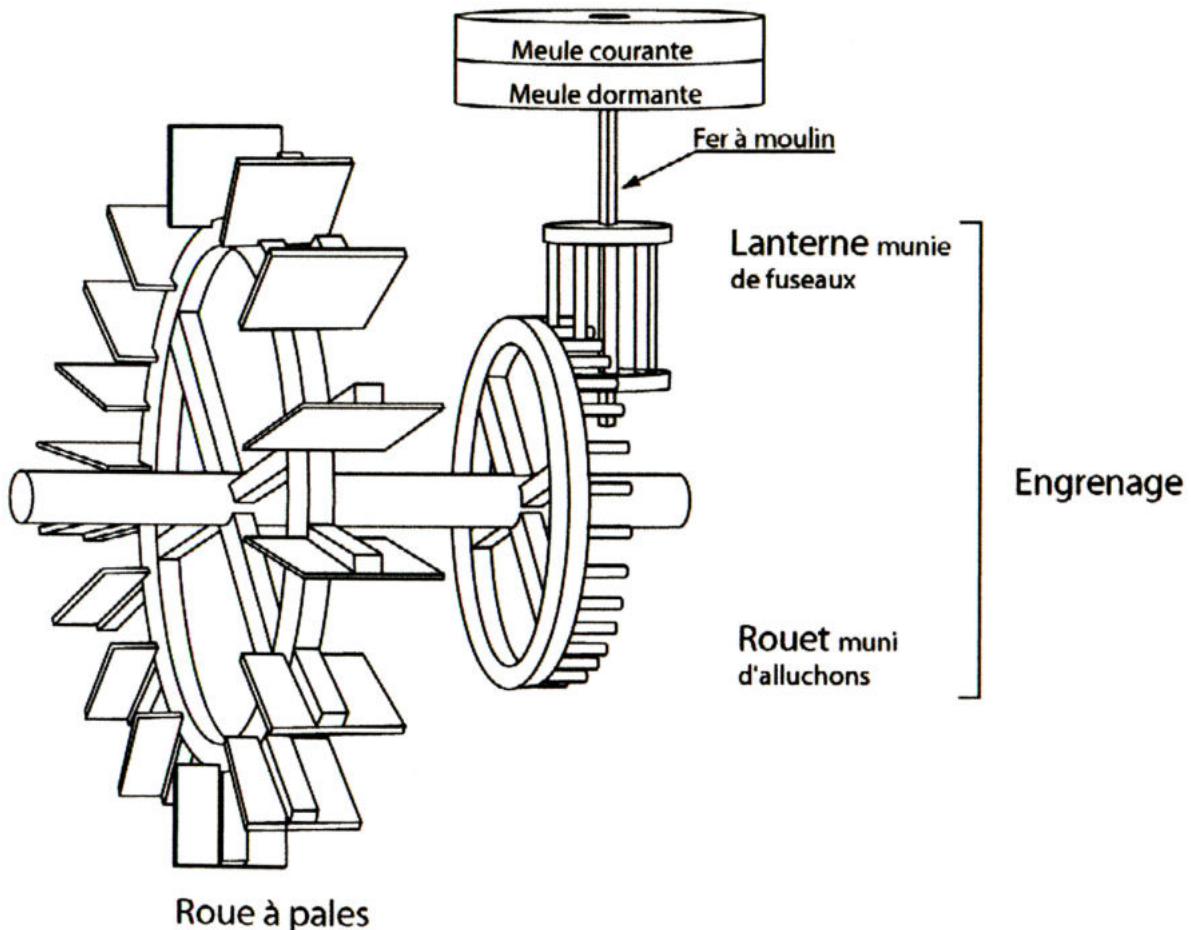


Fig. 8 : Schéma de fonctionnement d'un mécanisme de moulin hydraulique. Entraînées par l'eau, la roue hydraulique transmet le mouvement à une grande roue d'engrenage, appelée rouet comportant des dents, les alluchons. Le mouvement est transféré au fer à moulin par une petite roue appelée lanterne.

Le fer à moulin est relié directement à la meule dormante.

Dessin G. Rollier, INRAP.

SUR LES BORDS DU HERISSON, LE « MOLIN DES HABITANS DU FRANOY »

Le moulin du Frasnois en est un moulin en pierre construit sur les bords du Hérisson, affluent de l'Ain, en 1434 par la communauté villageoise [Fig. 1].

Ce moulin est connu par des documents d'archive et un diagnostic archéologique réalisé en 1993 par le Service d'Archéologie de la ville de Lons-le-Saunier (responsable : Jean-Luc Mordefroid).

Les villages du Frasnois et de La Fromagerie dépendent au début du XVe siècle du fief de Chatelneuf qui a deux titulaires : l'abbaye cistercienne de Balerne et le seigneur de Montrivel.

Les origines du moulin du Frasnois sont connues par un des terriers (3) de l'abbaye de Balerne (Ney). Rédigé en 1522-1524, il donne la copie d'un acte du 31 mai 1434 par lequel l'un des coseigneurs, Louis de Chalon, prince d'Orange et seigneur de Montrivel (4), donne à cens aux habitants du Frasnois « le court de l'aigue (l'eau) pour faire et edifier pour leur useige (usage) ung molin sur la riviere du sault girard, a plus convenablement et a leurs prouffit que faire le pourront, ensemble et avec une fole (foule), ung bapteur (batteur) et une sye (scie), se faire il veillent et bon leurs semble ».

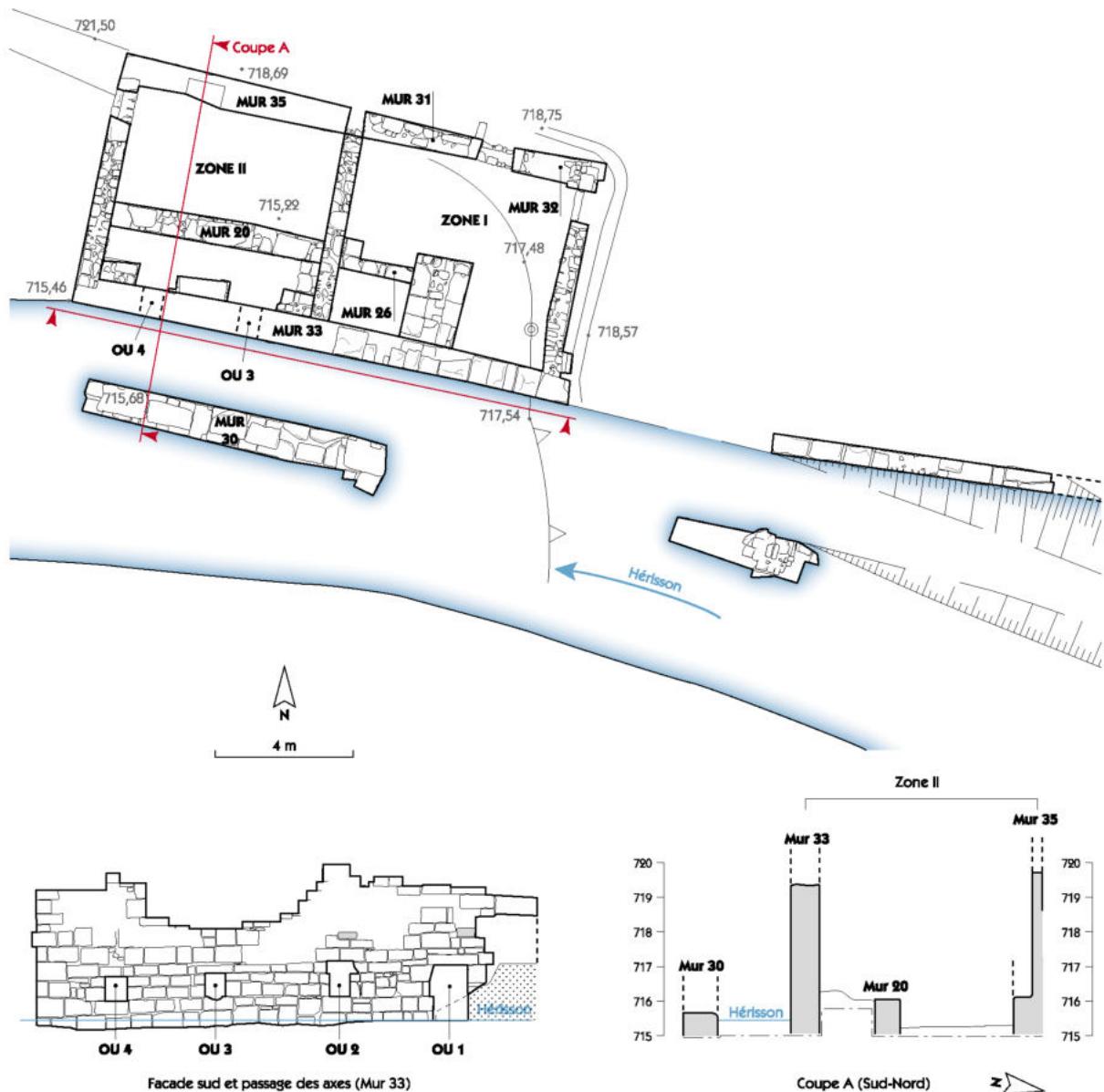


Fig. 9 : Le moulin Jeunet. Plan, coupe et relevé de la façade sud. *Del.* Service d'Archéologie de Lons-le-Saunier/Jean-Luc Mordefroid, Justo Horrillo Escobar et Stéphane Jounin, 1993

Les habitants du Frasnois sont donc autorisés à construire un moulin sur le Hérisson avec une foule pour les draps³³, un batteur pour le chanvre³⁴ et une scie. La scie ne sera jamais installée.

En contrepartie, chaque ménage du Frasnois versera toutes les Saint-Martin d'hiver (11 novembre) un cens en nature de deux quartaux de froment³⁵, l'un au grenier de Montrivel, l'autre à celui de Balerne.

Il est fait interdiction aux habitants d'utiliser un autre moulin. S'ils passent outre, ils seront soumis à une amende de 60 sols (« Ne peuvent aller moldre, baptre ny foulle aultre part soubz le dangier de l'emende de soixante solz »).

³³ Le foulage des draps était destiné à les rendre plus doux et plus souples. L'étoffe était placée dans une cuve remplie d'eau et de terre glaise, puis elle était frappée par des pilons mis par la force hydraulique. Les pilons fonctionnaient grâce à un arbre à came. L'arbre à came permet de créer un mouvement vertical : frappé par une came, le manche d'un pilon s'abaisse, puis le pilon retombe lourdement sur le drap.

³⁴ Le battage du chanvre avait pour objectif de séparer les fibres en vue de la fabrication de paniers ou de cordes. Le fonctionnement est identique à celui du foulage des draps.

³⁵ Il n'est pas possible de donner une équivalence pour cette mesure qui variait d'une ville à l'autre.

Le gros appareil conservé donne une idée de la construction médiévale : un bâtiment de plan barlong long de 14,5 m, large de 7, dans lequel sont aménagés trois passages d'axes correspondant à trois roues correspondant au moulin à céréales, au battoir à chanvre et à la foule à drap [Fig. 9]. Le Hérisson est détourné environ 16 m en amont. Acheminée par une canalisation aérienne en bois, l'eau tombe sur les roues installées dans un bief en gros appareil irrégulier comme le moulin.

Un moulin en pierre équipé de trois tournants qui témoigne du dynamisme économique retrouvé au XV^e siècle après la crise du siècle précédent et révèle la présence d'une production drapière

Un moulin qui montre également le dynamisme et le renforcement d'une communauté villageoise face à la puissance seigneuriale

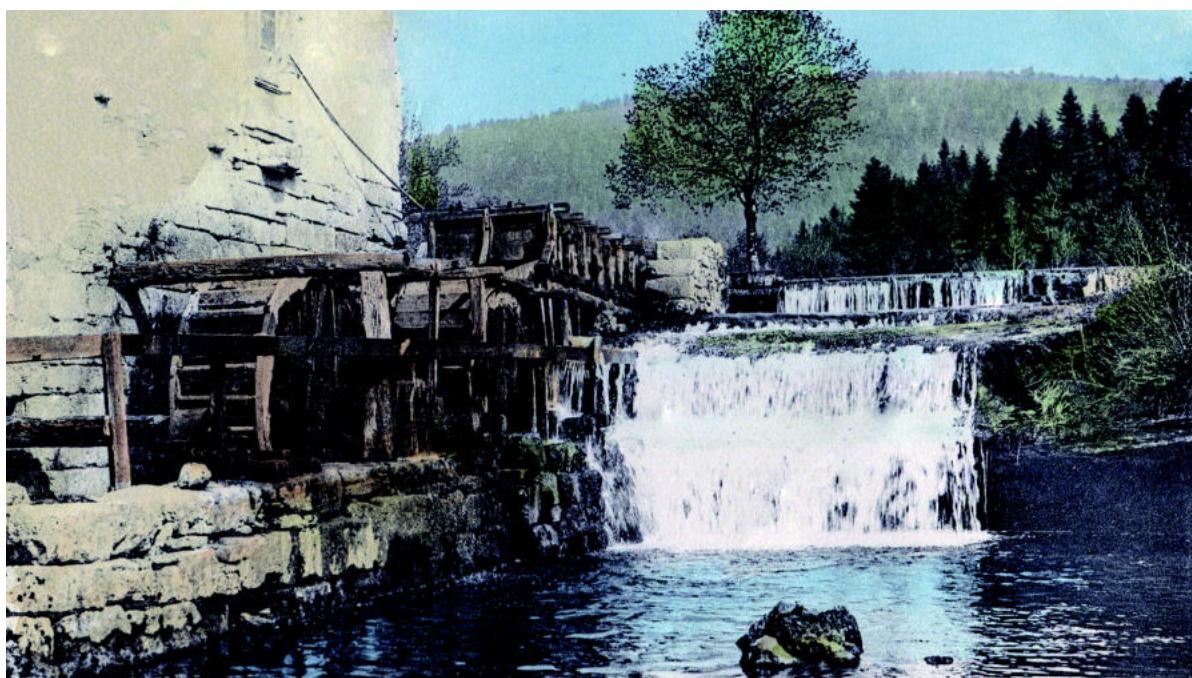


Fig. 10 : Le moulin Jeunet. La chute, le canal de bois et les roues vers 1901. Cl. R. Chapuis. Coll. *Unité de Recherche Archéologique Cartusienne*.

Notes

- (1) *La dendrochronologie est une méthode scientifique permettant d'obtenir des datations de pièces de bois en comptant et en analysant la morphologie des anneaux de croissance (ou cernes) des arbres. En prenant des échantillons dans différents sites d'une même région et ayant poussé à des époques différentes mais se recoupant, il est possible de recomposer une séquence sur plusieurs siècles et de créer une chronologie de référence.*
- (2) *Un terrier ou livre terrier est un registre où sont consignés l'étendue et les revenus des terres, les limites et les droits d'un ou de plusieurs fiefs appartenant à un seigneur.*
- (3) *Il s'agit du Mont Rivel, près de Champagnole.*

PISTES POUR UNE EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

L'exemple des moulins de Thervay peut être utilisé pour illustrer plusieurs points du programme :

- la phase d'expansion économique que connaît l'Occident chrétien à partir du XI^e siècle : une production plus importante entraîne la mise en place d'une machine hydraulique plus puissante ;
- la consolidation de la seigneurie : c'est un seigneur plus puissant et plus riche qui construit le deuxième moulin ;
- la coexistence de la seigneurie laïque et de la seigneurie ecclésiastique : en 1134 est fondée l'abbaye cistercienne d'Acey ;
- l'enrichissement des communautés religieuses par les dons des laïcs : vers 1136 un moulin est donné aux moines, peut-être celui du Gravelon.

La construction du moulin du Frasnois témoigne de la renaissance économique après la crise très grave du XIV^e siècle (chute démographique due aux guerres et à la peste, accompagnée d'un déclin de la production). Elle révèle l'existence d'une production locale de drap (non localisée). Dans un cadre seigneurial toujours présent (la concession se fait moyennant un cens), une communauté villageoise montre son dynamisme et ses capacités d'autonomie.

Les moulins permettent en outre d'étudier la technologie hydraulique médiévale et son évolution. On constate qu'à ses débuts elle reste très proche de la technologie antique.

A Thervay, l'augmentation de la puissance du moulin peut être déduite de la taille des pales. Celles du XI^e siècle sont plus grandes et plus complexes (monoxyles au X^e siècle, composites avec une fixation par des chevilles au XI^e) [Fig. 2].

Avec le moulin du Frasnois, un seuil est franchi : une construction en pierre avec trois tournants qui font du moulin une puissante machine capable de moudre les céréales, de fouler les draps et de battre le chanvre.

Les moulins de Thervay permettent aussi de découvrir la technologie médiévale du bois, matière première largement utilisée au Moyen Âge.

Ils montrent le rôle de l'archéologie dans la connaissance du Moyen Âge et l'importance des milieux humides qui permettent une conservation de la matière organique.

Orientation bibliographique

MORDEFROID (J.-L.), HORRILLO ESCOBAR (J.) et JOUNIN (S.), « Au fil du Hérisson, le « molin des habitans du Franoy », *Tournez moulins ! Céréales, moulins et fours du Jura - Vème-XVIème siècles*, Lons-le-Saunier, 2011, p. 39-45.

ROLLIER (G.), « Thervay (Jura) « Aux Prés Vachez » - Site de moulins hydrauliques médiévaux », *Archéologie en Franche-Comté. Fouilles archéologiques de la LGV Rhin-Rhône : les résultats*, Besançon, 2009, p. 48-53.

QU'EST-CE QU'UN LIGNAGE ?
L'exemple de la famille de La Rochette, petit lignage de la région de Clairvaux
(XII^e-XIV^e siècles)

Jean-Luc MORDEFROID

Une trentaine de chartes mentionne le château et le lignage de La Rochette entre le XII^e et le XIV^e siècle. Elles (c. 1112-1324) sont issues, pour la majeure partie d'entre elles, de fonds monastiques régionaux (abbayes bénédictines de Saint-Claude, Baume-les-Messieurs et Gigny ; chartreuses de Vaucluse et de Bonlieu). Ces matériaux esquisse le patrimoine des La Rochette et sa place dans la hiérarchie des fiefs. Ils restituent aussi un lignage encore de bon rang au milieu du XIII^e siècle mais déclassé à la veille de la guerre de Cent Ans (1337-1453).

Le patrimoine des La Rochette paraît s'organiser autour de deux châteaux : le site éponyme à Soucia, largement évoqué ici et dont l'église *Sancti Stephani de Rupercula* est donnée par l'archevêque de Besançon à l'abbaye de Saint-Claude avant 1113, et le *castrum Carbonis* à Meussia. En 1856, l'historien régional Alphonse Rousset décrit en ces termes les lieux et les vestiges visibles de Charbonnel :

« Sur la rive droit du ruisseau de Giron, et à l'Est de Meussia, s'élève en face de la montagne dite de Beauregard, un rocher à pic, couronné de ruines, auquel on a donné le nom de Château-Sarrasin. On y reconnaît les traces des fondations d'un bâtiment, dont le plan a dû avoir la forme d'un parallélogramme de 8 m de largeur sur 12 m de longueur. A l'Est de ce bâtiment, est un fossé creusé dans le roc vif, de 6 m de largeur, qui le sépare d'une tour ruinée, occupant la sommité du pic. Ces constructions avaient pour but de protéger l'entrée de la gorge de Giron. »³⁶

Il n'est pas inintéressant d'observer que ces deux sites castraux jalonnent la « voie publique » reliant Clairvaux-les-Lacs à Moirans-en-Montagne, autrement dit la plaine et le Revermont à l'abbaye de Saint-Claude et au haut Jura. Indéniablement, le contrôle de cette route très fréquentée a donné la puissance aux La Rochette. Mais leurs suzerains, le seigneur de Clairvaux pour La Rochette et l'abbé de Saint-Claude pour Charbonnel, parviennent à les supplanter, provoquant ou précipitant leur chute.

A priori, le premier texte mentionnant ce lignage est une reconnaissance de Roger, seigneur de Monnet, au profit de l'abbaye de Balerne en date de 1184³⁷. Ce document est d'importance car il donne trois noms, trois générations et une filiation ! Sont ainsi signalés Rodolphe de *La Rochetta*, son fils Hugo/on et le fils de ce dernier, Humbert. En outre, si Hugo figure au nombre des témoins de l'acte, Humbert apparaît comme l'un des vassaux du seigneur de Monnet. Quelques années plus tard, en 1187, Hugo est de nouveau mentionné au bas d'une charte de Vaucluse³⁸.

Ce personnage est-il le même qu'*Ugo Bochardus de La Rocheta* qui, en 1212, cède un droit de pâturage sur des terres sises à Loisia aux chartreux de Vaucluse ? Ou appartient-il à la génération suivante ? Quoi qu'il en soit, il convient de noter l'apparition d'un surnom, « bochard », désignant peut-être un individu « mâchuré autour de la bouche », parce qu'il suggère la naissance de branches familiales que l'on souhaite distinguer.

Les archives conservent la mémoire de plusieurs générations de la branche Bochard/Bouchard : 1) Aimon (1224)³⁹ ; 2) Ponce, dit *Bocharts*, chevalier de La Rochette, Hugues, son père décédé, Aimon et Jacques, chevaliers, et Humbert, ses frères (1236)⁴⁰.

³⁶ ROUSSET (A.), *Dictionnaire...*, t. IV, Lons-le-Saunier, 1856, p. 164.

³⁷ GUILLAUME (J.-B.), *Histoire généalogique des sires de Salins...*, t. I, Besançon, 1757, p. 73-74.

³⁸ Arch. dép. Jura, 27 H 47 f°5 r°-v° et 6 r° (copie, 1589) et 27 H 49 (copie, XVIII^e siècle).

³⁹ Arch. dép. Jura, 2 H 1158.

⁴⁰ Arch. dép. Jura, 26 H 36 (2).

Aimon, Humbert et Jacques *Bochard* sont de nouveau cités en 1243⁴¹. L'année suivante, en 1244, Aimon *Bochard* donne le « meix de Ponce Chanu », situé à Meussia, à l'abbaye de Saint-Claude⁴².

C'est alors qu'un deuxième surnom apparaît dans les textes : *Rechegnon/Richenon* soit rechigneux. Il est porté par Rodolphe et Girard qui, en 1244 et 1246, vendent à l'abbaye de Saint-Claude tous les droits leur appartenant « dans l'avènerie, la pilucherie et la panneterie des hommes de l'église de Saint-Oyend demeurant dans la terre de Meussia et au finage »⁴³. Un texte contemporain (1252) confirme l'existence, jusqu'alors pressentie, de ces deux branches familiales⁴⁴. Il s'agit d'une reprise du fief de La Rochette par Odon de Monnet, seigneur de Beauregard, au profit du seigneur de Clairvaux, Ponce de Cuiseaux dont est exclu tout ce que « le Rechegnon et li Bochart tiegnent et desvent tenir a la Rochete et le chastel de Charbonel ».

Cela dit, cette charte de 1252 témoigne aussi et surtout de l'affaiblissement du lignage, conséquence probable des partages patrimoniaux, au profit de la famille de Monnet. C'est en effet Odon de Monnet qui tient désormais en fief lige la « forteresse de la Rochete », la famille éponyme ne détenant plus ici que des biens secondaires ; en revanche, les La Rochette possèdent un autre château, celui de « Charbonel ». Et les possessions des La Rochette s'avèrent modestes et dispersées : « sire Aymos Bocharts » tient un « feu » à « Pestelle » (Piételle, commune de Bissia) du seigneur de Clairvaux et « messire Guis Rechegnon » des fonds et des droits dans la même région du seigneur de Beauregard. Le texte évoque en outre « feu... messire Hugos Bocharts li chevalie » qui tenait des biens « dedenz la porte de la Rochete » à Clairvaux et des meix à Champsigna et Soyria du seigneur de Clairvaux.

Dès 1244 l'abbaye de Saint-Claude, en pleine renaissance⁴⁵, sait également profiter de ce déclassement économique et social, suggéré par la substitution systématique des surnoms au patronyme originel, même si en 1266 *Hugo dit Bochatus* est encore dit *domicellus de La Rochete*⁴⁶. Les actes postérieurs confirment le transfert progressif du patrimoine familial à l'établissement monastique : en 1255, Humbert *Bochard* lui cède tous ses droits sur Meussia, spécialement « trois parts de l'avènerie qu'il possède audit village »⁴⁷ ; en 1262, Pierre et Humbert *Richenon de La Rochette* lui donne leurs dîmes de Soucia et leur droit d'avènerie à Meussia et Giron⁴⁸ ; et en 1267, Humbert *Bochard* lui vend tout ce qui lui appartient (terres, prés, bois et pâturage) à Giron⁴⁹. *De facto*, le « coup de grâce » est porté dans les années 1266-69. En effet, Hugues *de La Rochette dit Richenon* doit se résoudre à lui abandonner le château de Charbonnel, dernière fortification tenue par le lignage, en 1266⁵⁰. Quant à Humbert *Bochard*, il finit par lui offrir en 1269 tous ses droits sur la chaux de Biolée⁵¹, dans le Grandvaux, aire patrimoniale jusqu'ici encore préservée.

Trois actes des deux premières décennies du XIV^e siècle confirment l'effondrement et la disparition de ce lignage, puissant entre Clairvaux et Saint-Claude au XII^e siècle. Le premier nous assure du passage du château de La Rochette sous le contrôle direct du seigneur de Clairvaux puisqu'en 1300 celui-ci en attribue la moitié, sous forme de fief, à un certain

⁴¹ Arch. dép. Jura, 2 H 1158.

⁴² Arch. dép. Jura, 1 H 13, n°99 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 583.

⁴³ Arch. dép. Jura, 1 H 13, n°88 et n°105 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye...*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 583.

⁴⁴ ROUSSET (A.), *Dictionnaire...*, t. II, Besançon, 1854, p. 171 et VI, Lons-le-Saunier, 1858, p. 25.

⁴⁵ LOCATELLI (R.), « Le renouveau de Saint-Claude aux XI^e et XII^e siècles », *Travaux de la Société d'émulation du Jura (1983-1984)*, Lons-le-Saunier, 1985, p. 419-420.

⁴⁶ Arch. dép. Jura, 26 H 60 (4).

⁴⁷ Arch. dép. Jura, 1 H 13, n°104 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye...*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 583.

⁴⁸ Arch. dép. Jura, 1 H 13, n°94 et 95 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 583.

⁴⁹ Arch. dép. Jura, 1 H 6, n°3 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye...*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 583.

⁵⁰ ROUSSET (A.), *Dictionnaire...*, t. IV, Lons-le-Saunier, 1856, p. 164.

⁵¹ Arch. dép. Jura, 1 H 64, n°21 ; BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye...*, t. I, Montreuil-sur-Mer, 1890, p. 612 ; MAILLET-GUY (Abbé L.), *Histoire du Grandvaux (Jura)*, Voiteur, 1933, p. 44.

Humbert d'Arlay⁵². Le deuxième, un hommage prêté par « messires Guillames Charbonel » à l'abbé de Saint-Claude en 1307, prouve la dispersion et la modicité de son patrimoine : des biens à Hautecour et à Meussia, « le molin dou pont de Dourenant, desoz Clerevauz » et des « apartinences, en la montagne de Charbonel, saut le siege »⁵³. Le troisième enfin, évoque « dame Jacquette, fille de feu Pierre dit Rechenon, chevalier », dernière représentante du nom, et son mari, Pierre de Saint-Maurice, qui en 1313 vendent tout ce qu'elle possédait encore entre la « ville » de Saint-Maurice et la terre de la Joux aux co-seigneurs de l'Aigle moyennant 10 livres⁵⁴.

⁵² GUILLAUME (J.-B.), *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne...*, t. I, Besançon, 1757, p. 133 ; ROUSSET (A.), *Dictionnaire...*, t. VI, Lons-le-Saunier, 1858, p. 25.

⁵³ BENOIT (Dom P.), *Histoire de l'abbaye...*, t. II, Montreuil-sur-Mer, 1892, p. 41.

⁵⁴ Arch. dép. Jura, 26 H 41 (26).

LES CHEVALIERS DU PAVAGE DU CHATEAU D'ORGELET (FIN DU XIII^e SIECLE)

Serge DAVID

Le pavage du château d'Orgelet a été découvert pendant les fouilles menées sur le site par Yves Jeannin entre 1975 et 1985. Construit au XIII^e siècle, le château appartenait à la branche cadette des comtes de Bourgogne, souche des Chalon. Composé de carreaux de terre cuite émaillée de 11,5/12 cm, le pavage recouvrait le sol d'une des salles du château (salle d'audience ?).

La description suivante est empruntée à Yves Jeannin, responsable des fouilles du château d'Orgelet :

« Le pavage est constitué de carreaux unis brun-violacés et de carreaux ornés à motifs blanc-jaunâtres sur fond rouge vif. (...) Le dessin consiste en bandes parallèles alternativement larges et étroites, séparées par un rang de carreaux ornés. Dans chaque bande les carreaux sont disposés en diagonale de manière à former des tapis losangiques de carreaux ornés, enchâssés dans un fond de carreaux unis ».

Les carreaux ornés comportent 20 types de motifs. On reconnaît des fleurs de lys, le Lion de Bourgogne, des dragons, une croix celtique et une croix évoquant la croix de fer, des losanges, un entrelac, des rosaces et un rinceau. Deux chevaliers sont représentés.

Nous avons décrit Jean de Chalon [Fig. 1] dans le travail sur les sceaux (voir ci-dessous). Il semble galoper à la rencontre du comte de Bourgogne, reconnaissable à l'écu portant ses armoiries (lion sur fond de billettes) [Fig. 2].



Fig. 1 : Jean de Chalon, seigneur d'Orgelet.
Cliché Serge David



Fig. 2: Le comte de Bourgogne.

Cliché Serge David

Deux interprétations sont possibles :

—**Les cavaliers galopant l'un vers l'autre illustrent une scène de tournoi.** Le tournoi est une compétition entre chevaliers qui connaît une profonde évolution entre le XI^e et le XIII^e siècle. Aux XI^e et XII^e siècles, les chevaliers s'affrontent dans des mêlées qui peuvent être sanglantes. Les mentions ne sont pas rares de carnages survenus pendant des tournois collectifs, à tel point que cette violence pouvait menacer la survie d'un lignage. Au XIII^e siècle une évolution se fait vers une plus grande réglementation de l'affrontement afin de diminuer les risques auxquels s'exposent les participants. La pression du pouvoir politique et de l'Eglise, qui condamne la violence de ces rencontres, favorise cette évolution. On utilise des armes moins dangereuses, les armes « courtoises » au fer moins aigu pour limiter les blessures. Le tournoi devient alors une sorte d'épreuve sportive. C'est aussi un moment social, un lieu où se rencontrent des lignages et où peuvent se nouer des alliances. On notera que les chevaliers du château d'Orgelet brandissent des épées moins effilées que les épées de guerre. Ces épées font penser aux armes courtoises utilisées au XIII^e siècle pendant les tournois.

—**C'est une représentation symbolique et non un combat singulier.** Il s'agit de figures symétriques calquées sur le modèle du sceau équestre, qui symbolisent dans leurs attributs suprêmes ceux mêmes qui figurent sur leurs sceaux, Jean de Chalon et son seigneur, le comte de Bourgogne.

**LES SCEAUX,
TEMOINS DE L'UNIVERS MENTAL ET MATERIEL DE L'OCCIDENT MEDIEVAL :
PISTES PEDAGOGIQUES**

Serge DAVID

Le sceau est très répandu à partir du XII^e siècle.

On peut le définir comme « l'empreinte sur une matière plastique, le plus souvent la cire, d'images ou de caractères gravés sur une matrice en métal ou en pierre, et généralement employée comme signe personnel d'autorité et de propriété. »

Le sceau a plusieurs fonctions : clore et garantir le secret ou l'intégrité d'un contenu ; affirmer la propriété de l'objet scellé ; valider et rendre authentique un acte écrit. C'est la troisième qui est la plus importante au Moyen Age. Le sceau est en quelque sorte une signature.

Droit régalien, il commence à être usurpé à partir du milieu du X^e siècle, quand l'autorité royale décline. Les grands seigneurs laïcs de la France du Nord (ducs de Normandie et de Bourgogne, comtes de Flandre et d'Anjou...) utilisent un sceau à partir du milieu du XI^e siècle. Pendant plusieurs siècles, les sceaux sont largement utilisés. Leur usage décline à partir du milieu du XV^e siècle.

TECHNIQUES

La matrice est l'objet gravé en creux avec lequel on appose l'empreinte du sceau dans la cire. Au Moyen Age, presque toutes sont métalliques. Les grands personnages utilisent les métaux précieux (Charles le Téméraire utilise l'or). La plupart sont cependant en bronze. Très peu de matrices nous sont parvenues en raison de l'habitude de la détruire à la mort du possesseur pour éviter l'utilisation frauduleuse du sceau.

Il y a deux grandes catégories de matrices : les matrices plates et les matrices présentant au dos un appendice conique ou pyramidal. Les premières sont les plus anciennes et les plus nombreuses jusqu'au début du XIV^e siècle.

La matrice est toujours gravée dans un flan de métal épais qui permet une incision profonde. C'est un travail délicat, long et cher.

Les empreintes sont en cire, cas le plus fréquent, ou en plomb.

Le type est l'image qui se voit dans le champ du sceau. Il est entouré par une inscription plus ou moins longue, **la légende**, qui suit le pourtour du sceau. Jusqu'à la fin du XII^e siècle, elle est toujours en latin. La langue vulgaire se diffuse ensuite. La légende consiste le plus souvent dans le nom, la titulature, la qualité ou la profession du possesseur, indications précédées du mot *SIGILLUM* (ou *SCEL*), souvent abrégé en S'.

Ce sont surtout les types qui fournissent un matériel documentaire considérable, qui nous permet de pénétrer de plain-pied dans l'univers mental et la civilisation matérielle de l'Occident médiéval.

TYPES SIGILLAIRE

Le type de majesté

C'est le type royal qui apparaît au XI^e siècle. Le roi y est représenté de face, en entier, assis sur un trône et revêtu de ses attributs royaux.

Le type équestre

Le possesseur est représenté dans son costume de guerre, monté sur un cheval de bataille, tel Etienne de Chalon [Fig. 3].

Le type de chasse

Le cavalier n'est revêtu de son équipement militaire, mais d'un simple costume de chasseur.

Le type armorial

Le motif principal est constitué par des armoiries contenues ou non dans un écu. C'est le type de loin le plus fréquent (la moitié des sceaux conservés). Au XII^e siècle et pendant la plus grande partie du XIII^e siècle, les armoiries sont figurées seules dans le champ du sceau. A partir de 1270-1280, elles commencent à être entourées d'ornements décoratifs, tel le sceau de la justice de Chaussin [Fig. 1].

Le type hagiographique

Ce sont les sceaux sur lesquels sont représentés des personnes divines, les anges, les saints ou quelques scènes tirées de leur histoire.

Les sceaux de ville

Les plus anciens sont liés au mouvement communal et remontent au début du XII^e siècle. Leur iconographie est très variée. Le type le plus fréquemment employé pour décorer ces sceaux est cependant le type monumental, c'est-à-dire celui qui comporte l'image de monuments, d'édifices ou d'ensembles urbains.

DEUX SCEAUX JURASSIENS

Sceau de la cour de Chaussin (1358)



Fig. 1 : Sceau de la cour de Chaussin.
Légende : SIGILLUM CURIE E... DE CALCINNO.
Dimensions : diamètre 45 mm

Chaussin est une ville au coeur d'un fief important dont relèvent des fiefs secondaires : par exemple Beauvoisin, Chalonge, Chêne-Bernard... En 1358, le seigneur est Henri de Montfaucon.

Le type présente une tour et des armoiries sur un fond de croisillons.

La tour est le symbole féodal par excellence, le symbole du pouvoir banal, en l'occurrence ici le pouvoir judiciaire. Il s'agit en effet du sceau de la cour de justice de Chaussin.

Le seigneur de Chaussin détient la haute, la moyenne et la basse justice. Il peut donc prononcer des peines qui vont de la condamnation à mort aux sanctions mineures. Il dispose d'un personnel judiciaire, du sergent au juge en passant par les greffiers.

La tour représentée ici est une tour complexe, différente de la tour crénelée simple. On note la présence de deux tourelles et d'un toit. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une

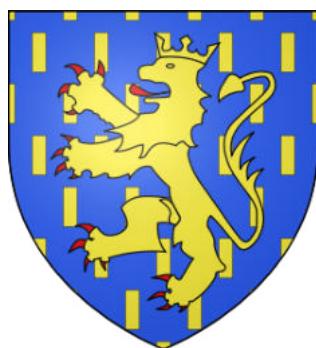
représentation du “donjon isolé”, qui se trouvait au coeur de la forteresse de Chaussin, par ailleurs très mal connue. Elle pourrait être illustrée par une représentation décorant la couverture du terrier de Chaussin daté de 1373 [Fig. 2], mais on note une grande différence entre le sceau et cette représentation. La figure du sceau relève sans doute davantage du symbole. En 1765, de cette forteresse il ne restait, selon un témoignage, que la tour abritant notamment “des prisons et des cachots”.

Sur le type, la tour est flanquée d'armoiries.

Il s'agit des armoiries du comte de Bourgogne. A droite, on distingue nettement un lion et des billettes. Il s'agit des armoiries du comte de Bourgogne (lion d'or sur fond d'azur avec billettes d'or).

En voici la lecture dans le langage de l'héraldique (science des armoiries) : « *D'azur semé de billettes d'or au lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout* ». Les billettes sont les petits rectangles dorés.

Ces armoiries ont été choisies en 1279 par Othon IV, comte de Bourgogne, et sont encore aujourd'hui celles de la Franche-Comté.



La présence de ces armoiries sur le sceau montre qu'Henri de Montfaucon est un vassal du comte de Bourgogne.

La hiérarchie féodale locale comprend donc un seigneur supérieur, le comte de Bourgogne, un vassal important, Henri de Montfaucon, et de petits vassaux qui tiennent des fiefs secondaires.

Les armoiries à gauche ne sont pas celles du titulaire du fief, mais celles de la justice de Chaussin, dont la lecture est malheureusement impossible faute de documentation. Cette lacune n'est guère surprenante car la mémoire des sceaux institutionnels s'est beaucoup moins bien conservée que celle des sceaux de lignage.

Selon les conventions de l'héraldique, le texte pourrait se présenter de la façon suivante : « *De... à la tour donjonnée, ouverte et couverte de...* »



Fig. 2 : Couverture du terrier de Chaussin (1373). On note une grande différence avec le sceau qui relève davantage de la représentation symbolique.
Archives départementales de la Côte-d'Or, B 993.

Sceau d'Etienne III de Chalon (1197)

Etienne III de Chalon, comte d'Auxonne est un grand seigneur de la famille des Chalon-Arlay, comtes de Bourgogne.



Figure 3 : Sceau d'Etienne III de Chalon, comte d'Auxonne (légende incomplète et restituée en latin :

SIGILLUM DOMINI STEPHANI ... O ...)

Date : 1197

Dimensions : diamètre 67 mm

Le document portant le sceau original est une illustration des rivalités et des guerres féodales. C'est en effet un hommage et foi rendu par Etienne III "de Chalon" (? -1241) au duc Eudes III de Bourgogne, afin d'obtenir son appui contre Ottes Ier, comte de Bourgogne. Etienne s'engageait à ne pas faire la paix avec Ottes I^{er} sans en aviser Eudes III, qui autrement serait en droit d'occuper Auxonne.

Il s'agit d'un sceau équestre typique d'un grand seigneur. Etienne de Chalon est représenté dans son costume de guerre, monté sur son cheval. Le type permet de découvrir des pièces d'équipement utilisées au XII^e siècle.

La selle maintient solidement le cavalier. L'écu (bouclier) est peu lisible. Etienne III

porte un heaume (casque de cavalerie emblématique de la chevalerie) de forme cylindrique et à sommet aplati utilisé jusqu'au XII^e siècle. L'épée se caractérise par une lame à gorge comme on en observe dès le X^e siècle. La forme de la lame, la largeur et la longueur de la gorge varient au fil des siècles.

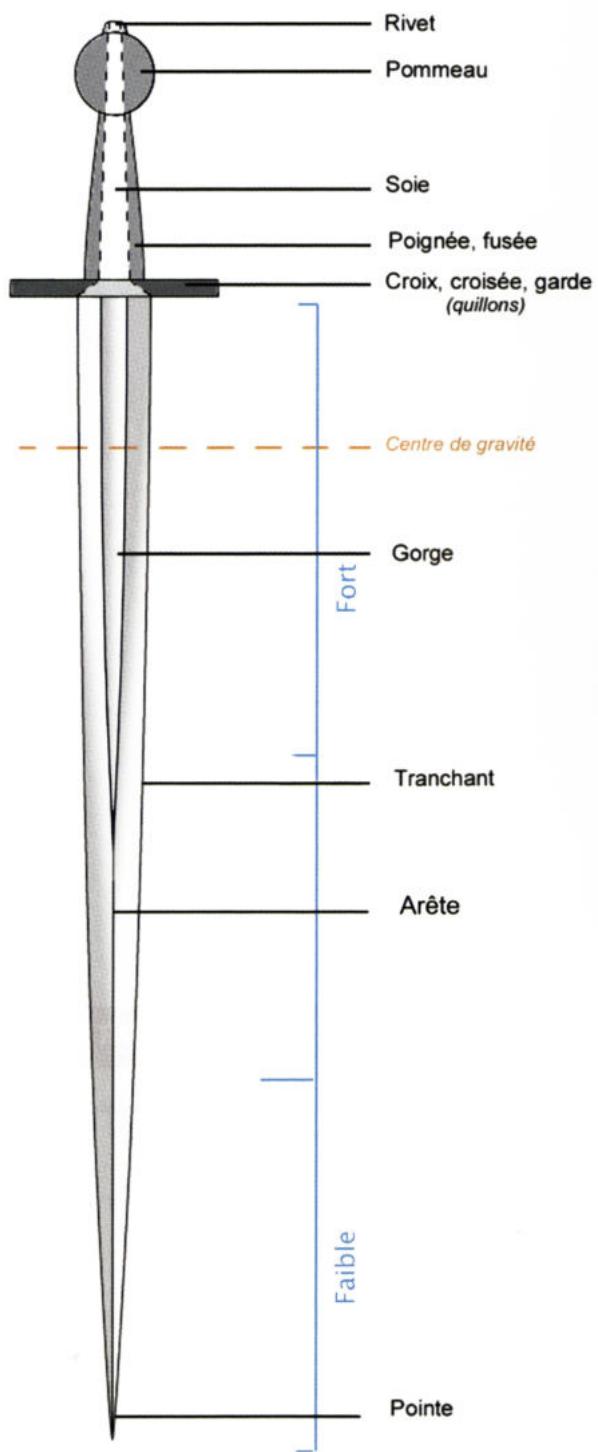


Fig. 4 : L'épée médiévale d'après *Histoire antique et médiévale*, mai 2011, p. 24.

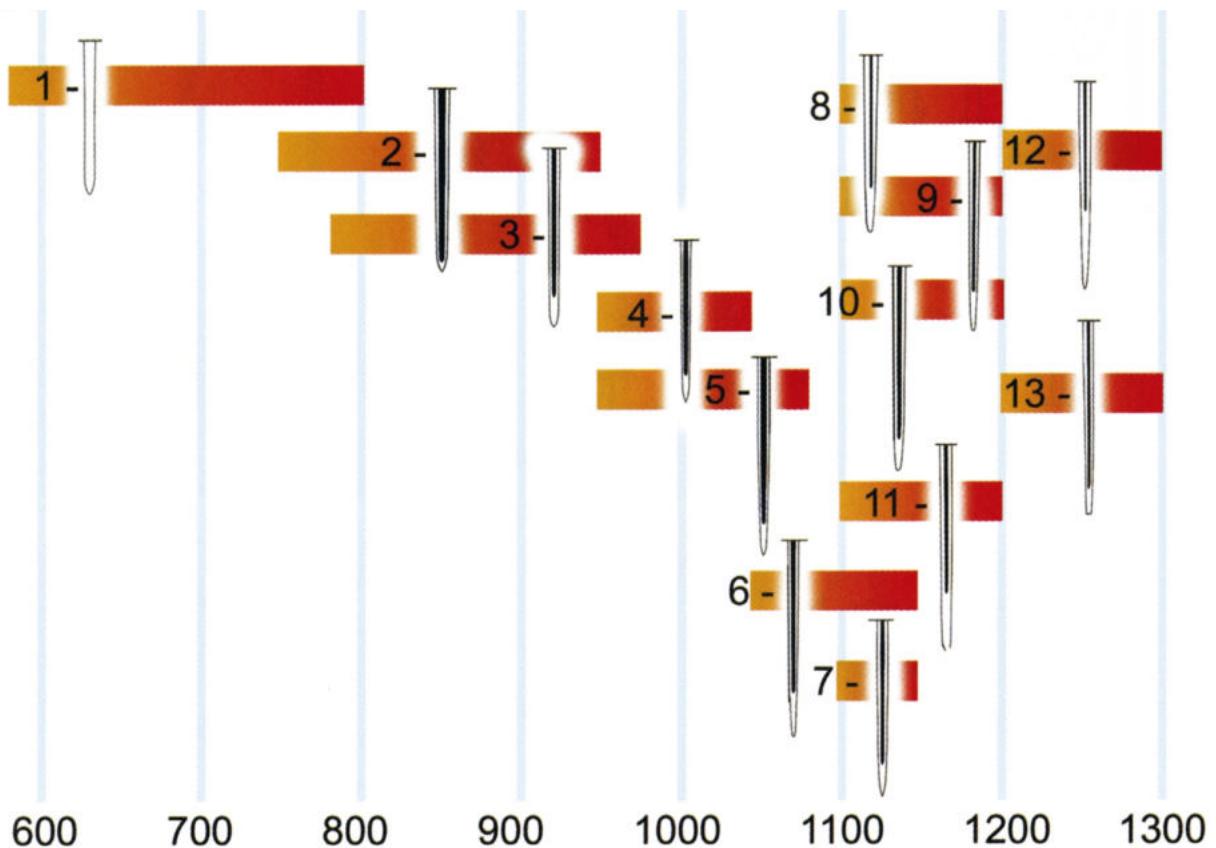


Fig. 5 : Typologie des épées médiévales d'après *Histoire antique et médiévale*, mai 2011, p. 31.

L'épée représentée sur ce sceau est compatible avec les types connus aux XI^e-XII^e siècles [Fig. 4 et 5] par sa gorge large et longue. La représentation, très sommaire, ne permet pas d'attribution plus précise.

Des carreaux du château d'Orgelet datés de la fin du XIII^e siècle portent deux représentations calquées sur le modèle du sceau équestre. Sur un ensemble, on reconnaît Jean de Chalon [Fig. 6], seigneur d'Orgelet, monté sur son cheval couvert d'une housse flottante. Il galope vers la droite à la rencontre du comte de Bourgogne (scène de tournoi?). Il porte la cotte d'armes ou haubert. Le heaume n'est pas à sommet aplati, mais de forme conique. Cette modification apportée au casque au XIII^e siècle rend moins vulnérable aux coups portés sur le sommet de la tête. Le chevalier tient un écu triangulaire portant les armoiries des Chalon ("de gueules à la bande d'or"). L'épée est massive, avec une gorge longue et étroite et un pommeau arrondi à l'extrémité de la poignée. Il est difficile de rattacher cette épée à un type précis du XIII^e siècle car il s'agit peut-être d'une arme dite "courtoise", c'est-à-dire d'une épée modifiée pour ne pas infliger de blessure trop grave pendant le tournoi.



Fig. 6 : Le seigneur de Chalon figuré au carrelage d'Orgelet. Cliché Serge David

PISTES PEDAGOGIQUES

Moulages distribués aux élèves

- Présentation générale des sceaux par le professeur (définition, utilisation, les différents sceaux)
- Repérage sur les moulages du type et de la légende
- De quels types sigillaires s'agit-il ?

Les élèves reconnaîtront sans peine un sceau équestre (Etienne III de Chalon). Ils auront plus de difficultés avec le sceau de la cour de Chaussin qui n'appartient à aucun des grands types sigillaires. Toutefois, on attendra des élèves qu'ils reconnaissent une tour, donc un lien avec le pouvoir seigneurial.

—Sceau de la cour de Chaussin : il permet d'identifier un des attributs du pouvoir seigneurial et la hiérarchie féodale

- reconnaître la tour, symbole du pouvoir banal, ici du pouvoir judiciaire car il s'agit du sceau d'une cour de justice ; le seigneur de Chaussin, Henri de Montfaucon, est un important seigneur, qui détient la haute, moyenne et basse justice ;
- étude des liens féodaux au moyen des armoiries, qui permettent l'identification d'un lignage : à droite, le lion permet de reconnaître le comte de Bourgogne ; signification : Henri de Montfaucon est un vassal du comte de Bourgogne ;
- reconstitution de la hiérarchie féodale :
comte de Bourgogne → Henri de Montfaucon → petits vassaux (villages des environs de Chaussin)

—Sceau d'Etienne III de Chalon : le seigneur guerrier et son armement (on peut utiliser également les figures du pavage du château d'Orgelet)

- le costume de guerre montre que le seigneur est avant tout un guerrier ;
- description de l'équipement en insistant sur l'épée et sur le heaume ;
- l'épée concentre tout le savoir-faire métallurgique, elle est l'arme des guerriers de haut rang ; description de l'épée médiévale : une lame droite à deux tranchants se terminant en pointe et portant une gorge qui permet d'alléger l'épée ou de l'élargir ; reconnaissance du type en utilisant le tableau chronologique ; on montre ici les limites de l'interprétation car la figure sur le sceau n'est pas très précise ;
- le heaume : une comparaison est possible avec la représentation de Jean de Chalon sur le pavage du château d'Orgelet ; on constate que du XII^e au XIII^e siècle le heaume évolue et protège mieux le chevalier grâce à sa forme conique qui rend la tête moins vulnérable à un coup d'épée.